

Choisissez   
L'Original

EDITION 2025

# Le CODE de la ROUTE ROUSSEAU

CONFORME  
NOUVEL  
EXAMEN

## GRATUIT

UN CODE D'ACCÈS  
à 600 questions type examen  
avec leurs réponses commentées



Testez-vous aussi  
sur notre application vocale:

- sur Google Assistant  
« PARLER AVEC  
CODES ROUSSEAU ! »
- sur Amazon Alexa  
« OUVRE CODES ROUSSEAU ! »



**CODES  
ROUSSEAU**  
-o-



Vous cherchez  
une auto-école ?

**auto-ecole.codesrousseau.fr**



Les meilleures auto-écoles  
de votre ville  
recommandées  
par Codes Rousseau  
et notées par leurs élèves.





CONFORME  
EXAMEN

Ton code  
où tu veux,  
quand tu veux !



## COURS, TESTS & EXAMENS BLANCS



Cours thématiques



2400 questions  
6 examens blancs



Codes d'accès en vente dans votre auto-école  
ou sur [auto-ecole.codesrousseau.fr](http://auto-ecole.codesrousseau.fr)

**CODES  
ROUSSEAU**  
-O-

# 10 thèmes articulés autour de 9 familles qui composent l'épreuve théorique générale (E.T.G.).



**Le thème L** donne de l'information sur la signalisation en général (panneaux, marquages) et présente les règles que vous devez connaître pour conduire en sécurité.

f1



**Le thème C** traite des stratégies de prise d'information, d'analyse et de décision pour conduire en sécurité.  
Est également traitée la prise de conscience des risques dans les capacités et les limites du conducteur.

f2



**Le thème R** décrit des situations de conduite particulièrement difficiles et propose des stratégies pour y faire face.

f3



**Le thème U** décrit comment partager la rue et la route en toute sécurité et met l'accent sur les caractéristiques des autres usagers

f4



**Le thème D** traite des aspects administratifs, du permis à point, des infractions mais aussi du chargement du véhicule.

f5



**Le thème A** traite des premiers secours en général.

f5



**Le thème P** présente l'installation au poste de conduite et les précautions nécessaires en quittant ou en montant dans le véhicule.

f6



**Le thème M** donne un aperçu du fonctionnement et de l'entretien du véhicule.

f7



**Le thème S** présente les nouveaux équipements de sécurité du véhicule.

f8



**Le thème E** traite de la pratique de l'écomobilité et de l'eco-conduite pour limiter l'impact sur l'environnement et limiter les risques d'accidents.

f9

*L'onglet de couleur rappelle le thème étudié.*

*Thèmes référencés dans l'index thématique et traités dans les pages de gauche et de droite.*

## Le partage de la rue

### Une nouvelle organisation de l'espace public

Le centre de la rue prévoit un meilleur partage de l'espace public.

■ L'aire piétonne  
Zone dédiée aux piétons.

■ La zone de rencontre  
Les piétons sont prioritaires.  
Vitesse limitée à 20 km/h.

■ Zone 30  
Rues fréquentées par les usagers fragiles.  
Vitesse limitée à 30 km/h.

■ Double sens cyclable  
■ Franchissement du feu tricolore

La rue est utilisée par de nombreux usagers. La cohabitation est possible à condition de respecter les plus fragiles. Le principe est de faciliter la circulation des plus faibles.

Il sont prioritaires sur tous les autres usagers, excepté les tramways.

Tous les usagers peuvent y circuler. Les piétons peuvent utiliser toute la chaussée et traverser partout.

Toutes les rues peuvent être empruntées dans les 2 sens par les cyclistes. La conduite doit être apaisée. En règle générale, la règle de la priorité à droite s'applique.

En présence de cette signalisation, les cyclistes peuvent remonter un sens interdit.

Dans certaines villes et dans certains carrefours, en présence de cette signalisation, les cyclistes sont autorisés à tourner à droite ou à poursuivre tout droit.



138

Information générale ou principale.



Interdiction de circuler ou de s'arrêter sur les voies réservées.

1 Des voies de circulation sont réservées aux bus des lignes régulières.

Un panneau rouge complète le panneau si l'accès est autorisé aux taxis ou aux cyclistes ou à tous à certaines heures.

2 Sas vélo : permet aux cyclistes d'être vu et de démarrer avant les voitures.

3 Les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons. Jusqu'à 6 ans, les enfants peuvent circuler à vélo sur les trottoirs.

4 Les cyclistes disposent de voies et de pistes qui leur sont réservées. Quand elles sont autorisées aux cyclomoteurs, un panneau rouge précise.

5 Double sens cyclable

Les autres usagers

139

Thèmes principaux traités dans la page.

Développement des thèmes et informations complémentaires.

Thème étudié.

Illustration pour un complément d'information ou mise en image de l'explication donnée page de gauche.

### Téléchargez\* gratuitement

l'application de scan QR Code de votre choix sur Apple Store ou sur Google Play.

Lancez l'application et scannez le code.

La vidéo s'affiche sur votre téléphone !

\* Vérifiez auprès de votre opérateur votre forfait Internet mobile.

# SOMMAIRE



## Introduction

page 2

Mode d'emploi	► 2
Apprentissage de la conduite	► 6
Épreuve Théorique Générale	► 8
Épreuve pratique	► 10

f1

## La circulation routière

page 14



La signalisation routière	► 16
Les intersections	► 38
Circuler	► 48
La vitesse	► 54
Croiser et dépasser	► 60
Stationner ou s'arrêter	► 76

f2

## Le conducteur

page 90



Conduire	► 92
Être en état de conduire	► 104

f3

## La route

page 122



Conduire dans des conditions difficiles	► 124
Conduire sur autoroute	► 136
La traversée de zones dangereuses	► 144

f4

## Les autres usagers

page 156



Le partage de la rue	► 158
Les spécificités des autres usagers	► 160

**f5**

## Les notions diverses

page 170



Les documents administratifs

► 172

Le chargement

► 176

Le permis à points

► 182

Les infractions et sanctions

► 186

**f5**

## Les premiers secours

page 188



Porter secours

► 190

**f6**

## Prendre et quitter son véhicule

page 204



S'installer au poste de conduite

► 206

Entrer et sortir du véhicule

► 210

**f7**

## La mécanique et les équipements

page 214



Le fonctionnement

► 216

L'entretien et le dépannage

► 222

**f8**

## La sécurité du passager et du véhicule

page 228



L'installation sécurisée des passagers adultes

► 230

L'installation sécurisée des enfants

► 232

Les nouvelles aides technologiques

► 234

**f9**

## L'environnement

page 238



Choisir l'écomobilité

► 240

Choisir son véhicule

► 242

Être éco-conducteur

► 244

**Index**

page 247

**Sanctions**

page 254

# Apprentissage de la conduite

L'apprentissage de la conduite des véhicules de la catégorie B dans un établissement d'enseignement agréé, peut se faire selon 2 modes :

## ■ (1) L'apprentissage anticipé de la conduite

L'AAC est ouvert aux personnes âgées de 15 ans minimum.

Cet apprentissage se déroule en deux phases :

- une première phase de formation initiale, dispensée par l'établissement d'enseignement agréé ;
- une seconde phase de conduite accompagnée.

## ■ (2) L'apprentissage avec ou sans conduite supervisée

L'apprentissage avec ou sans conduite supervisée est ouvert aux élèves souhaitant apprendre à conduire les véhicules de la catégorie B.

Il comporte une phase de formation initiale complétée, le cas échéant, au choix des élèves, par une phase de conduite supervisée, accessible à partir de 18 ans.

## ■ Durée de la formation

La partie pratique comprend un volume minimum de 20 heures de formation.

Cette durée est fonction :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de la formation,
- du temps d'apprentissage nécessaire pour la validation de l'ensemble des compétences que l'on retrouve dans le livret d'apprentissage obligatoirement numérique pour les personnes inscrites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. La formation à l'épreuve théorique générale (ETG) n'est pas incluse dans ces 20 heures.

## ■ Boîte de vitesses automatique

Un minimum de treize heures est requis pour l'élève suivant une formation limitée à la conduite des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique. Le code restrictif 78 sera apposé sur le permis de conduire, il ne sera possible de conduire que ce genre de véhicule. La levée de cette mention restrictive est possible en suivant une formation de sept heures.

1

## L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC)



### FORMATION INITIALE

**THÉORIE E.T.G. (code)**  
dès 15 ans

**PRATIQUE**  
20 h\* minimum

Bilan des compétences  
↓  
Attestation de fin  
de formation initiale

### LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

L'accompagnateur a au minimum  
5 ans de permis sans interruption.

À partir de 15 ans  
1 rendez-vous  
préalable

2 rendez-vous pédagogiques  
1 an minimum - 3 000 km

### EXAMEN PRATIQUE dès 17 ans

Durée du permis  
probatoire 2 ans  
6 points  
puis +3 points/an  
pendant 2 ans



\*13 h minimum si passage de l'examen pratique sur un véhicule ayant une boîte de vitesses automatique.

2

## FORMATION TRADITIONNELLE SANS CONDUITE SUPERVISÉE

### FORMATION INITIALE

**THÉORIE E.T.G. (code)**  
dès 17 ans

**PRATIQUE**  
20 h\* minimum

Bilan des compétences  
↓  
Attestation de fin  
de formation initiale

### FORMATION AVEC CONDUITE SUPERVISÉE



L'accompagnateur a au minimum  
5 ans de permis sans interruption.

À partir de 18 ans  
1 rendez-vous  
préalable

Aucune condition  
de distance  
ni délai minimum

### EXAMEN PRATIQUE dès 17 ans

### EXAMEN PRATIQUE dès 18 ans

Durée du permis  
probatoire 3 ans  
6 points  
puis + 2 points/an  
pendant 3 ans



d'info sur: <https://public.codesrousseau.fr/>



Le disque A pour  
« Apprenti »



doit être positionné  
sur la carrosserie  
à l'arrière gauche  
du véhicule.

# Épreuve théorique générale (E.T.G.)

L'épreuve du Code de la route n'est pas une simple interrogation sur la signalisation et les règles de conduite (thème L) mais vise à aiguiser la prise de conscience des risques en conduisant (thèmes C à E).

Les questions demandent aux candidats d'analyser les situations de conduite pour mieux adapter leur comportement sur la route.

## ■ 40 questions à choix multiple (QCM).

Il faut au moins 35 réponses exactes pour être admis.

## ■ Conseils pour bien répondre

N'oubliez pas que pour répondre aux questions vous n'êtes pas considéré comme un conducteur novice.

## ■ Vidéos 4 questions sur 40 sont annoncées par un pictogramme.



Quelques conseils pour répondre à l'examen.

Vous devez choisir les réponses parmi celles qui sont proposées.

**Une indication est donnée sur chaque bandeau de texte: une seule réponse ou plusieurs réponses attendues.**

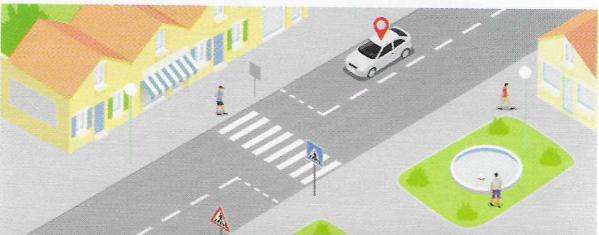
En général, vous êtes le conducteur d'où la photo a été prise. Parfois vous devrez analyser une situation d'un autre usager de la route.

**Vous trouverez sur l'image un pictogramme de l'usager.**



La question peut être illustrée par une courte vidéo dans des conditions réelles de circulation ou issue d'images de synthèse.

Pensez à regarder dans tous les rétroviseurs et à évaluer mentalement l'intervalle de sécurité avec les autres usagers.



Une réponse

- 1 Ce conducteur doit s'arrêter à hauteur de la ligne discontinue :  
- lorsqu'un piéton souhaite s'engager sur le passage pour piétons .....  
- même si aucun piéton n'est présent .....



Thème	Libellé
L	LA CIRCULATION ROUTIÈRE
C	LE CONDUCTEUR
R	LA ROUTE
U	LES AUTRES USAGERS
D	LES NOTIONS DIVERSES
A	LES PREMIERS SECOURS
P	PRENDRE ET QUITTER LE VÉHICULE
M	LA MÉCANIQUE ET LES ÉQUIPEMENTS
S	LA SÉCURITÉ DU PASSAGER ET DU VÉHICULE
E	L'ENVIRONNEMENT

La banque de questions de l'examen intègre plus de 1000 questions réparties en thématiques. L'organisation des questions est similaire à celle du présent ouvrage.

Les candidats ayant obtenu depuis moins de 5 ans un permis français comportant une épreuve théorique et une épreuve pratique sont dispensés de l'E.T.G. pour passer un permis d'une autre catégorie.



Plusieurs réponses

- 2 L'allumage des feux de recul est un indicateur du risque de manœuvre de ce véhicule :

OUI ..... A    NON ..... B

Son conducteur voit très bien le motard arriver :

OUI ..... C    NON ..... D



Plusieurs réponses

- 3 Dans ces conditions, j'utilise les feux de croisement principalement :

- pour voir ..... A    - pour être vu ..... B

Je peux allumer les feux de brouillard :

- avant ..... C    - arrière ..... D



Attention, deux réponses peuvent être justes dans la première partie ou dans la deuxième partie de la question. Bonnes réponses B, C et D.

# Épreuve pratique

Dès 17 ans, l'épreuve pratique est accessible après avoir été reçu à l'ETG.  
La durée totale de l'épreuve dure environ 32 minutes.

## ■ Déroulement de l'épreuve.

Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

L'épreuve comprend :

- une conduite dans diverses situations en agglomération et à allure soutenue sur route et/ou autoroute,
- la réalisation d'un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière,
- des vérifications sous forme de 3 questions orales.

Pour être reçu, vous devez obtenir au minimum 20 pts et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

## ■ En cas d'échec

Tirez tout le bénéfice de votre bilan, il constituera votre base de travail en vue de votre prochain examen.

## ■ En cas de réussite

Le formulaire reçu par courrier ou par e-mail sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Il est valable 4 mois.

## Résultats de l'épreuve

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne communique pas oralement le résultat, mais vous adressera le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) par courrier ou vous pouvez le télécharger en remplissant le formulaire sur:

\*Champs obligatoires

N° de dossier Code NEPH\*

000000000000

Date de naissance\*

JJ MM AAAA

Catégorie du permis passé\*

Sélectionner une catégorie

Captcha

OVA7

CAPTCHA

JE VÉRIFIE MON RÉSULTAT

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

En cas de contrôle des forces de l'ordre, ce certificat peut-être présenté en version papier ou directement sur un smartphone ou une tablette.

Le titre provisoire ne permet pas de conduire à l'étranger.



## Suivre la fabrication du permis

Afin de suivre la fabrication de votre permis, rendez-vous sur le site de l'ANTS.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>



Il est désormais possible de charger son permis de conduire numérique sur son téléphone. L'application France Identité permet de justifier son droit à la conduite sur les smartphones compatibles. Toutefois, la dématérialisation n'est pas obligatoire et l'usager conserve la possibilité d'utiliser un titre physique.

# Épreuve pratique

LA GRILLE D'ÉVALUATION TYPE EXAMEN repose sur l'analyse des compétences

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation						Autonomie conscience du risque	Conduite autonome
	E	0	1	2	3			
<b>Connaitre et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	X							
Effectuer des vérifications du véhicule	X							
Connaitre et utiliser les commandes		X						
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information	X							
Adapter son allure aux circonstances	X							
Appliquer la réglementation	X							
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers		X						
Partager la chaussée		X						
Maintenir des espaces de sécurité		X						
<b>Sous-totaux</b>								
Courtoisie au volant	+1							
Conduite économique et respectueuse de l'environnement	+1							
Total général								

Minimum 20 points sur 31

## Les différentes catégories de permis.

Catégorie	Types de véhicules	Conditions	Définitions
AM		14 ans ASSR 1 ou 2 ou ASR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2, 3 ou 4 roues à moteur:           <ul style="list-style-type: none"> <li>- cylindrée &lt; 50 cm³,</li> <li>- puissance ≤ 4 kW,</li> <li>- vitesse maxi 45 km/h.</li> </ul> </li> </ul>
A1		16 ans ASSR 2 ou ASR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motocyclettes avec ou sans side-car:           <ul style="list-style-type: none"> <li>- cylindrée limitée à 125 cm³,</li> <li>- puissance maxi 11 kW (15 CV), rapport poids/puissance maxi 0,1 kW/kg.</li> </ul> </li> <li>• Tricycles à moteur d'une puissance maximale de 15 kW (20 CV).</li> </ul>
A2		18 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motocyclettes avec ou sans side-car:           <ul style="list-style-type: none"> <li>- puissance maxi 35 kW (47 CV), rapport poids/puissance maxi 0,2 kW/kg.</li> </ul> </li> </ul> <p>La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus du double de sa puissance.</p>
A		A2 depuis 2 ans avec justificatif de formation (passerelle A2-A)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motocyclettes avec ou sans side-car</li> <li>• Tricycles à moteur d'une puissance supérieure à 15 kW (20 CV) (21 ans).</li> </ul>
B1		16 ans ASSR 2 ou ASR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quadricycles à moteur:           <ul style="list-style-type: none"> <li>- puissance maxi 15 kW</li> <li>- poids à vide maxi 550 kg pour les transports de marchandises et 400 kg pour les transports de personnes.</li> </ul> </li> </ul>
B		17 ans ASSR 2 ou ASR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules automobiles dont PTAC ≤ 3,5 t, 9 places assises maxi (conducteur compris).</li> <li>• Remorques: - PTAC ≤ 750 kg,</li> <li>- PTAC &gt; 750 kg à condition que la somme des PTAC soit ≤ 4,250 t (entre 3,500 t et 4,250 t, une formation de 7 heures est obligatoire «mention 96»).</li> <li>• 125 cm³ (11 kW) si 2 ans de permis et formation de 7 heures (en France uniquement).</li> <li>• Tricycle - L5e si 2 ans de permis, formation de 7 heures et plus de 21 ans (en France uniquement).</li> </ul>
BE		18 ans PERMIS B	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicules automobiles dont PTAC ≤ 3,5 t, + remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg sans excéder 3,5 t si la somme des PTAC de l'ensemble est &gt; à 4,250 t.</li> </ul>

**SUIVEZ LE CODE DE A À Z,  
OU ALLEZ DIRECTEMENT  
À LA CASE H.**



# La circulation routière



▶ <b>La signalisation routière</b>	<b>16</b>
<i>Les panneaux</i>	16
<i>Quelques risques à connaître</i>	30
<i>La signalisation temporaire</i>	32
<i>Les panneaux de direction</i>	34
<i>Le marquage au sol</i>	36
▶ <b>Les intersections</b>	<b>38</b>
<i>Aborder une intersection</i>	38
<i>Les panneaux de priorité</i>	40
<i>Intersections complexes, agglomération, voie d'accélération</i>	42
<i>Les carrefours à sens giratoire</i>	44
<i>Les feux - Combinaison feux + panneaux - Signe des agents</i>	46
▶ <b>Circuler</b>	<b>48</b>
<i>Les règles générales</i>	48
<i>Les changements de direction</i>	50
<i>Tourner à droite</i>	50
<i>Tourner à gauche</i>	52
▶ <b>La vitesse</b>	<b>54</b>
<i>Limitations de vitesse</i>	54
<i>Ajustement de la vitesse</i>	56
<i>Conséquences de la vitesse</i>	58
<i>Contrôle des vitesses</i>	58
▶ <b>Croiser et dépasser</b>	<b>60</b>
<i>Se croiser</i>	60
<i>Croisements difficiles</i>	62
<i>Dépasser</i>	64
<i>Conditions indispensables pour dépasser</i>	68
<i>Dépassements difficiles</i>	70
<i>Comment dépasser en toute sécurité ?</i>	72
<i>Dépassements par la droite</i>	74
<i>Être dépassé</i>	74
▶ <b>Stationner ou s'arrêter</b>	<b>76</b>
<i>La signalisation d'interdiction</i>	76
<i>Stationnement payant ou gratuit contrôlé par disque</i>	78
<i>Stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle</i>	80
<i>Où stationner en ville ?</i>	82
<i>Où stationner sur route ?</i>	86

# La signalisation routière

## Les panneaux

### ■ Un panneau a trois fonctions :

- signaler un danger,
- donner un ordre, une interdiction ou une obligation,
- donner une indication, un renseignement ou une direction.

### ■ Formes



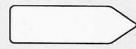
Danger



Prescription  
(ordre)



Indication



Direction

### ■ Couleurs



Permanent



Temporaire



Interdiction



Fin



Obligation



Fin



d'installation



pour la conduite

### ■ Application

#### Danger



à 50 m (environ)



à 150 m (environ)

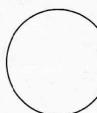
L'interdiction commence au panneau et s'étend jusqu'à la prochaine intersection ou jusqu'au signal de fin

Simple information avec parfois un comportement précis de prudence

Suivre la direction choisie

### ■ Les symboles

Ils précisent la nature du message et à qui il s'adresse.



Ordre



Interdiction



Piéton



Accès interdit aux piétons

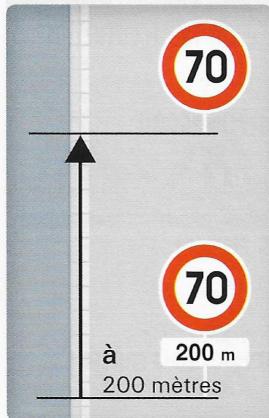
Forme et couleurs des panneaux.

## Les Panonceaux

Ils apportent des précisions complémentaires au panneau ou au signal sous lequel ils sont placés.

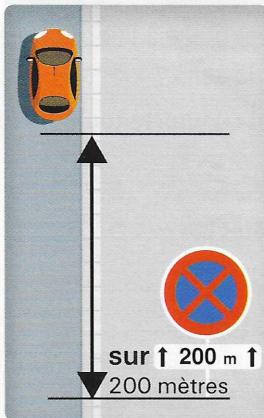
### Panonceaux de distance

*Distance à parcourir entre le panneau et le début de la zone concernée.*



### Panonceaux d'étendue

*Distance sur laquelle porte la prescription ou le danger.*



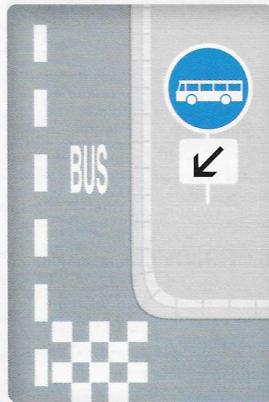
### Panonceaux de catégories

*Usagers concernés.*



### Panonceaux directionnels

*Position ou direction de la voie concernée.*



### Panonceaux d'indications diverses

*Modification de la signification du panneau.*



Interdiction de stationner sans payer une taxe

### Panonceaux associés à un feu tricolore

*Pour les cycles uniquement: autorisation de franchir le feu sous certaines conditions.*



# Signalisation routière

## Panneaux de danger

- **Règle générale** Les triangles sont placés avant le début de la zone dangereuse :
  - environ 150 mètres avant en rase campagne.
  - environ 50 mètres avant en agglomération.

### ■ Exception



Ce panneau est placé à l'endroit même où la circulation se fait à double sens.

Placé avant, il comporte toujours un panonceau de distance.

### ■ Les panneaux peuvent être complétés par :

Un panonceau de distance



La zone dangereuse commence 300 mètres après le panneau.

Un panonceau d'étendue



La zone dangereuse s'étend sur une longueur de 1500 mètres.

### ■ Un panonceau peut être commun à un panneau de danger et un panneau d'interdiction.



Les signaux sont alors placés dans cet ordre.

## ■ Planche de panneaux



Virage à gauche



Virage à droite

Succession de virages,  
le 1<sup>er</sup> est à droiteSuccession de virages,  
le 1<sup>er</sup> est à gauche

Cassis ou dos-d'âne



Ralentisseur



Chaussée rétrécie

Chaussée rétrécie  
par la droiteChaussée rétrécie par  
la gaucheChaussée  
particulièrement  
glissante

Pont mobile



Passage pour piétons

Passage pour piétons  
surélevéEndroit fréquenté par  
les enfantsPassage d'animaux  
domestiquesPassage d'animaux  
sauvages

Passage de cavaliers



Descente dangereuse

Annonce de feux  
tricoloresCirculation  
dans les 2 sensRisque de chute  
de pierres ou  
présence de pierres  
tombées sur la routeDébouché sur un quai  
ou une bergeDébouché de  
cyclistes venant de  
droite ou de gaucheTraversée  
d'une aire  
de danger aérienRisque de fort vent  
latéralTraversée de voies de  
tramwaysTraversée de voie de  
véhicules routiers  
des services réguliers  
de transport en  
communDanger pour  
lequel il n'existe  
pas de symbole  
correspondantARBRES INCLINÉS  
Danger précisé par le  
panonceauDescente  
dangereuse avec  
risque de heurt de  
véhicules lents

# Signalisation routière

## Panneaux d'interdiction

### Règle générale

L'interdiction commence à hauteur du panneau et s'étend jusqu'à la prochaine intersection ou jusqu'à un signal mettant fin à l'interdiction.

### La portée de l'interdiction est très souvent modifiée ou limitée par des panonceaux placés sous le signal.



**Panonceau de distance**  
L'interdiction commence 200 m après le signal.



**Panonceau d'étendue**  
L'interdiction s'applique sur 2 km à partir du signal.



**Panonceau de catégorie**  
L'interdiction ne concerne que les véhicules de plus de 3,5 tonnes.



**Panonceau d'indication diverse**  
L'interdiction ne s'applique que lorsqu'il pleut.

### Dans le cas de superposition de 2 panneaux d'interdiction.

Chaque panneau se lit séparément sans tenir compte de celui qui peut l'accompagner.



L'accès est interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises.



La vitesse est limitée à 50 km/h pour tous.

### En revanche un panneau + un panonceau se lisent ensemble.



La vitesse est limitée à 50 km/h uniquement pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

## Planche de panneaux



Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens



Sens interdit



Sens interdit il peut être sur fond jaune vif



Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection



Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



Interdiction de faire demi-tour jusqu'à la prochaine intersection incluse



Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que 2 roues



L'interdiction de dépasser concerne seulement les transports de marchandises de plus de 3,5 t



Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse



Arrêt obligatoire au barrage de gendarmerie



Arrêt obligatoire au poste de péage



Accès interdit aux véhicules à moteur à l'exception des cyclomoteurs



Accès interdit à tous les véhicules à moteur



Accès interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises



Accès interdit aux piétons



Accès interdit aux cycles



Accès interdit aux véhicules à traction animale



Accès interdit aux véhicules agricoles à moteur



Accès interdit aux véhicules de transport en commun



Accès interdit aux cyclomoteurs



Accès interdit aux motos et motos légères



Limitation de vitesse



Usagers concernés par cette limitation de vitesse



Signaux sonores interdits



Accès interdit aux véhicules dont le PTAC (ou le PTRA) dépasse le poids indiqué sur le panneau



Accès interdit aux véhicules tractant une caravane ou une remorque de plus de 250 kg



Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus de 2 tonnes



Accès interdit aux véhicules ou ensembles de véhicules ayant une longueur, chargement compris, > 10 m



Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, dépasse la dimension indiquée



Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, dépasse la dimension indiquée



Interdiction aux véhicules de circuler sans maintenir entre eux au moins l'intervalle indiqué



Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises explosives ou facilement inflammables



Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises susceptibles de polluer les eaux



Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses



Interdiction dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau

# Signalisation routière

## ■ Fin d'interdiction



Fin de toutes les interdictions précédemment signalées et imposées aux véhicules en mouvement



Fin de limitation de vitesse à 60 km/h



Fin d'interdiction de dépasser



Fin d'interdiction de l'emploi des avertisseurs sonores



Fin d'interdiction de dépasser pour les véhicules de transport de marchandises dont le PTAC est > 3,5 tonnes



Fin d'une interdiction dont la nature est mentionnée sur le panneau

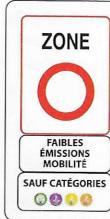
## ■ Panneaux de zone



Début de zone



Fin de zone



ZONE



FAIBLES  
ÉMISSIONS  
MOBILITÉ  
SAUF CATÉGORIES



FIN de ZONE

Entrée ou sortie de zone de circulation restreinte.

Le panonceau indique les caractéristiques de la limitation d'accès.



Entrée et sortie d'une zone de rencontre



## La signalisation dynamique

### ■ Règle générale

La signalisation dynamique est destinée à délivrer des messages amenés à être modifiés fréquemment ou nécessitant d'être activés dans des délais très brefs.

Elle informe les usagers des perturbations affectant ou pouvant affecter leur parcours et les conseille dans les situations difficiles.

Elle poursuit 3 objectifs :

#### ■ La sécurité :

éviter les sur-accidents ou les accidents sur les dangers évolutifs.



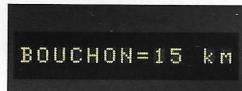
Accident



Queue de bouchon



Attention



Panneau à message variable (PMV)

#### ■ L'information :

pour annoncer les conditions de circulation et/ou de déplacement en cours ou prévues.



Chute de neige ou pluie verglaçante en cours ou prévue



Présence de nappes de brouillard ou de fumées épaisse



Détection avérée d'un animal sur la chaussée



Présence proche d'un ou de plusieurs piétons sur les voies ou sur la bande d'arrêt d'urgence.



Arrivée d'un train. Barrières fermées

#### ■ La gestion du trafic :

afin d'optimiser le fonctionnement des réseaux (harmonisation des vitesses, arrêt et/ou contrôle du trafic, détournement de tout ou partie du trafic).



# Panneaux d'indication

## Règle générale

Les panneaux d'indication sont implantés à proximité de ce qu'ils signalent.

Ils peuvent être complétés par un panonceau :

- de distance, quand ils sont placés en retrait, **200 m**
- de catégorie, quand l'information ne concerne que certains usagers. 

## Planche de panneaux



Rappel du respect des distances de sécurité en tunnel.



Ces panneaux rappellent l'espacement que les usagers doivent laisser entre leurs véhicules sur autoroutes et sur routes à deux fois deux voies.



Indication aux frontières rappelant les limites de vitesse en territoire français



Radar Contrôles automatiques



Circulation autorisée inter-films



Vitesse conseillée



Arrêt de bus



Traversée de voies de tramway



Traversée de voie de véhicules routiers des services réguliers de transport en commun



Lieu aménagé pour le stationnement. Parking



Station d'autopartage



Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée avec contrôle par disque



Parking relais



Impasse ou rue sans issue



Impasse avec issue pour les piétons



Impasse avec issue pour les piétons et les cyclistes



Ralentiisseur (surélévation de la chaussée)



Circulation à sens unique



Créneau de dépassement sur section de route à 3 voies



Section de route à 3 voies. Créneau de dépassement en sens inverse



Chaussée à double sens dont le sens opposé est réservé à la circulation des autobus



Chaussée à double sens, dont le sens opposé est réservé à la circulation des cycles



Fin de créneau de dépassement



Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie



Double sens cyclable sur la chaussée rencontrée.

# Signalisation routière

## Planche de panneaux



Route à accès réglementé



Fin de route à accès réglementé



Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à 2 ou 3 roues



Fin d'une piste ou d'une bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à 2 ou 3 roues



Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse



Passage pour piétons



Annonce d'une route à vitesse régulée



Conditions particulières de circulation sur la route transversale



Début et fin de voie verte



Début d'une section d'autoroute



Fin d'une section d'autoroute



Présignalisation d'une borne de retrait de ticket de péage



Présignalisation du paiement du péage



Entrée et sortie d'une aire piétonne



Voie de détresse



Emplacement d'arrêt d'urgence



Paiement par carte bancaire



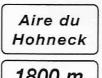
Paiement automatique par pièces de monnaie et billets



Télépéage. Paiement par abonnement. La voie est réservée aux usagers abonnés.



Présignalisation d'une aire de service ou de repos sur autoroute ou sur route à chaussées séparées



Entrée



Sortie

Ce signal indique l'entrée d'un tunnel où il est interdit de faire demi-tour, de s'arrêter et de stationner en dehors des emplacements d'arrêt d'urgence prévus à cet effet et où l'allumage des feux de croisement est obligatoire

<b>VOIE RESERVÉE</b>  <b>TAXIS</b> 	<b>VOIE RESERVÉE</b>  <b>TAXIS</b>   
----------------------------------------------	------------------------------------------------------

Voie réservée au covoiturage

DE h à h

Fin de voie réservée au covoiturage

## ■ Planche de panneaux

Risque d'incendie	Poste de secours	Informations relatives aux services ou activités touristiques	Poste d'appel d'urgence	Cabine téléphonique publique	Point de gonflage gratuit
Gare auto-train	Embarcadère	Moyen de lutte contre l'incendie	Issue de secours vers la droite	Issue de secours vers la gauche	Atelier d'entretien des véhicules
Jalonnement d'un poste d'appel d'urgence vers la droite	Jalonnement piétonnier d'une issue de secours vers la gauche		Auberge de jeunesse	Emplacement pour pique-nique	Installations accessibles pour handicapés
Lieu aménagé pour la pratique du covoiturage	Chambre d'hôtes ou gîte	Station de vidange pour caravanes, autocaravanes et cars	Stationnement réglementé pour les camping-cars	Café ouvert 7j/7.	Information faisant partie du relais d'information service
Terrain de camping pour tentes	Terrain de camping pour caravanes et autocaravanes	Installations ou services divers	Point de départ d'un itinéraire pédestre	Toilettes ouvertes au public	Restaurant ouvert 7j/7
Postes de distribution de carburant ouvert 7j/7 et 24h/24h assurant la recharge des véhicules électriques	Point de vue	Fréquence d'une station de radio dédiée aux informations sur la circulation routière et l'état des routes	Jeux d'enfants	Distributeur de billets de banque	Point de détente
Présignalisation de la praticabilité d'une route	Route fermée. Section ouverte jusqu'au lieu indiqué		Entrée de zone d'obligation d'équipements en période hivernale.	Sortie de zone d'obligation d'équipements en période hivernale.	



# Panneaux de localisation



Entrée d'agglomération sur route nationale



Sortie d'agglomération sur route nationale

## Les Loges

Lieu-dit, forêt ou autre lieu traversé par la route

## La Marne

Cours d'eau



Parc national (ou naturel régional)



Localisation d'un état appartenant à la C.E.E.

# Panneaux temporaires

## Règle générale

Les panneaux sont souvent posés au sol.

La signalisation temporaire sert à prévenir les usagers d'une modification due à un accident, des travaux, etc. Elle prévaut sur la signalisation habituelle. Le marquage au sol est jaune.

## Planche de panneaux



Annonce de signaux lumineux réglant la circulation



Chaussée rétrécie par la droite ou par la gauche ou des deux côtés



Chaussée glissante



Projection de gravillons



Annonce de nappes de brouillard ou de fumées épaissees



Cassis, dos-d'âne



Travaux



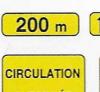
Accident



Bouchon



Autres dangers : il peut ou non être précisé par un panonceau



Panneaux d'indications diverses



ROUTE BARRÉE 300 m



Présignalisation de déviation



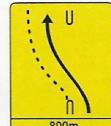
Présignalisation de déviation catégorielle



Présignalisation de déviation avec mention de la ville



Présignalisation de l'origine d'un itinéraire de déviation par adjonction d'un cartouche jaune



Présignalisation de changement de chaussée : circulation sur une voie



Affectation des voies : une voie dans un sens 2 voies en sens inverse



Direction de déviation avec mention de la ville



Announce de la réduction du nombre de voies laissées libres à la circulation sur routes à chaussées séparées



Fin de déviation



Barrière, signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée



Dispositif conique. Signalisation de position des limites d'obstacles temporaires



Autorisation de passer



Accès interdit



Barrage. Signalisation de position d'un obstacle temporaire

# Signalisation routière

## Panonceaux

### Panonceaux de distance

400m

à 400 m

### Panonceaux d'étendue

↑ 5km ↑

sur 5 km

### Panonceaux directionnels

→ 50 m



pour la voie indiquée

### Panonceaux de catégorie



Véhicules dont le PTAC ou le PTRA est ≤ à 3,5 t



Véhicules de transport en commun de personnes



Motos et motos légères



Cycles



Cyclomoteurs

5.5t

Véhicules dont le PTAC ou PTRA est > à 5,5 t



Véhicules de transport affecté au transport de marchandises



Véhicules ayant une longueur > à 10 m



Véhicules agricoles à moteur



Véhicules tractant une remorque de plus de 250 kg et dont le PTRA est ≤ 3,5 t



Installations accessibles aux handicapés physiques



Piétons



Véhicules bénéficiant du label autopartage



5.5t

Transport de marchandises dont le ou le PTRA est > à 5,5 t



Véhicules tractant une remorque dont le PTAC est > à 250 kg

2m

Véhicules ayant une largeur > à 2 m



Véhicules ayant une hauteur totale > à 3,5 m



Véhicules équipés de chaînes à neige



SAUF  
INTERDIT  
SAUF

La prescription donnée par le panneau associé ne s'applique pas aux cyclistes



Risque de heurt de véhicules lents

### Panonceaux d'indications diverses



Aire de danger aérien



Voie ferrée électrifiée



CHAUSSEE DÉFORMÉE



Passage pour piétons surélevé



Indique que l'emplacement d'arrêt d'urgence est doté d'un poste d'appel d'urgence et d'un moyen de lutte contre l'incendie

### Panonceaux d'autorisation conditionnelle



Autorisation pour les cyclistes, usagers d'EDPM et de cyclomobiles de franchir le feu rouge pour suivre la ou les directions indiquées par la ou les flèches jaunes

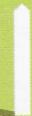
## Balises de position

Elles guident les usagers et signalent l'endroit précis d'un danger particulier.



### ▲ Manche à air

Sert à indiquer la force et la direction du vent.



### ◆ Balises de virage

Elles soulignent la courbe pour la rendre plus visible.  
Dans les régions fréquemment enneigées, elles sont surmontées d'un capuchon rouge.



### ► Balises d'obstacle

Elles signalent les obstacles près de la chaussée.



### ◀ Balise d'intersection

Elle signale une intersection mais ne donne pas la règle de priorité.



### ► Balisage de virage

Dans les courbes très accentuées, il complète ou remplace des balises de virage.



### ◀ Délinéateurs

Ils guident les usagers en délimitant les bords de la chaussée.



Les **bornes** permettent de se repérer, indiquent le type et le numéro de la route, un point de repérage (PR) kilométrique, l'altitude...

## Balises de renforcement

Elles renforcent la divergence des courants de circulation.



### ◀ Balise de tête d'îlot

Elle signale le sens du contournement du terre-plein.

# La signalisation routière

## Quelques risques à connaître

Ils annoncent le danger et permettent au conducteur d'anticiper.



Circulation dans les deux sens, à partir du panneau.

Les dangers peuvent être liés à la route, aux autres usagers ou à des conditions particulières.

Seul, ce panneau échappe à la règle, la circulation à double sens commence au panneau.

### Il faut ralentir pour tenir compte du risque :



Débouché de cyclistes.

Attention, débouché de cyclistes arrivant de droite ou de gauche.



Chaussée glissante.

Ralentir permet d'éviter le dérapage et diminue la distance de freinage.



Endroits fréquentés par les enfants.

Ce signal est placé aux abords des écoles, colonies de vacances, terrains de jeux.



Descente dangereuse.

Il faut adapter son allure et utiliser la boîte de vitesses (rétrograder) pour ne pas se faire entraîner par la pente.



10 %, c'est descendre de 10 m tous les 100 m parcourus.



Danger: animaux domestiques et sauvages.

Les animaux sont imprévisibles. Ralentir permet de réagir plus vite si un animal surgit.



Danger à cause de la courbe très accentuée et du manque de visibilité.

Ce panneau annonce plusieurs virages (sur 2 km) dont le premier est à droite.



Risque de chutes de pierres : ralentir pour pouvoir éviter des pierres déjà tombées.

Ne pas s'arrêter dans la zone (ici 3 km).



Risque de traversée d'animaux sauvages.

Attention, les animaux sauvages ne connaissent pas les panneaux et peuvent surgir n'importe où !

# La signalisation routière

## La signalisation temporaire

Elle prévaut sur la signalisation habituelle. Le marquage au sol est jaune.

Les panneaux sont la plupart du temps posés au sol.

La signalisation temporaire sert à prévenir les usagers d'une modification due à un accident, des travaux etc.

### Dangers temporaires



Travaux = Ralentir

Il faut ralentir, ne plus dépasser et se préparer à mettre les feux de détresse si nécessaire.

Lors de travaux, les dangers peuvent être très différents :

- risques liés au personnel : ouvriers sur la route,
- risques liés à l'état de la chaussée : boue, trous...,
- risques liés à la configuration : rétrécissement...

### Déviation de la circulation



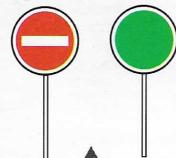
L'itinéraire de déviation n'a rien d'obligatoire sauf si la signalisation désigne une catégorie d'usagers particulière.

### Circulation alternée



Feu jaune clignotant en bas : on peut passer avec prudence.

Lorsque les travaux ne laissent qu'une seule voie de circulation, le passage est réglé par des feux alternatifs ou manuellement par le personnel du chantier.



Piquets mobiles  
S'arrêter/Passer.



▶ Projections de gravillons.  
Risque de dérapage.



FAUCHAGE

ACCIDENT

BOUE

Dangers particuliers précisés par un panonceau.



▲ Des lignes jaunes provisoires qu'il faut prendre en considération même si dans certains cas, le marquage blanc n'a pas été effacé.



▶ Fonctionnement du feu :

- jaune clignotant en bas à la place du vert,
- jaune au milieu,
- rouge,
- jaune clignotant en bas...

# La signalisation routière

## Les panneaux de direction

### ■ Des couleurs pour s'orienter

- █ Bleu : itinéraires autoroutiers.
- █ Vert : itinéraires reliant des grandes villes.
- █ Blanc : directions locales.
- █ Jaune : itinéraires temporaires ou bis ou de substitution.
- █ Marron : sites touristiques.

Les panneaux de direction aident le conducteur à suivre un itinéraire.

- Ils annoncent les intersections.
- Ils indiquent les villes desservies.
- Ils précisent le type et le numéro des routes.

### ■ Des idéogrammes pour informer vite



Direction vers un aéroport.

Des informations complémentaires sont apportées aux directions indiquées.

### ■ Des symboles pour suivre un itinéraire

**Bis** L'itinéraire Bis permet de fluidifier la circulation. Il n'est jamais obligatoire.

L'itinéraire Bis permet de délester l'itinéraire principal qui est très fréquenté en période de vacances ou de week-end.

**S 3** Lorsque le réseau principal connaît souvent des perturbations, un itinéraire de substitution est prévu.

Ils permettent de contourner les difficultés (embouteillages, travaux, accidents...). Le numéro permet de suivre l'itinéraire de remplacement en question.

### ■ Des formes et des flèches à suivre

La signalisation de direction est celle qui se rapproche le plus du langage écrit.

- ① Flèches à l'intérieur du panneau.
- ② Schéma de l'intersection.
- ③ Panneau en forme de flèche.



▲ Tourner à droite devant le panneau pour suivre NOIRMOUTIER.

**N 83** Nationale n° 83.

**D 21** Départementale n° 21.

**C 3** Communale n° 3

**E 712** Européenne n° 712.

**M 627** Métropolitaine n° 627.

▲ Cartouches ou encarts pour se repérer.



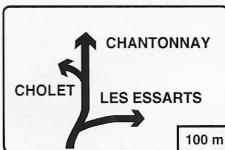
▲ Carrefour avec voie de stockage à droite pour tourner à gauche.



▲ Rocade.



① Directions à prendre aux prochaines intersections en fonction de l'itinéraire choisi.



② Le tracé de la route sur le panneau permet d'anticiper 100 mètres avant l'intersection.

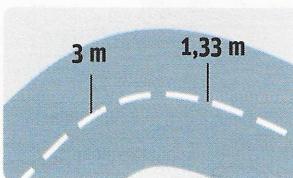
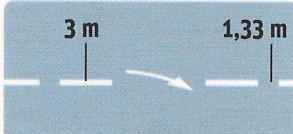
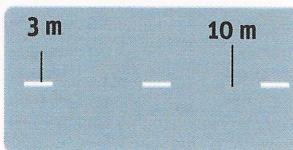
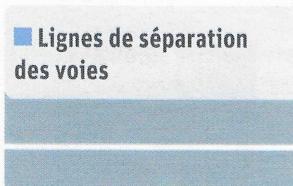
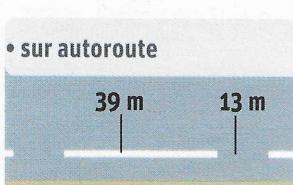


③ Placé dans l'intersection, il faut tourner devant le panneau.

# La signalisation routière

## Le marquage au sol

Il sert à guider les conducteurs. Les traits des lignes discontinues délimitant les voies de circulation sur route ont une longueur de 3 mètres.



### Ligne de rive

Sur route, elle sépare l'accotement de la chaussée. À l'approche d'une intersection, elle peut être remplacée par une ligne de 20 m espacée de 6 m.

Sur autoroute, elle délimite la bande d'arrêt d'urgence. La voie la plus à gauche est délimitée par une ligne continue le long du terre-plein central (confirmation que l'on circule en sens unique).

### Ligne continue

Elle délimite la voie dans laquelle on doit rester. Interdiction de la franchir ou de la chevaucher.

### Ligne discontinue

Elle peut être franchie uniquement pour dépasser ou changer de direction.

### Ligne d'annonce

Elle précède une ligne continue et comporte des flèches de rabattement.

### Ligne de dissuasion

Cette ligne autorise le dépassement des véhicules roulant lentement (tracteurs, voiturettes...) sur des routes étroites et sinueuses.

### Lignes de séparation des voies (suite)



### Ligne mixte

C'est une ligne continue doublée d'une ligne discontinue, les conducteurs peuvent changer de voie pour dépasser; côté ligne continue, ils y restent!

### Flèches de rabattement

Elles obligent les conducteurs qui circulent dans le sens de ces flèches à se rabattre à droite.



Elles annoncent une ligne continue ou la réduction du nombre de voies sur les routes comportant 3 ou 4 voies.

### Flèches directionnelles

Elles sont répétées 3 fois dans chacune des voies appelées "voies de stockage". Elles facilitent le placement sur la chaussée quand le conducteur a sélectionné sa direction.



▲ Quelques mètres avant la dernière flèche, les lignes discontinues peuvent être remplacées par une ligne continue qui interdit le changement de voie.

# Les intersections

## Aborder une intersection

### Comment les franchir ?

- 1 - Les repérer
- 2 - Ralentir!
- 3 - Observer et comprendre les intentions des autres!
- 4 - Avertir si besoin...

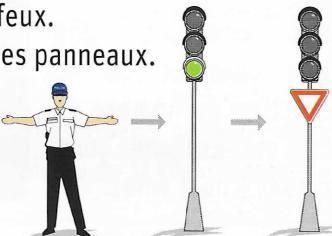
Les intersections peuvent être mises en évidence par des balises mais ce n'est pas systématique ! Et ce n'est jamais le cas en ville.

### Identifier l'ordre de passage

Repérer la présence de panneaux de priorités.  
Repérer la présence de feux tricolores.  
Repérer la présence d'un agent.

### Ordre d'importance

L'agent prime sur les feux.  
Les feux priment sur les panneaux.



### Absence de signalisation

En l'absence de panneaux, de feux ou d'un agent, les conducteurs doivent céder le passage aux usagers venant de droite.

C'est souvent le cas en ville et particulièrement dans les zones 30.

### Les chemins de terre

Les usagers sortants ne s'engagent que lorsque la voie est totalement libre.

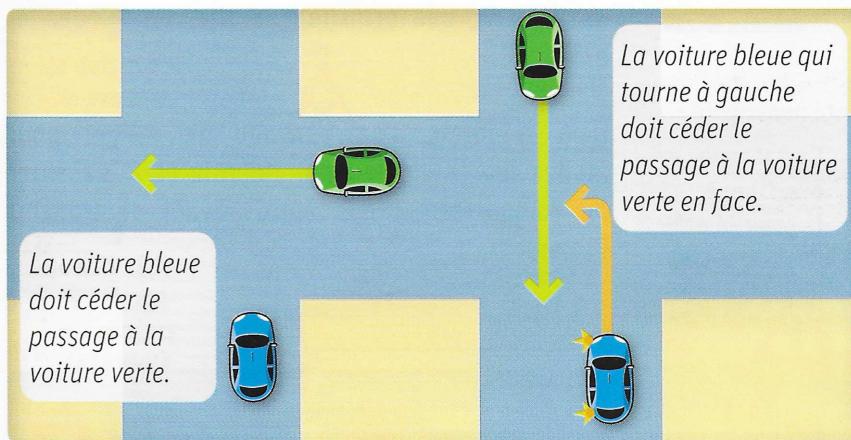




▲ Avertir de son approche si nécessaire.



◀ **Balise d'intersection:**  
elle signale une intersection mais elle ne donne pas la règle de priorité.



La voiture bleue doit céder le passage à la voiture verte.

▲ Absence de signalisation.

Les conducteurs doivent céder le passage aux usagers venant de droite.

▼ Les ronds-points sans signalisation sont régis par la priorité à droite.

La bleue, la jaune puis la rouge.

La voiture puis le vélo.

# Les intersections

## Les panneaux de priorité

### Route prioritaire



Tant que l'on rencontre ce panneau, la route reste prioritaire.

Il est placé après les intersections pour signaler à ceux qui empruntent cette route, qu'elle est prioritaire.



À l'entrée d'une agglomération par exemple, une route peut perdre son caractère prioritaire.

On peut alors rencontrer des feux tricolores, un "STOP", une priorité à droite, un "Cédez-le-passage"...

### Priorité ponctuelle



Ce panneau avertit que la priorité est valable à la prochaine intersection uniquement.

Il a la forme d'un panneau de danger pour inciter les conducteurs à ralentir et à s'assurer du comportement des autres avant de franchir l'intersection.

### "STOP"



Arrêt obligatoire à la limite de la chaussée abordée sans dépasser la ligne blanche.



▲ Lignes sur route à double sens. ▲

### "Cédez-le-passage"



Obligation de céder le passage à gauche et à droite sans forcément s'arrêter si la route est libre.

Dans un sens unique, la ligne au sol qui accompagne un "STOP" ou un "Cédez-le-passage" traverse toute la largeur de la chaussée.



■ Obligation de céder le passage à tous les usagers venant de droite

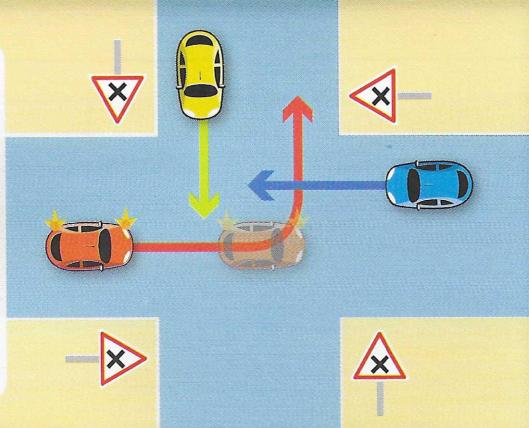
3 situations !	J'ai rencontré...	Je sais que...	Les autres ont...
<b>1</b> Les autres doivent me céder le passage.		Je circule sur une route à caractère prioritaire jusqu'à	
			ou
<b>2</b> Je dois céder le passage à droite.		La priorité est valable à cette intersection seulement.	
	Pas de panneau ou 		Pas de panneau ou 
<b>3</b> Je dois céder le passage aux usagers de la route "prioritaire". (cela peut-être à droite, à gauche ou en face)	puis	L'arrêt n'est pas obligatoire.	
	puis	L'arrêt est impératif, à hauteur de la ligne blanche.	ou

1 - La rouge avance et s'arrête.

2 - La jaune passe derrière la rouge.

3 - La bleue passe.

4 - La rouge tourne derrière la bleue.



# Les intersections

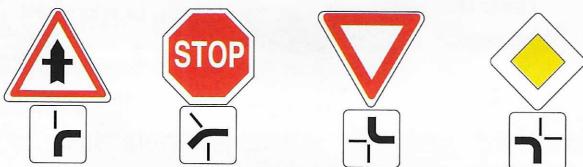
## Intersections complexes

### Panonceaux schémas

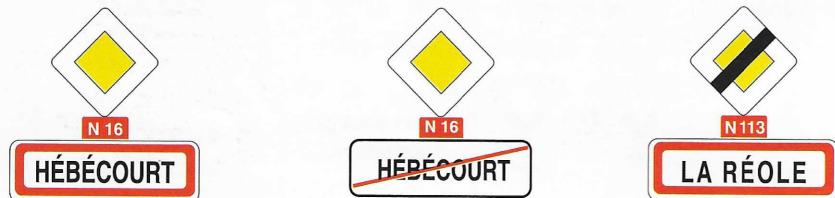
Ils schématisent la forme de l'intersection quand il y a une ambiguïté.

L'axe prioritaire est en gras.

Le trait "sud" (ou à la base du panonceau schéma) représente la route sur laquelle on circule.



## Agglomération



À l'intérieur de l'agglomération, la route conserve son caractère prioritaire.

À la sortie de l'agglomération, la route reste ou devient à caractère prioritaire.

Le conducteur doit s'informer de la règle de passage à la prochaine intersection.

## Voie d'insertion

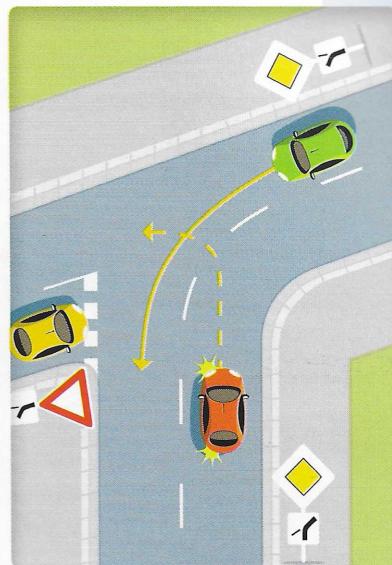
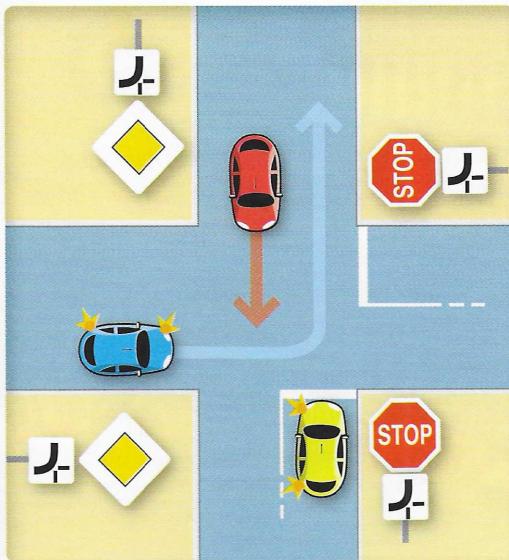


Lorsque le panneau "Cédez-le-passage" est situé sur une voie d'insertion, le conducteur choisit le moment opportun, accélère suffisamment pour s'insérer sur la chaussée prioritaire sans gêner les usagers qui y circulent.

Route sur laquelle  
on doit céder le passage.



Route sur laquelle  
on est prioritaire.



- ▲ 1 - La bleue continue sa route car elle reste sur l'itinéraire prioritaire.
- 2 - La rouge passe après la bleue.
- 3 - La jaune passe, quand la route abordée est libre.

▲ La verte passe en premier.  
Elle circule sur l'axe prioritaire et qu'elle aille en direction du "Cédez-le-passage" ou pas, elle reste prioritaire!



# Les intersections

## Les carrefours à sens giratoire



Carrefour giratoire



Carrefour  
à sens giratoire.



CÉDEZ LE  
PASSAGE



Obligation  
de tourner à droite.

### ■ Ordre de passage

Avant de s'y engager, céder le passage aux usagers qui circulent sur l'anneau et qui viennent de gauche.

Ils comportent un terre-plein généralement infranchissable. Un "Cédez-le-passage" est placé à l'entrée.

Qu'il y ait 1, 2 ou 3 voies, il faut considérer ces carrefours comme des routes à sens unique, mais circulaires !

### ■ Se placer

- Se placer à droite pour tourner à droite ou aller en face.
- Possibilité de se placer à gauche pour tourner à gauche ou faire demi-tour.

Quand l'anneau du rond-point comporte plusieurs voies, c'est l'usager qui change de voie qui doit céder le passage.

Si on est perdu, rester dans la voie de droite pour trouver la bonne direction.

### ■ Communiquer

Pour quitter le carrefour, il faut allumer les clignotants au niveau de la route précédent la sortie choisie pour permettre aux autres de s'insérer...

Il faut considérer que ceux qui circulent sur l'anneau sans clignotant ainsi que ceux qui gardent leur clignotant gauche allumé, n'ont pas l'intention de sortir du carrefour à sens giratoire... Pour faciliter l'écoulement du trafic, les clignotants sont utiles. C'est une aide précieuse pour les conducteurs qui s'insèrent.



# Les intersections

## Les feux tricolores



### ■ Feu vert

Donne l'autorisation de passer.



### ■ Feu jaune

Annonce le rouge. S'arrêter sauf risque d'accident.



### ■ Feu jaune clignotant à la place du vert

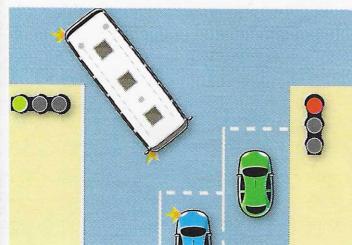
Annonce un danger particulier.



### ■ Feu rouge

Impose l'arrêt à l'aplomb du support avant un passage piétons ou à hauteur de la ligne d'effet ou du sas cycliste.

Le feu des piétons est au vert.



La ligne d'effet des feux indique l'endroit précis où il faut s'arrêter lorsque le feu est rouge. Les lignes d'arrêt peuvent être décalées pour que les véhicules encombrants puissent tourner plus facilement.

### ■ Les feux ne fonctionnent pas

On cède la priorité à droite ou on applique la règle énoncée par le panneau.



ou



L'usager applique la règle de la priorité à droite.

ou



L'usager applique la règle énoncée par le panneau.



Ici, cédez le passage à droite et à gauche

## Signes des agents

### ■ Les indications

données par les agents annulent et remplacent la signalisation et les règles de circulation mises en place.

Lorsqu'un agent règle la circulation et que l'on veut tourner à gauche, il faut le contourner et s'arrêter sans dépasser l'axe de la rue puis poursuivre quand il en donne l'ordre.



▲ Feux et flèche supplémentaire.

Cette flèche jaune clignotante autorise à tourner à droite avec prudence et en cédant le passage aux autres véhicules ou piétons.

▲ Feux en forme de flèche.

Ils alternent un ordre de passage en fonction de la direction que l'on veut prendre. Une flèche verte qui autorise à tourner à gauche signifie que les usagers en face sont arrêtés à un feu rouge.



◀ A certaines intersections, le feu des usagers venant en sens inverse est décalé dans le temps pour permettre au conducteur de tourner à gauche sans avoir à céder le passage.  
Une croix indique la couleur du feu.

Attention en tournant,  
le feu piéton  
est au vert et des cyclistes  
peuvent traverser !



Vu de face  
ou de dos  
Arrêt  
obligatoire.



De face,  
un bras levé  
S'arrêter.



Vu de profil  
**Autorisation  
de passer.**



Geste de haut  
en bas  
de l'avant-bras  
Ralentir.



Geste circulaire  
de l'avant-bras  
**Circuler,  
accélérer.**

# Circuler

## Les règles générales

### ■ Position sur la chaussée

En marche normale, rouler près du bord droit.  
S'il existe plusieurs voies, emprunter la plus à droite.  
Attention, la voie la plus à droite peut être réservée à d'autres usagers.

### ■ Flèches directionnelles

Suivre la direction indiquée par les flèches.  
Si plusieurs voies permettent d'aller dans la même direction, utiliser la voie la plus à droite.

### ■ Intersection encombrée

Lorsqu'une intersection est encombrée, s'arrêter avant, afin de ne pas bloquer le passage à la voie transversale.

### ■ Circuler en file

En cas de circulation en files ininterrompues sur toutes les voies, le conducteur :

- doit rester dans sa file,
- peut quitter sa file pour préparer un changement de direction,
- peut dépasser les véhicules d'une autre file par la droite (ce n'est pas considéré comme un dépassement),
- doit allumer ses feux de détresse, s'il est le dernier de la file, pour prévenir les autres usagers du ralentissement.



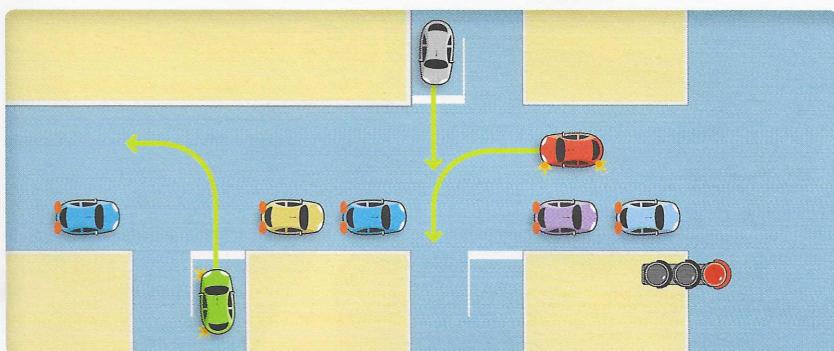
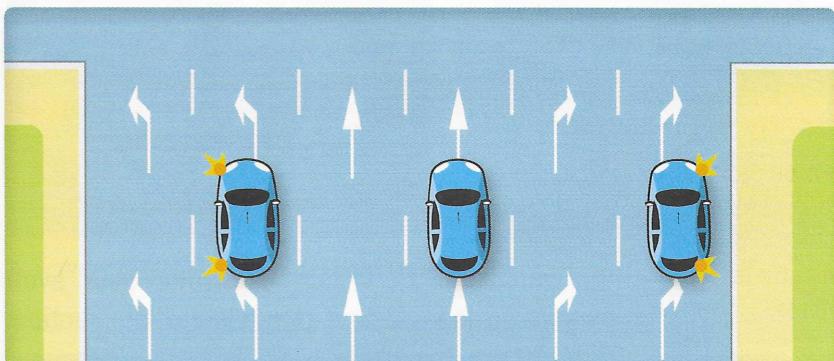


▲ La voie de droite est réservée aux cyclistes.



▲ La voie de droite est une voie pour véhicules lents.

Je dois l'utiliser si ma vitesse est inférieure ou égale à 60 km/h.



## *Les changements de direction*

### ■ Avant de tourner

#### CONTRÔLER

**regarder** devant,  
mais aussi dans les  
rétroviseurs  
les intentions des autres.

#### AVERTIR

avec les clignotants de  
nos propres intentions.

**AGIR**, c'est serrer  
l'axe de la rue ou serrer  
à droite.

Un conducteur ayant l'intention de changer de direction doit :

- s'assurer que la route qu'il veut emprunter n'est pas en sens interdit;
- surveiller la route vers l'avant et vers l'arrière;
- signaler son intention à l'aide du clignotant;
- ralentir sans freiner brusquement pour ne pas surprendre les usagers qui le suivent;
- respecter les priorités de passage et notamment les piétons qui traversent.

## *Tourner à droite*

Serrer le bord droit de la chaussée en veillant à ce qu'aucun deux-roues ne se faufile entre le trottoir et le véhicule.

Dans une intersection où l'on doit céder le passage, ne pas oublier de regarder dans les 2 sens de circulation.

Un automobiliste venant de droite peut avoir entamé un dépassement à hauteur de l'intersection.



▲ Avertir de ses intentions en actionnant le clignotant du côté où l'on souhaite tourner.



▲ Tourner la tête pour regarder dans l'angle mort.

▼ Vérifications à gauche... Et à droite avant de tourner à droite !

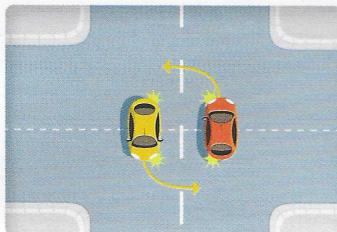


# Circuler

## Turner à gauche

### Sur une route à double sens

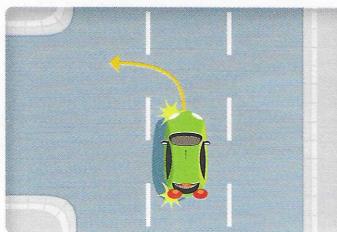
Serrer à gauche sans dépasser l'axe de la chaussée.



Turner en contournant le centre de l'intersection.

### Sur une route à 3 voies à double sens

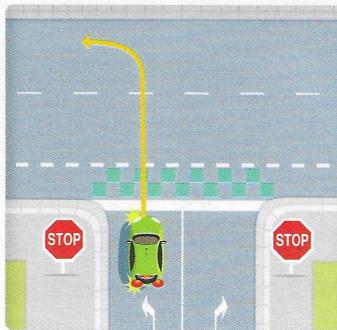
Se placer dans la voie du milieu.



Pour éviter toute confusion avec un dépassement, faire clignoter les feux stop le plus tôt possible.

### Sur une chaussée à sens unique

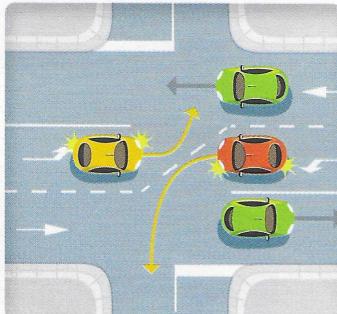
Se placer dans la voie la plus à gauche.



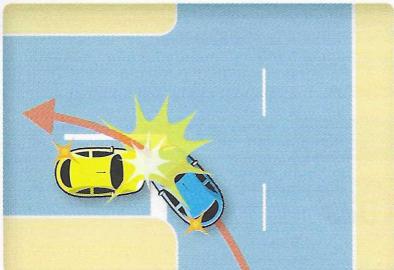
### Dans un carrefour "à l'indonésienne"



Le carrefour à "l'indonésienne".

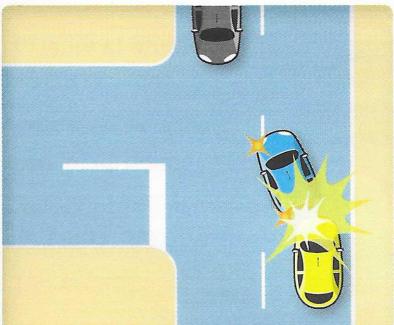


Turner en passant devant le véhicule qui fait face et qui veut tourner à gauche aussi.



► En coupant un "tourne à gauche", le conducteur circule sur la partie gauche de la chaussée.

*Il est donc en infraction et responsable en cas d'accident.*



► Si on doit s'arrêter avant de tourner à gauche, ne pas braquer les roues pour ne pas être projeté vers le véhicule qui viendrait en face en cas de choc par l'arrière.



▲ Décider de tourner à gauche avant le tracteur ? ⇒ DANGER



▲ Attention, prudence avant de tourner, la visibilité vers l'avant est moins bonne.

# La vitesse

## Limitations de vitesse

### En ville



Ce panneau limite la vitesse à 50 km/h et interdit l'usage du klaxon sauf danger immédiat.

Un panneau implanté après ne concerne que cette rue.



La limitation concerne toute la ville.

### Hors agglomération



#### Route à double sens

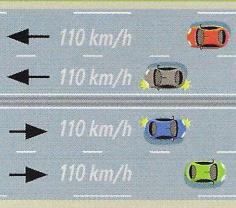
Elles peuvent être à deux voies, trois voies ou quatre voies.



Si la section de route comporte au moins deux voies affectées à un même sens de circulation, la vitesse est limitée à 90 km/h (80 km/h par temps de pluie) uniquement sur ces deux voies.



Si la section de route comporte deux fois deux voies séparées par une ligne axiale, la vitesse est limitée à 90 km/h (80 km/h par temps de pluie) sur toutes les voies.



#### Route à sens unique

Elles comportent deux chaussées séparées par un terre-plein central.

Sauf indication contraire, la vitesse est limitée à 110 km/h (100 km/h par temps de pluie).

Routes à accès réglementé :



La limitation de vitesse dépend si la route à accès réglementé est à double sens ou à sens unique.

► La vitesse maximale autorisée est différente en fonction du type de route.

Les limites sont abaissées :

- en cas de pluie,
- pour les conducteurs soumis au disque A,
- quand la visibilité est réduite à moins de 50 m (brouillard).

Conditions atmosphériques normales	Pluie et autres précipitations	A	Visibilité inférieure à 50 m
Ville			
50	50	50	50
Route à double sens			
80 *	80	80	50
Route à chaussées séparées et autoroute en zone urbaine			
110	100	100	50
Autoroute			
130	110	110	50

\* Lorsque la section de route à double sens comporte au moins deux voies affectées à un même sens de circulation, la vitesse maximale est relevée à 90 km/h.

### ■ Limitations ponctuelles

La réduction de la vitesse est justifiée en raison de l'absence de visibilité ou de la présence d'habitations ou de travaux.



Ralentisseurs



Virages



Travaux

— — — Marquage temporaire



Limitation de vitesse



Zone 30



Zone de rencontre.



◀ Sortir d'une zone 30 ne veut pas dire rouler systématiquement à 50 km/h.



◀ La vitesse est dorénavant limitée à 80 km/h.

# La vitesse

## Ajustement de la vitesse

Être maître de sa voiture, cela veut dire pouvoir s'arrêter avant l'accident en toutes circonstances.

Le conducteur ne doit pas toujours circuler à la vitesse maximum autorisée.

Il n'y a pas toujours un panneau qui limite ponctuellement la vitesse.

### Les Loges

Un panneau de lieu-dit n'impose pas de vitesse particulière. Mais la présence d'habitations doit inciter à ralentir.

Bien conduire, c'est ajuster sa vitesse en fonction des possibilités, des circonstances et des risques. Ralentir et être prêt à freiner est le moyen le plus sûr de rester maître de sa voiture.

Même s'il n'est pas en excès de vitesse, son allure peut être excessive dans certaines situations.

Il faut systématiquement ralentir pour tenir compte :

- de la configuration de la route : virage, sommet de côte, intersection, passage étroit...
- de l'état de la chaussée : boue ou gravillons, pluie ou neige,
- de la présence des autres usagers : animaux, deux-roues, enfants...
- de la présence d'habitations, (un panneau de lieu-dit n'impose pas de vitesse particulière, mais la présence d'habitations doit inciter à ralentir).
- de l'absence de visibilité : nuit, brouillard, vent latéral...
- du trafic...
- des chantiers en cours : ralentissez et désactivez le régulateur de vitesse.  
Des hommes sont à proximité du chantier ou à côté des véhicules...



Retirer le pied de l'accélérateur pour le positionner face au frein permet de ralentir et d'être prêt à réagir au besoin.



Poser le pied face au frein.

Appuyer sur la pédale de frein.

Arrêt possible ici.

Ici, si vous n'aviez pas mis le pied face au frein.

▲ Il est nécessaire d'adapter sa vitesse au risque prévisible. Votre allure doit permettre de conserver un coussin d'espace par rapport aux autres usagers.



▲ Que se passe-t-il après le sommet de côte ? Anticiper c'est ralentir.



Le conducteur évalue sa vitesse en fonction du défilement du paysage et du bruit du moteur.  
Mais ces évaluations sont faussées par la largeur de la route, l'accoutumance à l'allure, etc.

▲ Sur une route étroite bordée d'arbres, l'impression de vitesse est grande.



▲ Ralentissez à l'approche des intersections. Si le pied est déjà devant le frein, ce sont quelques mètres gagnés face à l'imprévu.

# La vitesse

Plus la vitesse augmente, plus les distances d'arrêt augmentent, plus le risque de collision augmente, plus la violence du choc en cas d'accident augmente.

## Conséquences de la vitesse

### L'énergie cinétique

Quand la voiture avance, elle accumule de l'énergie cinétique.



Lors d'un choc, cette énergie est éliminée par la déformation du véhicule.

Lors du freinage, cette énergie est éliminée en chaleur.

L'énergie cinétique augmente avec le carré de la vitesse. **Lorsque la vitesse est doublée, l'énergie cinétique est multipliée par 4.**

### Force centrifuge

Dans les virages, la force centrifuge « pousse » le véhicule vers l'extérieur de la courbe. Plus la vitesse est élevée, plus cette force se fait ressentir.

Si l'adhérence est suffisante, la voiture tourne.

Si la force centrifuge est plus forte que l'adhérence, la voiture dérape et quitte sa trajectoire.

Pour réduire la force centrifuge, il suffit de réduire la vitesse avant le virage.

## Les contrôles de vitesse



Ce panneau informe les conducteurs de la présence d'un contrôle automatisé de la vitesse.

Des radars sont implantés aux endroits où la vitesse des conducteurs est inadaptée et le risque d'accident connu. Le conducteur en infraction est identifié par le numéro d'immatriculation. L'avis de contravention est envoyé par la poste au propriétaire du véhicule.

Le radar tronçon calcule la vitesse moyenne du véhicule sur une portion de route.

La vitesse est la distance parcourue en un temps donné.  
Elle est exprimée en km/h.

Pour avoir une vraie notion de la vitesse d'une voiture, il faut parler en mètres parcourus par seconde.

Vitesse	Calcul rapide	Distance exacte
30 km/h	$3 \times 3 = 9 \text{ m/s}$	8,3 m/s
50 km/h	$5 \times 3 = 15 \text{ m/s}$	13,89 m/s
80 km/h	$8 \times 3 = 24 \text{ m/s}$	22,22 m/s
130 km/h	$13 \times 3 = 39 \text{ m/s}$	36,1 m/s

▲ Pour convertir les km/h en m/s, une méthode approximative mais simple : multiplier le chiffre des dizaines par 3.

#### Chances de survie d'un piéton en cas de choc



▲ En cas de choc, les chances de survie dépendent de la vitesse du véhicule.

Attention, les dispositifs permettant de déceler la présence de radars sont interdits à bord du véhicule.



▲ Radar automatique.



▲ Radar pédagogique.  
Il indique la vitesse mais ne verbalise pas.



▲ Jumelles de contrôle de la vitesse.

# Croiser et dépasser

## Se croiser

### Règles générales

Les croisements se font par la droite et les dépassements par la gauche (sauf exceptions).

Pour croiser un autre usager, il faut ralentir si besoin et serrer à droite pour laisser le plus grand intervalle latéral de sécurité.

### Obstacle sur la chaussée

Le conducteur qui doit faire un écart pour éviter un obstacle doit céder le passage en face.

Un obstacle sur la chaussée, cela peut être :

- des voitures en stationnement,
- des travaux,
- un objet ou tout élément gênant la progression du véhicule.

### Chaussée étroite

C'est le "gros" véhicule qui doit céder le passage. Exception du bus en agglomération.

Un véhicule de plus de 2 m de large ou de 7 m de long doit s'arrêter ou se garer pour faciliter le passage au véhicule plus petit.

Il faut faciliter le passage aux bus lors des croisements : ralentir et au besoin s'arrêter.

### Signalisation

Une signalisation ou un employé des travaux publics peut régler les ordres de passage.



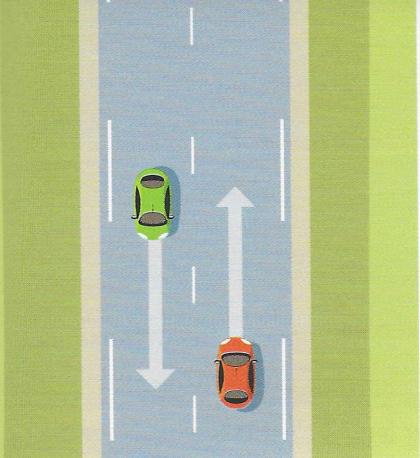
Vous pouvez passer.



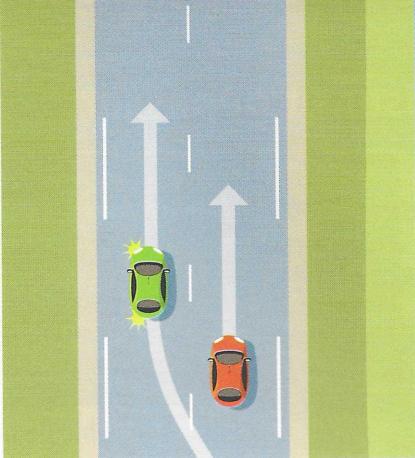
Vous devez céder le passage en face.



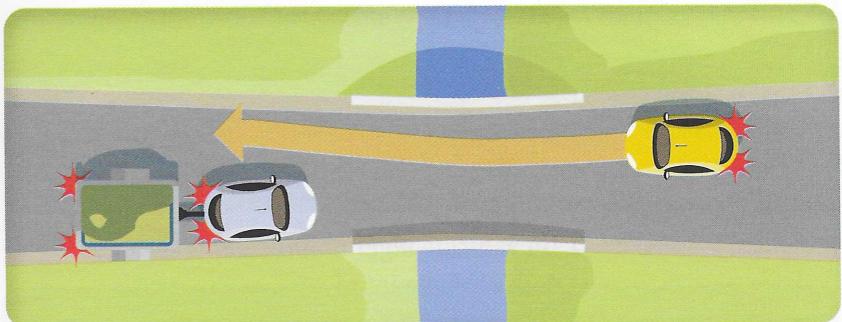
Vous devez vous arrêter.



▲ Croiser.



▲ Dépasser.



▲ Priorité au "petit" véhicule.



▲ On doit céder le passage à tous les usagers arrivant en face.



▲ On est prioritaire.  
Si un véhicule en face est déjà engagé, on le laisse passer.

# Croiser et dépasser

## *Croisements difficiles*

### ■ Route en pente : croisements difficiles

C'est au véhicule descendant de s'arrêter à temps le premier. (1)

En montagne la manœuvre doit être faite par :

- le véhicule pour lequel c'est le plus facile,
- le véhicule pour lequel c'est le moins dangereux.

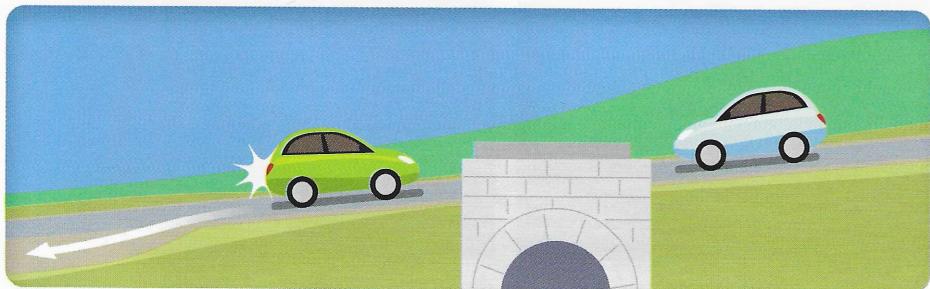
Il est plus difficile de repartir dans la montée, c'est pourquoi le véhicule descendant s'arrête en premier et facilite le passage du véhicule montant.

### ■ Route en pente : croisements impossibles

C'est le véhicule le plus maniable qui doit reculer.

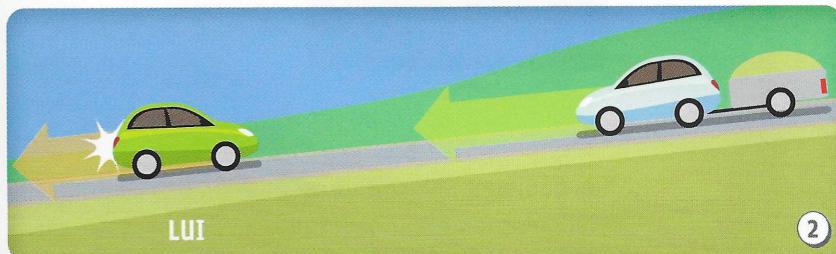
- (2) Un véhicule unique doit reculer face à un ensemble de véhicules.
- (3) Un véhicule léger doit reculer face à un véhicule lourd.
- (4) Le véhicule qui descend recule si les 2 véhicules sont de la même catégorie.

**Exception !** Si une place d'évitement est disponible, c'est au véhicule qui se trouve près de cette place de l'utiliser même si pour cela il doit un peu reculer.

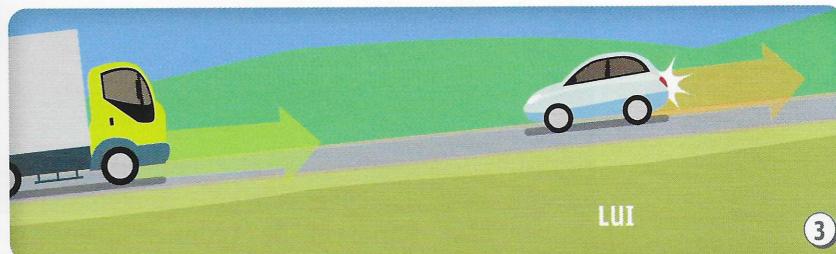




▲ Qui doit s'arrêter ?



▲ Qui effectue la marche arrière ?



▲ Qui effectue la marche arrière ?



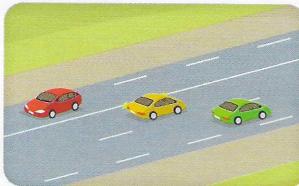
▲ Qui effectue la marche arrière ?

# Croiser et dépasser

## Dépasser

Les dépassements s'effectuent par la gauche.

Sur les routes à 3 voies à double sens, il est interdit d'utiliser la voie la plus à gauche pour dépasser, on utilise la voie centrale.



◀ Créneau de dépassement 90 km/h.

### ■ Les panneaux

Vérifier que le dépassement n'est pas interdit.



Ce panneau interdit le dépassement de tous les véhicules à moteur sauf les 2 roues sans side-car.

Dépassement interdit pour les transports de marchandises > à 3,5 t.



Ces panneaux mettent fin à l'interdiction de dépasser.

Dépassement interdit à l'approche d'une intersection.

Le conducteur doit céder le passage ou s'arrêter!

Ces panneaux imposent de céder le passage, ils interdisent en même temps de dépasser.



Possibilité de dépasser un cycliste si personne ne vient de droite.

Dépassement interdit à l'approche des passages à niveau sans barrière.



On ne peut pas en même temps céder le passage aux trains et dépasser!



On peut dépasser les 2 roues sans side-car et les véhicules à traction animale si toutes les autres conditions de sécurité sont bonnes.



Pas de prise de risque inutile, même avec un véhicule lent devant soit !



Généralement, une ligne continue interdit les dépassements à hauteur des passages à niveau.

# Croiser et dépasser

## Dépasser

### ■ Le marquage au sol

Une ligne continue peut être accolée à une ligne discontinue.

En règle générale, il est interdit de dépasser en franchissant ou en chevauchant une ligne continue. Toutefois, pour dépasser un cycliste, un conducteur d'EDP motorisé ou d'un cyclomobile léger, seul le chevauchement est autorisé à condition que la visibilité soit bonne.

Attention, franchir totalement la ligne continue reste interdit.

La ligne d'avertissement annonce une ligne continue.

Si le dépassement risque de ne pas être terminé avant le début de la ligne continue, il est interdit de le commencer.

Dès la première flèche, la distance n'est plus suffisante pour dépasser un véhicule roulant normalement.

La ligne de dissuasion comportant des pointillés serrés interdit le dépassement des véhicules roulant à une allure normale.

Elle est généralement implantée sur les routes sinuueuses et fréquentées.

Il est possible, si l'espace et la visibilité sont suffisants, de dépasser un véhicule circulant lentement alors qu'il serait dangereux de dépasser un véhicule circulant à 70 km/h.

**Exception!** Sur une autoroute ou sur une route express à hauteur d'une sortie, le dépassement est autorisé quelle que soit l'allure du véhicule.



▲ Interdiction de franchir si la ligne continue est la plus proche du véhicule.



▲ Impossible de finir le dépassement, il faut renoncer et revenir à droite.



▲ La ligne autorise le dépassement de ce véhicule lent mais la visibilité ne permet pas de dépasser maintenant.

# Croiser et dépasser

## Conditions indispensables pour dépasser

■ Vérifier qu'aucune signalisation n'interdit la manœuvre  
(panneau ou marquage)

■ Ne pas gêner devant

Bonne visibilité devant.

S'assurer de la bonne visibilité vers l'avant.  
Dans l'idéal, aucun véhicule ne doit venir en face.  
Le véhicule que l'on envisage de dépasser ne doit pas avoir d'obstacle devant lui qui l'obligerait à faire un écart à gauche (un piéton ou un cycliste, par exemple).

Ne gêner personne.

Il est interdit de dépasser :

- à l'approche des virages ou d'un sommet de côte, sauf si la chaussée bénéficie de 2 voies allant dans le même sens de circulation,
- par temps de brouillard, de forte pluie ou chute de neige si la visibilité est insuffisante,
- en suivant quelqu'un sur les routes à double sens si on ne voit pas devant,
- un engin de service hivernal en mission (gyrophares bleus).

■ Ne pas gêner derrière

Vérifier que personne n'est sur le point de nous dépasser.

Après avoir regardé dans le rétroviseur intérieur et extérieur gauche, ne pas oublier de tourner la tête à gauche pour s'assurer que personne n'est dans la zone de l'angle mort.

■ Dépasser en respectant la vitesse maximale autorisée

■ Pouvoir se rabattre

Savoir à l'avance où l'on pourra se rabattre.

Avant de commencer la manœuvre, il faut prévoir de se rabattre sans gêner le véhicule dépassé et surtout sans lui faire une "queue de poisson".



▲ Le conducteur doit s'interroger : est-ce que je vais gêner les véhicules en face ?  
Où pourrais-je me rabattre sans gêner ?



▲ Aucun usager venant par l'arrière ne doit être sur le point de dépasser.



▲ Si une seule des conditions n'est pas remplie, la décision de dépasser ne peut être prise.

# Croiser et dépasser

## Dépassements difficiles

### ■ Les deux-roues :

laisser un espace latéral d'au moins 1 m en ville et 1,50 m hors agglomération.

Possibilité de les dépasser à condition d'être sûr de ne pas gêner en face :

- dans les priorités à droite si l'on voit que personne n'arrive,
- dans les virages et les sommets de côte à condition de ne pas franchir le milieu de la chaussée.

### ■ Intersections prioritaires.

On peut dépasser, mais il faut surveiller les usagers qui viennent de gauche et de droite.  
En cas de doute, mieux vaut renoncer.

### ■ File de véhicules.

Possibilité de dépasser plusieurs véhicules en une seule fois, en s'assurant qu'aucun d'entre eux ne va déboîter pour effectuer un dépassement (maintenir le clignotant allumé pendant toute la manœuvre).

### ■ Passages à niveau avec barrières ou demi-barrières.

C'est possible si la signalisation ne l'interdit pas, mais il vaut mieux attendre d'avoir franchi le passage à niveau.

### ■ Passages pour piétons. Avec prudence !

Une voiture qui approche d'un passage et qui ralentit peut masquer un piéton qui entame une traversée de la chaussée !

### ■ Manque de visibilité sous conditions !

Le dépassement est possible si une ligne continue protège la voie de dépassement même si la visibilité vers l'avant est insuffisante (virage, côte, brouillard...).



▲ Dépassement d'un cycliste autorisé dans une priorité à droite, mais à condition que l'intersection soit dégagée!



▲ Ce n'est pas parce que le dépassement est autorisé qu'il faut s'engager dans une manœuvre dangereuse (attention au véhicule à l'intersection).



▲ Malgré le sommet de côte, le conducteur peut dépasser en utilisant la voie du milieu.

# Croiser et dépasser

## Comment dépasser en toute sécurité ?

- Rouler plus vite que le véhicule à dépasser.  
Ne gêner personne.

- Avertir en allumant le clignotant gauche.

- Dépasser après une dernière prise d'information.

- Dépasser en respectant un intervalle latéral suffisant.

- Revenir à droite sans faire de "queue de poisson".

### CONTRÔLER

Prendre l'information vers l'arrière à l'aide des rétroviseurs intérieur et extérieur gauche pour s'assurer qu'aucun véhicule n'entreprend de dépassement.

### AVERTIR

- Le clignotant gauche est indispensable et s'adresse surtout aux usagers qui suivent.
- L'avertisseur sonore ou un appel lumineux est nécessaire si le conducteur qui précède roule trop au milieu de la voie par exemple.

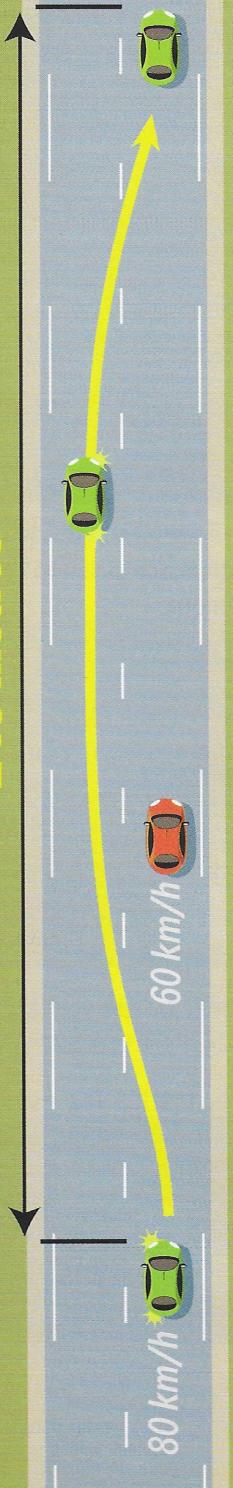
### AGIR

Une prise d'information en vision directe peut être utile surtout sur les routes larges (sens unique par exemple), pour être sûr que personne ne se trouve dans l'angle mort.

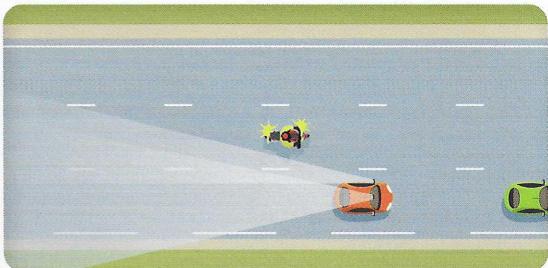
Au besoin, rétrograder afin d'obtenir une réserve de puissance pour que le dépassement reste bref, sans dépasser la vitesse maximale autorisée évidemment !

Il faut laisser **un intervalle latéral d'au moins 1 mètre en ville et 1,50 mètre hors agglomération** pour dépasser un deux-roues ou un piéton. Avec les autres usagers, il faut s'écartier autant que possible.

Lorsque le véhicule dépassé apparaît dans le rétroviseur intérieur, il faut se rabattre progressivement en maintenant l'allure.

**240 mètres**

► Pour dépasser facilement, la différence de vitesse doit être d'au moins 20 km/h.



▲ Angle mort: zone sans visibilité en dehors du champ des rétroviseurs.



▲ Plus on va vite, plus l'espace latéral doit être important.



▲ Lorsque le véhicule est visible dans le rétroviseur intérieur, se rabattre progressivement en maintenant l'allure.

## Dépassement par la droite

Dépasser par la droite est une manœuvre interdite dans des conditions normales.

On peut dépasser par la droite un véhicule qui a indiqué son intention de tourner à gauche et si la place le permet. Attention, empiéter sur une voie réservée à la circulation d'autres usagers (bande cyclable, voie de bus) est interdit.

Lorsque la circulation s'établit en files ininterrompues, si la file de droite va plus vite que la file de gauche, je continue dans ma file: ce n'est pas considéré comme un dépassement.

## Être dépassé

Ne pas gêner,  
ne pas surprendre.

Le conducteur qui est sur le point d'être dépassé, doit:

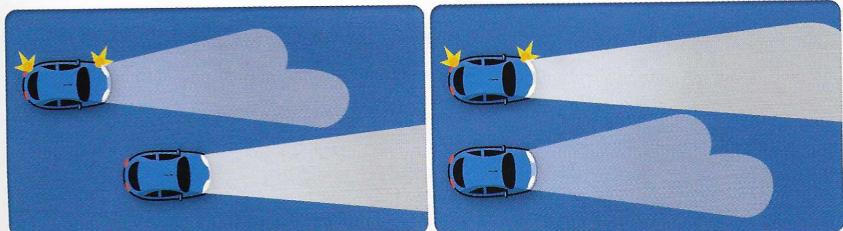
- garder la même allure et surtout ne pas accélérer afin de ne pas fausser les estimations de l'autre conducteur,
- serrer le bord droit pour garder un espace latéral maximum,
- si la chaussée est mouillée, mettre les essuie-glaces en vitesse rapide dès que l'autre conducteur arrive à sa hauteur,
- la nuit, repasser en feux de croisement, dès que l'autre conducteur a allumé ses feux de route,
- ralentir pour faciliter le dépassement en cas d'urgence.



▲ Dépasser par la droite, c'est continuer sa route en surveillant le comportement du conducteur qui tourne à gauche.



▲ Ralentir un peu, c'est peut-être éviter un accident à 3 véhicules et plusieurs victimes.



▲ La nuit, pour ne pas gêner l'autre sans perdre de visibilité, il faut changer de feux pratiquement ensemble.

# Stationner ou s'arrêter

## La signalisation d'interdiction

### ■ Arrêt.

Immobilisation temporaire du véhicule.

Le conducteur n'est pas bien loin ; il peut déplacer son véhicule à tout moment.

Cela concerne la montée ou la descente des passagers, le chargement ou le déchargement du véhicule.

### ■ Stationnement.

Immobilisation plus ou moins prolongée du véhicule en l'absence de conducteur.

Plus de 7 jours

=

Stationnement abusif



Arrêt interdit.

=

Arrêt et stationnement interdits.

Le marquage jaune continu ou le panneau interdit l'arrêt dans le sens de la marche et jusqu'à la prochaine intersection, que ce soit dans la rue ou sur le trottoir !



Stationnement interdit.

=

Arrêt autorisé.

Le marquage discontinu jaune sur le trottoir (ou la chaussée) interdit le stationnement au-delà du panneau et jusqu'à la prochaine intersection. L'arrêt est toléré.

### Attention :



Ce panneau ne met pas fin à l'arrêt et au stationnement interdits.

■ Entrée de zone à stationnement interdit.



L'interdiction de stationner s'applique jusqu'à un panneau de sortie de zone ou de sortie d'agglomération.



Avant

Avant  
et après

Après



Arrêt interdit.

Ligne jaune  
continue.Stationnement interdit  
jusqu'à ce panneau.Stationnement interdit  
de part et d'autre  
du panneau.Emplacements  
pour véhicules  
de livraison► Place réservée  
7j/7 et 24h/24.► Place partagée la nuit  
entre 20 h et 7 h, les  
dimanches et jours fériés.Les communes peuvent y  
autoriser le stationnement aux  
horaires qu'elles auront fixés  
par arrêté municipal.Stationnement  
interdit  
au-delà  
du panneau.

# Stationner ou s'arrêter

## Pponceau

Un ponceau placé sous un signal limite la portée de l'interdiction.



- Interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises (camionnettes par exemple)
- Interdit aux remorques ou aux caravanes (PTRA ≤ 3,5 t).
- Réservé aux titulaires de la carte de stationnement.
- Réservé aux véhicules électriques pendant leur recharge.
- Réservé aux véhicules bénéficiant du label "autopartage".
- Réservé aux véhicules des usagers pratiquant le covoiturage.

## Stationnement payant

Prendre un ticket à un horodateur.

Sur le ticket figure l'heure limite de stationnement. On le place derrière le pare-brise.

Parfois, le paiement peut se faire avec une carte à puce qu'on se procure dans les bureaux de presse.

Dans certaines villes, des parcmètres portables individuels sont utilisés: il s'agit de boîtiers électroniques qu'il suffit d'accrocher au rétroviseur. Une carte à puce fait office de porte-monnaie et est créditeur d'un certain nombre d'unités.

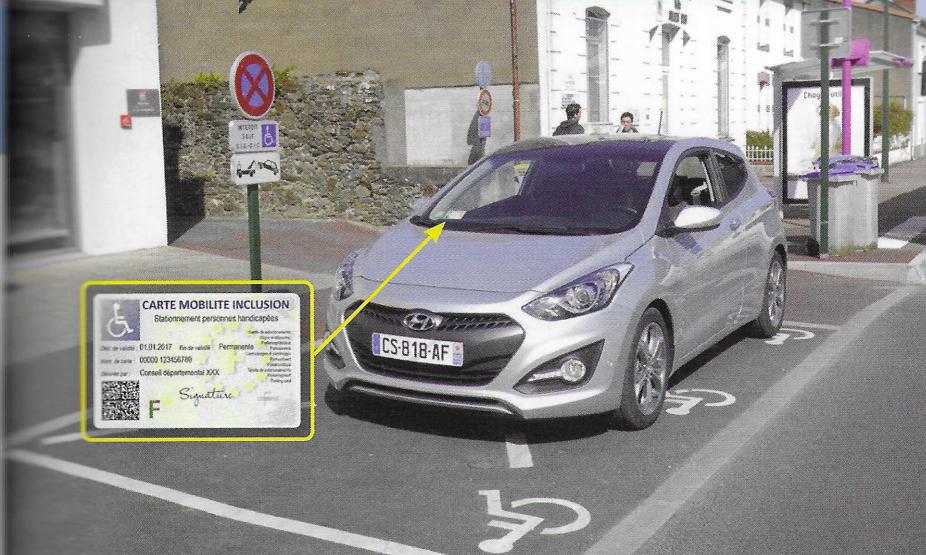
## Stationnement gratuit contrôlé par disque

### Zones bleues

Les emplacements sont souvent mis en valeur par un marquage bleu.

On prend connaissance de la durée autorisée sur le panneau d'entrée de zone et on place derrière le pare-brise, un disque indiquant l'heure à laquelle on est arrivé.





▲ Seuls les titulaires de cette carte peuvent s'arrêter ou stationner sur cet emplacement.



Dans une rue.



Dans toute une zone.



Dans un parking.

“PAYANT” est parfois inscrit sur le bitume.



### Zone bleue



Entrée



Sortie

# Stationner ou s'arrêter

## *Stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle*

### Dans un quartier



**1<sup>re</sup> quinzaine du mois :**  
stationnement côté impair.

**2<sup>e</sup> quinzaine du mois :**  
stationnement côté pair.

Quand la ville entière est concernée, le panneau est implanté à proximité du panneau d'entrée d'agglomération.

Tous les 15 jours, le stationnement change de côté. Il se fait le 15 et le dernier jour du mois entre 20 h 30 et 21 h.

Faire systématiquement demi-tour.  
Ne jamais stationner à contresens.

### Dans une rue



**Interdit du 1 au 15**  
1<sup>re</sup> quinzaine du mois.



**Interdit du 16 au 31**  
2<sup>e</sup> quinzaine du mois.

### Du 1<sup>er</sup> au 15:

interdiction de stationner du côté de la rue où ce panneau est implanté.

### Du 16 au 31:

interdiction de stationner du côté de la rue où ce panneau est implanté.

### Combinaisons

#### panneaux/panonceaux

Non seulement le stationnement peut être unilatéral, alterné et semi-mensuel mais en plus, il peut être payant ou contrôlé par disque!





**Exemple 1:**  
le 13 mars.

**23**

1<sup>e</sup> quinzaine  
du mois :  
stationnement  
côté impair.



**21**

**5**

**3**

**1**

2<sup>e</sup> quinzaine  
du mois :  
stationnement  
côté pair.

Toutes les rues  
du quartier  
sont concernées  
par cette réglementation.

**26**

**24**

**22**

**6**

**4**

**Exemple 2 :**  
le 16 mars.



**2**

# Stationner ou s'arrêter

## Où stationner en ville ?

### Dans une rue à double sens de circulation

On stationne à droite, dans le sens de la marche, le long du trottoir.

Faire un créneau est souvent nécessaire.

Si aucune place n'est libre, il faut aller faire demi-tour pour stationner en sens inverse.

On se place sur les emplacements délimités quand ils existent.

### Dans une rue à sens unique

Il est possible de se garer à gauche ou à droite.

Toutes les versions existent : le stationnement peut se faire à droite, à gauche ou des deux côtés dans la mesure où le marquage au sol le permet.

### Attention :

Avant de stationner, il faut penser aux difficultés et aux risques au moment de repartir ! Il est plus pertinent de se ranger en marche arrière pour avoir la meilleure visibilité.

### Dans les parkings

Le marquage au sol conditionne la manière de se garer.

### En créneau.

La voiture est placée le long du trottoir en marche avant ou en marche arrière.

### En épi.

On se gare en biais. L'orientation des lignes impose une marche arrière ou une marche avant.

### En bataille.

La voiture est garée perpendiculairement au trottoir.

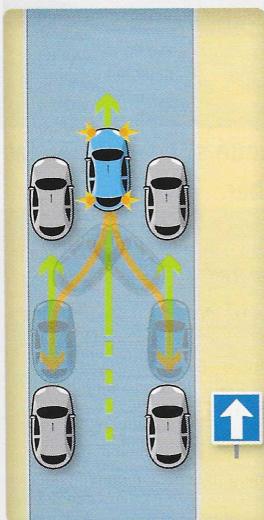
Stationner en marche arrière offre une meilleure visibilité pour repartir.



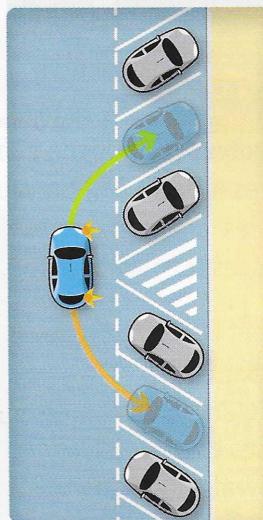
▲ Stationner à contresens est extrêmement dangereux.

Avant de repartir, il faut prendre en compte les véhicules arrivant en face et ceux arrivant derrière. C'est la raison pour laquelle en ville c'est interdit.

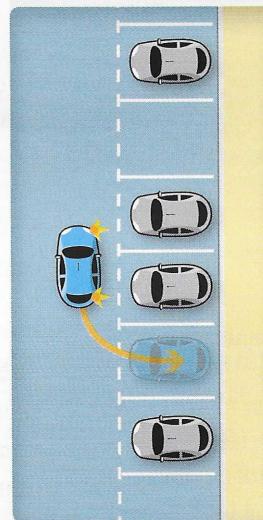
■ En créneau



■ En épis



■ En bataille



# Stationner ou s'arrêter

## En ville

### ■ La nuit

Si l'éclairage est nul ou insuffisant, il faut au minimum allumer le feu de stationnement côté circulation (ou les feux de position).

Il est inutile de laisser les feux de position allumés si l'éclairage public est suffisant ou si le véhicule est stationné en dehors de la chaussée, par exemple sur un parking.

### ■ Arrêts et stationnements dangereux

- À proximité des intersections, des virages, des sommets de côte, des passages à niveau, etc.
- Sur la chaussée la nuit ou par temps de brouillard dans un lieu où il n'y a pas d'éclairage public et lorsque le véhicule n'a pas de feux allumés.

### ■ Arrêt et stationnement très gênant

Sur les endroits réservés à la circulation d'autres usagers :

- Sur les trottoirs (sauf indication contraire), les bandes cyclables, les voies d'autobus, de taxis...
- Sur une distance de 5 mètres en amont des passages piétons (voiture uniquement).
- Sur les emplacements réservés aux titulaires de la carte handicapé.

### ■ Arrêt et stationnement gênant

- À hauteur d'une ligne continue si cela oblige les autres usagers à la chevaucher.
- Sur les ponts, dans les passages souterrains et dans les tunnels.

### ■ Stationnements interdits

L'arrêt est toléré lorsque le conducteur a la possibilité de bouger son véhicule à tout moment.

- Devant les entrées privées, les garages, les parcs...
- En double file.
- Sur les emplacements réservés aux véhicules de livraisons ou au rechargement des véhicules électriques.



*Sur les emplacements réservés (bus, taxi, station d'autopartage).*

*Sur les voies réservées (voie de bus, bande ou piste cyclable)*

### *Arrêts et stationnements interdits*



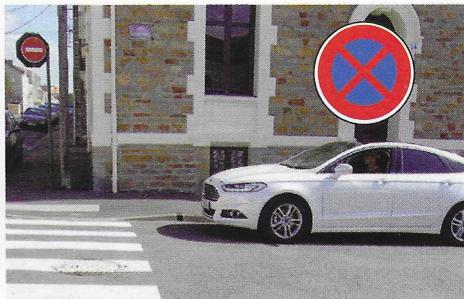
▲ Dangereux



▲ Gênant



▲ Très gênant



▲ Très gênant



 Le montant de l'amende varie selon l'infraction pour l'arrêt ou le stationnement gênant, très gênants ou dangereux.

◀ Arrêt toléré mais stationnement interdit.

# Stationner ou s'arrêter

## Sur route

### Où stationner

#### en sécurité ?

Sur l'accotement pour ne pas encombrer la chaussée.

À droite pour ne pas traverser la chaussée.

Stationner du côté gauche oblige à traverser la route pour aller sur l'accotement et implique une prise de risque au moment de repartir pour rejoindre la voie de droite.

### La nuit

Sur l'accotement ou dans les parkings, aucune raison de signaler le véhicule.

Si pour cause d'incident mécanique ou autre, un véhicule est immobilisé en partie sur la chaussée, il est impératif de le signaler avec les feux de détresse et un triangle de présignalisation en plus des feux.

### Arrêt et stationnement dangereux

Stationnement qui, par son positionnement peut être à l'origine d'un accident.

À proximité :

- des intersections,
- des virages,
- des sommets de côte,
- des passages à niveau.

• À proximité des panneaux pour ne pas les cacher.  
• Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables.

### Arrêt et stationnement très gênant

Stationnement qui, sans être dangereux, peut provoquer une gêne à la circulation.  
Amende de 4<sup>e</sup> classe.

• Sur les ponts, dans les passages souterrains et les tunnels.

• Aux emplacements réservés à l'arrêt des cars parce que cela les obligeraient à s'arrêter sur la chaussée.

• Sur la bande d'arrêt d'urgence.

### Arrêt et stationnement gênant

Stationnement qui, sans être dangereux, peut provoquer une gêne à la circulation.  
Amende de 2<sup>e</sup> classe.



▲ En dehors de la chaussée, c'est un endroit où l'on ne gêne personne et qui ne présente pas de danger.



Inutile de signaler un véhicule bien garé qui ne gêne personne.



◀ S'arrêter ici est très gênant.



Arrêt et stationnement très gênant: amende forfaitaire de 135 €.



▲ Pour quitter un stationnement, on actionne le clignotant à gauche seulement quand la voie est dégagée derrière!

# En résumé

## CIRCULATION EN FILES

- **En marche normale**, voie de droite.
- **Changement de file interdit**, sauf pour changer de direction.

## INTERSECTION ENCOMBRÉE

- Ne pas s'engager.

## VITESSES MAXIMALES

- **Beau temps** :  
50 - 80 ou 90 - 110 - 130
- **Mauvais temps** :  
50 - 80 - 100 - 110
-  : 50 - 80 - 100 - 110

## CHANGER DE DIRECTION

Avant tout changement de direction, assurez-vous que vous avez été vu et compris et contrôlez l'ordre de passage des véhicules.

Pour tourner à droite, serrez à droite après avoir vérifié qu'un deux-roues ne s'est pas infiltré.

Pour tourner à gauche, serrez l'axe de la chaussée, ou bien placez-vous dans la voie centrale sur les chaussées au nombre impair de voies, cédez le passage si nécessaire et dégagerez rapidement l'intersection.

Pour tourner à gauche dans un sens unique, placez-vous à gauche.

## FEUX TRICOLORES

- **Vert** : passez si l'intersection est libre.
- **Jaune** : arrêtez-vous.
- **Rouge** : arrêtez-vous et attendez le feu vert.
- **Jaune clignotant ou feux éteints** : tenez compte du panneau, s'il n'y en a pas, cédez le passage à droite.

## AGENTS

- **Agent de face ou de dos** : arrêtez-vous.
- **Agent de profil** : passez. Les signes des agents l'emportent sur les feux et les panneaux.

## CROISEMENTS

- **Croisement difficile** : ralentissez, serrez à droite.
- **Obstacle sur la voie de droite** : cédez le passage en face.
- **Passage étroit** : le « gros » laisse passer le « léger ».
- **Forte déclivité** :
  - celui qui descend s'arrête le premier,
  - si une marche arrière est nécessaire, c'est le plus maniable qui recule.

## DÉPASSEMENTS

### **Il est interdit de dépasser :**

- > quand un panneau ou un marquage au sol l'interdit,
- > sur une route à double sens si la visibilité est insuffisante,
- > aux intersections où vous pouvez avoir à céder le passage,
- > si vous risquez de gêner un autre usager,
- > par la droite (sauf si un usager tourne à gauche),
- > aux passages à niveau sans barrière ni demi-barrières.

### **Pour dépasser :**

- > contrôlez devant, derrière, sur le côté,
- > avertissez,
- > dépassiez rapidement en laissant un espace latéral suffisant (au moins 1 m en ville et 1,50 m en rase campagne pour piétons, deux-roues...),
- > rabattez-vous progressivement quand l'usager dépassé apparaît dans le rétroviseur intérieur.

### **Être dépassé :**

- > gardez son allure,
- > serrez à droite.

## ARRÊTS/STATIONNEMENTS

### **Définitions**

**Arrêt:** charger/décharger bagages ou montée/descente de passagers, conducteur à proximité.

**Stationnement:** autres cas.

**Stationnement abusif:**

plus de 7 jours.

### **• Où stationner ?**

**En ville,** placez-vous sur la chaussée, le long du trottoir, dans le sens de la marche.

**Hors agglomération,**

arrêtez-vous ou stationnez autant que possible :

- à droite,
- sur l'accotement.

### **• Arrêt et stationnement interdits.**

Quand l'arrêt est interdit, le stationnement l'est aussi.

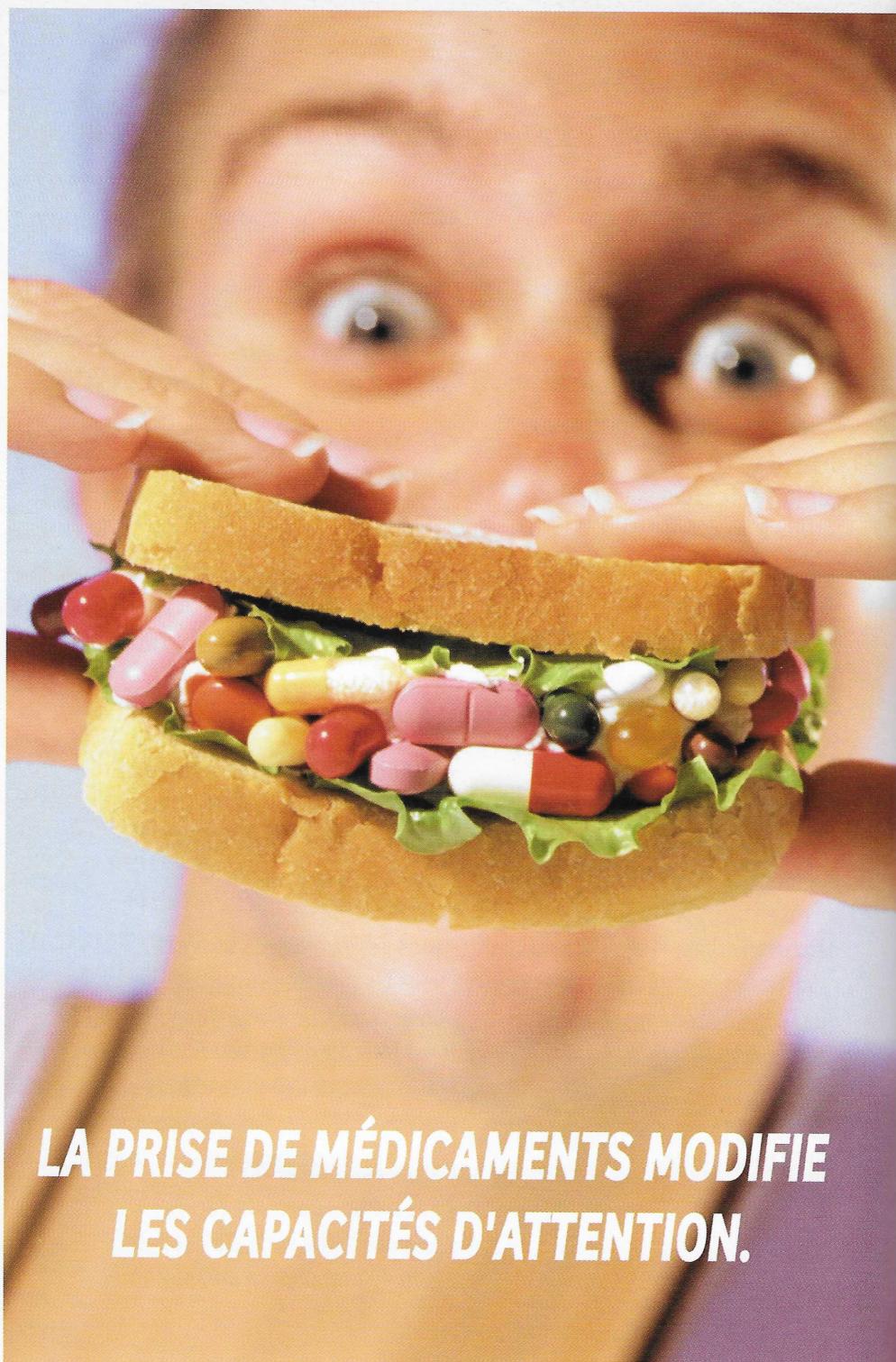
Ne vous arrêtez pas ou ne stationnez pas si :

- vous gênez d'autres usagers,
- vous risquez de provoquer un accident.

Il est interdit de s'arrêter ou de stationner sur la bande d'arrêt d'urgence (sauf cas d'urgence).

### **L'arrêt est toléré :**

- > devant une porte de garage,
- > en double file si cela n'est pas trop gênant pour la circulation.



**LA PRISE DE MÉDICAMENTS MODIFIE  
LES CAPACITÉS D'ATTENTION.**

# Le conducteur

## ▶ Conduire

<i>Qu'est-ce que conduire ?</i>	92
<i>L'exploration visuelle</i>	92
<i>Déetecter les dangers potentiels</i>	94
<i>Les situations à risque</i>	96
<i>Conduire pour soi et pour les autres</i>	96
<i>Communiquer avec les autres</i>	98
<i>Maintenir des intervalles de sécurité autour du véhicule</i>	100
<i>S'arrêter à temps</i>	102

## ▶ Être en état de conduire

<i>Évaluer son état physique</i>	104
<i>La vue du conducteur</i>	106
<i>L'ouïe</i>	106
<i>La prise de médicaments</i>	108
<i>La prise de produits stupéfiants</i>	108
<i>L'alcool</i>	110
<i>La vigilance</i>	114
<i>La somnolence</i>	116
<i>Évaluer son état psychologique</i>	118

# Conduire

## Qu'est-ce que conduire ?

■ **Conduire** est une activité qui mobilise tous les sens, toute l'attention.

Pour conduire, il faut observer sans cesse son environnement immédiat (intérieur du véhicule) et lointain (extérieur du véhicule); analyser la situation et décider de ce qu'il faut faire; agir sur les commandes et tout cela en permanence.

## L'exploration visuelle

Apprendre à voir, c'est s'imposer une méthode d'observation qui permet d'anticiper.

■ **Regarder large**

L'œil ne peut pas tout voir en même temps. Il opère une sélection grâce à la vision périphérique qui capte les mouvements et les contrastes. C'est ce champ de vision qui alerte le cerveau et qui demande à la vision centrale d'aller voir ce que c'est.

■ **Regarder loin**

Pour éviter d'être surpris, il faut déplacer le regard loin devant, jusqu'à 5 secondes au moins devant soi.

■ **Regarder autour de soi**

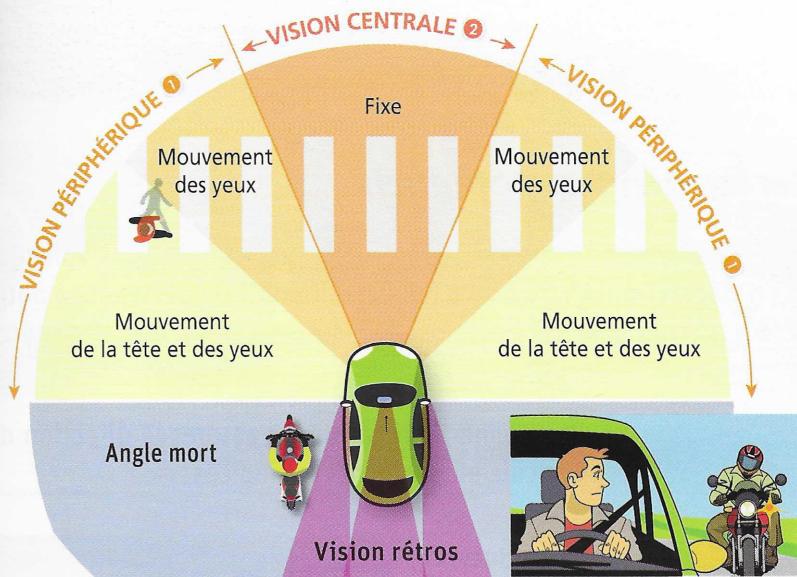
Les rétroviseurs permettent de voir sur les côtés et vers l'arrière. Mais il reste indispensable de tourner la tête pour voir dans les angles morts.

■ **Angles morts**

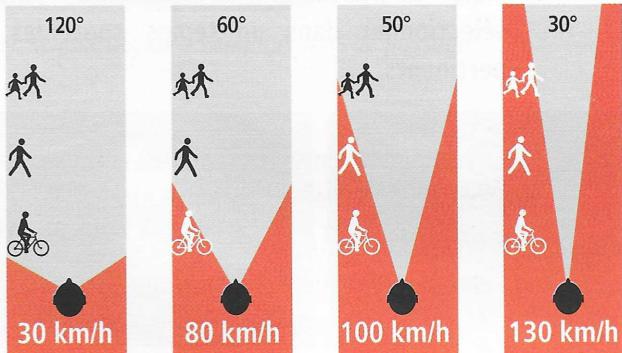
Zones de non-visibilité et non couverte par les rétroviseurs.

■ **La nuit**

Pour ne pas être ébloui lors d'un croisement, diriger le regard vers le bord droit de la chaussée.



Le champ de vision périphérique pour voir large ① est très important pour détecter les autres usagers en circulation. Le champ de vision centrale pour voir loin ② est très important pour identifier tous les indices nécessaires à la conduite.



▲ À l'arrêt, le champ de vision est de 180°. La vitesse réduit le champ visuel exploitable. Avec la vitesse, certains indices échappent au conducteur.

À 50 km/h	5 secondes = 70 m	
À 80 km/h	5 secondes = 111 m	
À 90 km/h	5 secondes = 125 m	
À 130 km/h	5 secondes = 180 m	

# Conduire

## Déetecter les dangers potentiels

Sur la route, les situations changent rapidement. L'œil ne peut pas voir tous les indices en même temps. À travers la foule d'informations parvenant à notre cerveau, il faut pouvoir détecter celles qui sont susceptibles d'être une source de danger.

### ■ Observer

Positionner le regard pour assurer la direction du véhicule et rechercher les indices.

### ■ Analyser et prévoir

Pour chaque indice important, le conducteur prévoit ce qui peut se passer.

Le conducteur évalue les situations potentiellement à risque. Il envisage les solutions possibles et choisit la meilleure solution.

On ne voit pas tout car on ne prélève qu'un échantillon de l'information disponible.

Mais heureusement, l'expérience permet de sélectionner dans un temps court les indices pertinents.

### ■ Agir

Ces 3 moyens utilisables ensemble ou séparément permettent au conducteur de ne pas gêner ou d'être surpris.

Le conducteur intervient sur les commandes de son véhicule pour ne pas gêner ni être surpris.

3 types d'actions possibles :

- changer de trajectoire (les modifications de trajectoire sont souvent très limitées),
- modifier son allure (pour freiner, pour accélérer ou pour augmenter les distances de sécurité),
- avertir les autres usagers (les avertisseurs permettent de signaler sa présence aux autres).

Anticiper sur une zone de danger potentiel permet de réduire le temps de réaction et donc de réduire la distance d'arrêt.



## VOIR Quels sont les indices à prendre en compte ?



### PRÉVOIR

À quoi faut-il s'attendre ?  
Que faut-il faire ?

▲ Le piéton semble décidé à s'engager hors du passage.



▲ Cette voiture s'est décalée.  
Elle risque de me dépasser.

▲ Je dois céder le passage à droite.

## AGIR Que puis-je faire pour sécuriser la situation ?

Lâcher l'accélérateur pour réduire ma vitesse et mettre le pied devant le frein.  
Alerter celui qui me suit en appuyant sur la pédale de frein.  
Rétrograder...

# Conduire

## Les situations à risques

■ Connaître les risques pour les prévoir.  
L'expérience permet de cibler les indices importants.

### ■ Exemples :

Déetecter le regard de l'autre.

N'oubliez pas de regarder en vision directe (tourner la tête).

Surveillez attentivement les rétroviseurs.  
Un motard est moins bien perçu qu'une voiture.

Déetecter les indices  
Un feu de recul?  
Une roue braquée?

La prévision et la décision sont plus rapides si le conducteur a déjà rencontré une grande variété de situations comparables. Il sait alors mieux ce qui peut se passer et ce qu'il doit faire : cela s'appelle "l'expérience".

### • Les intersections.

Ralentissez, c'est un lieu où se rejoignent tous les usagers. Assurez-vous d'avoir été bien vu et compris.

### • Les changements de direction.

Avant de changer de direction, contrôlez la circulation devant, derrière et mettez votre clignotant. Soyez particulièrement vigilant le long des bandes cyclables si vous tournez à droite.

### • Le dépassement.

Avant de dépasser, assurez-vous de la visibilité vers l'avant, de l'absence d'autres usagers vers l'avant ou au niveau d'une intersection et de ne pas être sur le point d'être dépassé.

Attention, lorsque vous **longez une file** de voitures stationnées.

## Conduire pour soi et pour les autres

■ Le Code de la route ne résout pas toutes les situations.  
Il faut savoir laisser sa place aux autres.

S'insérer sur une voie rapide, quitter un stationnement, aborder une intersection encombrée, arriver sur un croisement difficile, circuler en présence d'un véhicule encombrant ou prioritaire.

Toutes ces situations sont résolues si on met du bon sens et de la courtoisie.



### Où devez-vous regarder ?

### Sur quoi devez-vous porter votre attention ?

## 1 Voir

Une rue, des voitures stationnées, une roue braquée, un conducteur au volant... Ces éléments constituent des indices.

Pour chaque indice, le conducteur imagine ce qui pourrait se passer.



### À quoi faut-il s'attendre ? Que faut-il faire ?

### Prévoyez l'issue de chacune des solutions possibles.

## 2 Prévoir

Le conducteur évalue les risques et choisit la meilleure solution.

Pour chaque indice important, il prévoit ce qui peut se passer. Le conducteur ne vous a peut-être pas vu... La voiture peut quitter son stationnement...



Une fois la décision prise, agissez dans le but d'éviter un danger : mettez le pied devant le frein, klaxonnez, freinez, écartez-vous...

## 3 Agir

# Conduire

## Communiquer avec les autres

Être vu et bien compris est indispensable pour ne pas gêner et ne pas surprendre.

### ■ Contact visuel

Quand c'est possible, établissez un contact avec les yeux.

### ■ Les clignotants



Pas trop tôt pour ne pas surprendre.

Utiliser le clignotant avant tout changement de direction, dépassement, changement de voie, pour s'arrêter ou pour sortir d'un stationnement même sans usager visible.

### ■ Le klaxon



Il est interdit en ville ou la nuit, sauf en cas de danger immédiat.

Le klaxon est autorisé hors agglomération. Les signaux sonores doivent être brefs et justifiés pour avertir les autres usagers (dépassement, approche d'une intersection, d'un virage, etc.).

### ■ Les avertisseurs lumineux

**Ralentir:** faire clignoter les feux stop.



**La nuit:** avertir d'un danger par les appels lumineux.

Les feux stop s'allument dès que le conducteur appuie sur la pédale de frein. Pour attirer l'attention des autres usagers qui suivent, il est utile de les faire clignoter.

On utilise les appels lumineux la nuit par exemple en cas d'éblouissement, avant de dépasser à l'approche d'une intersection ou pour avertir les autres. Ils ne sont pas interdits de jour.

### ■ Les feux de détresse



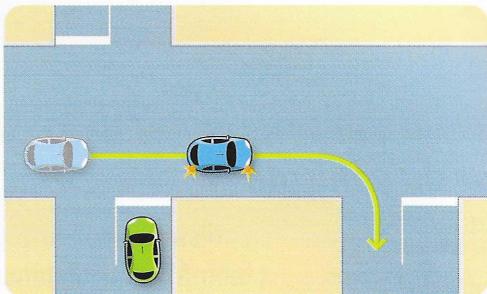
Ils permettent de signaler une situation anormale et évitent de se faire percuter par l'arrière par un conducteur n'ayant pas vu au loin le ralentissement.

Il faut les allumer :

- si le véhicule roule à une allure très réduite (ennui mécanique),
- si on est le dernier véhicule d'une file arrêtée ou si un ralentissement brusque se produit,
- si on est en panne sur la chaussée ou sur la bande d'arrêt d'urgence.

Actionner le clignotant au bon moment, ni trop tôt, ni trop tard, le temps pour les autres de comprendre et de réagir.

L'éteindre dès que la manœuvre est terminée.



Virage sans visibilité.  
Klaxonnez pour prévenir et ralentissez!

Un appel lumineux rappellera à l'ordre ce conducteur !



Allumez les feux de détresse pour alerter les autres que la circulation est arrêtée.

Parfois un signe de la main, un sourire pour remercier ou faire signe de passer. Un regard pour s'assurer d'avoir été vu.



# Conduire

## Maintenir des intervalles de sécurité autour du véhicule

### ■ Devant soi

L'intervalle entre deux véhicules doit être au minimum de deux secondes.

Choisir la meilleure position sur la route, c'est se tenir à bonne distance des autres usagers.

En ne se rapprochant jamais trop des autres, le conducteur conserve un espace confortable qui lui laisse le temps de modifier son allure ou sa trajectoire.

Il se donne ainsi le temps d'agir si la voiture qui précède freine, ou fait un écart.

### ■ Plus de 2 secondes

Le non-respect de l'intervalle de sécurité entraîne un risque de collision en cas de freinage.

- si la circulation est dense, par mauvais temps,
- si vous êtes suivi de près,
- si vous êtes fatigué ou préoccupé...

### ■ Derrière soi

Contrôler régulièrement les rétroviseurs.

### ■ Sur le côté, pour les piétons, deux-roues, cavaliers et animaux :

- 1 m mini en agglomération
- 1,50 m mini hors agglomération

Tenir compte des écarts fréquents et non prévus.

En dépassant ou en croisant un autre véhicule.

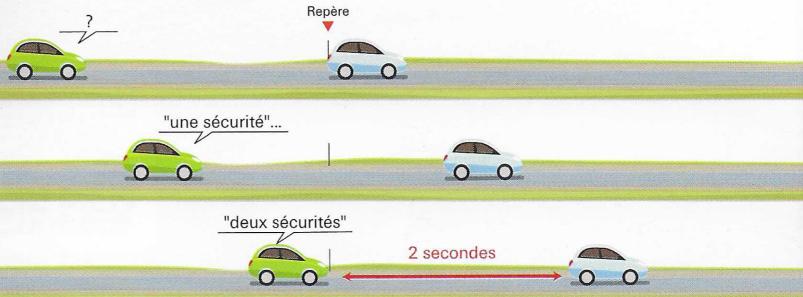
Il est nécessaire d'adapter la distance et sa vitesse au risque.

Plus l'espace de liberté est important, plus il est facile d'éviter un problème.

### ■ Dans un tunnel

Dans certains tunnels, des diodes bleues sur les parois ou des chevrons au sol, aident au maintien de la distance de sécurité.

Une distance correcte correspond à 2 diodes bleues ou 2 chevrons.



▲ Comment évaluer 2 secondes en conduisant ? Attendre que le véhicule devant arrive à hauteur d'un repère fixe (poteau, panneau...). Dites "une sécurité, deux sécurités". Si vous êtes au repère avant d'avoir terminé la phrase, c'est que vous suivez le véhicule de trop près. Ralentissez !

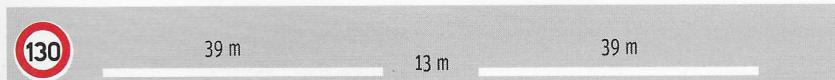
**Calcul approximatif**  
mais rapide pour  
connaître cet intervalle  
en mètres.

Vitesse	1 seconde	Distance de sécurité
50 km/h	5 x 3	15 x 2 = 30 m
80 km/h	8 x 3	24 x 2 = 48 m
90 km/h	9 x 3	27 x 2 = 54 m
110 km/h	11 x 3	33 x 2 = 66 m
130 km/h	13 x 3	39 x 2 = 78 m



▲ 2 traits de la bande d'arrêt d'urgence représentent un bon intervalle de sécurité à 130 km/h.

▼ Ligne de rive sur autoroute.



▼ Ligne de délimitation de voies sur route.



▼ Ligne de rive sur route.



## S'arrêter à temps

### ■ Le temps de réaction

Pendant le temps de réaction, le véhicule continue d'avancer à la même vitesse.

Un conducteur surpris par un événement met du temps avant d'agir: c'est le temps de réaction. La durée moyenne est évaluée à une seconde mais peut atteindre deux secondes (ou plus) suivant la vigilance ou l'état physique du conducteur:

- fatigue,
- distraction (téléphone, conversation...),
- prise d'alcool, de drogue ou de médicaments.

Calcul rapide et approximatif de la distance parcourue en 1 seconde:  
multiplier par 3 le nombre des dizaines de la vitesse.

Exemples: 80 km/h → 3 x 8 soit 24 m ; 50 km/h → 3 x 5 soit 15 m

### ■ La distance de freinage

C'est dès la mise en action des freins jusqu'à l'arrêt du véhicule.

À 50 km/h,  
elle est de 10 mètres.

La distance de freinage dépend de la vitesse et de l'adhérence. Lorsque l'adhérence est réduite (boue, feuilles, gravillons, pluie, neige, verglas...), la distance de freinage est allongée.

Sur chaussée mouillée, elle est multipliée par deux.  
Sur le verglas, l'adhérence est quasiment nulle.

C'est la vitesse qui a le plus d'influence sur la distance de freinage car celle-ci varie avec le carré de la vitesse. Quand la vitesse double, la distance de freinage est multipliée par quatre.

À 50 km/h, la distance parcourue pendant le temps de réaction est plus importante que la distance de freinage.

### ■ La distance d'arrêt

C'est la distance nécessaire pour s'arrêter:  
RÉACTION + FREINAGE

La distance d'arrêt dépend :

- du degré de vigilance du conducteur (le temps de réaction peut varier d'1/2 seconde à deux, voire trois secondes),
- de la vitesse adoptée par le conducteur,
- de l'adhérence.



Le temps de réaction.

C

### Le temps de réaction

correspond à la durée que met le conducteur, lorsqu'il rencontre une situation d'urgence pour :

- 1 Percevoir
- 2 Analyser
- 3 Décider
- 4 Agir

TEMPS DE RÉACTION

FREINAGE

Distance parcourue pendant le freinage.

Distance d'arrêt

Distance parcourue pendant le temps de réaction.

70 km/h au lieu de 50 km/h

=  
Distance d'arrêt  
2 fois plus longue

### Calcul rapide et approximatif de la distance d'arrêt

Vitesse	Route sèche	Route mouillée
50 km/h	25 m	38 m
60 km/h	36 m	54 m
70 km/h	49 m	73 m
80 km/h	64 m	96 m

- Sur route sèche, multiplier par lui-même le nombre des dizaines de la vitesse.

- Sur route mouillée, ajouter la moitié du résultat obtenu.

# Être en état de conduire

## Évaluer son état physique

Conduire un véhicule exige certaines capacités physiques : motricité, rapidité d'action, vision, audition...

Pour l'obtention du permis, un candidat doit signer une déclaration sur l'honneur sur un formulaire (Cerfa 02 ou fac-similé téléchargeable sur le site de l'ANTS) et signaler l'existence ou non d'un handicap, ou d'une maladie incompatible avec la conduite.

Dans certains cas, le candidat devra se présenter devant une commission médicale. Les médecins décident au cas par cas de délivrer ou non une autorisation et du code qui sera inscrit sur le permis de conduire.

Certaines maladies peuvent entraîner une restriction temporaire ou définitive du permis de conduire (hypertension sévère, diabète sévère, épilepsie, dépendances aux drogues, apnée du sommeil...). Elles nécessitent un suivi. La conduite ou la reprise de la conduite est soumise à un examen médical.

### ■ Maladies

Parfois des aménagements (rétroviseurs bilatéraux, embrayage automatique, etc.) peuvent permettre de conduire.

Lorsque ces aménagements prennent un caractère obligatoire, des restrictions sont alors portées sur le permis de conduire.

### ■ Handicaps

Aucune visite médicale n'est obligatoire pour conserver le permis B.

Chaque automobiliste a une responsabilité dans l'évaluation de son état de santé et de ses capacités à conduire. C'est pourquoi, il est indispensable de faire vérifier régulièrement ses capacités physiques à conduire.

### ■ La responsabilité du conducteur

<p><b>ATTESTATION D'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE</b></p> <p>Nom d'usage : _____</p> <p>Genre : <input type="checkbox"/> Homme <input checked="" type="checkbox"/> Femme</p> <p>Nom de famille : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____ Adresse : _____</p> <p>Téléphone portable : _____ Courriel : _____</p> <p>Catégorie(s) demandée(s) : _____ Permis de conduire : _____ Catégorie(s) déjà obtenue(s) : _____ Dernière date d'obtention : _____ Moyen d'établissement : _____ Lieu d'établissement : _____</p> <p><b>LE CANDIDAT DECLARE :</b></p> <p>Est en possession d'une :  <input type="checkbox"/> dans sa même ou un autre département  <input type="checkbox"/> pour la même ou une autre catégorie  <input type="checkbox"/> Compagnie et ses usagers au français  <input type="checkbox"/> Deux voitures un véhicule aménagé  <input type="checkbox"/> LIEN DÉPARTEMENTAL</p> <p>De source une formation validée par la :  <input type="checkbox"/> pour l'exercice anticipé de la conduite (A, A, C)  <input type="checkbox"/> de la conduite supérieure</p> <p>Représentant légal :  Nom : _____  Adresse : _____</p> <p>Attestation établie le : _____</p> <p><small>Le titulaire de cette attestation peut la porter à l'administration, aux forces et aux gendarmeries, et devant les greffes de la préfecture ou des sous-préfectures, pour déclarer l'obligation de se soumettre à l'application des dispositions de la loi sur la sécurité routière. Celle attestation ne vaut pas de CERFA 02 mais en cas de litige devant un juge de paix ou un tribunal administratif.</small></p> <p style="text-align: right;">V.590 PC-AV-03-02</p>		<b>CANDIDAT EST :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <b>porteur d'un dispositif de correction de la vision (verres correcteurs, lentilles de contact...)</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <b>atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire de validité limitée</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <b>Militaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire</b>

► Cerfa 02 est le fac-similé que vous avez téléchargé lorsque votre demande a été validée par l'administration.  
Le document s'appelle **Attestation d'inscription au permis de conduire**.

  
Conduire un véhicule à moteur sans respecter une restriction d'usage mentionnée sur le permis de conduire (exemple : conduire sans lunette) est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points (immobilisation du véhicule possible).

Médecin traitant	Médecin agréé par la préfecture	Commission médicale du permis de conduire à la préfecture
Le consulter en cas de doute sur la compatibilité de son état de santé avec la conduite.	Le consulter en cas de pathologie avérée. Il statue officiellement de la compatibilité avec la conduite.	Composée de médecins agréés. En vue de récupérer son permis de conduire après annulation ou invalidation suite à une infraction relative à l'alcool ou aux stupéfiants.

# Être en état de conduire

## La vue du conducteur

Pour les permis moto (A) et voiture (B), le minimum exigé est de 5/10<sup>e</sup> pour l'ensemble des 2 yeux.

Le champ visuel binoculaire horizontal du conducteur ne doit pas être inférieur à 120°.

### ■ Troubles visuels

La non-perception des couleurs tout comme le daltonisme n'interdit pas la conduite d'un véhicule.

L'acuité visuelle minimale exigée pour l'obtention du permis B est de 5/10<sup>e</sup> pour l'ensemble des deux yeux.

Si un œil a une acuité nulle (un borgne, par exemple) ou inférieure à 1/10<sup>e</sup>, l'autre œil doit avoir une acuité d'au moins 5/10<sup>e</sup>.

Si ce minimum est atteint à l'aide de lunettes correctrices, le code 01.01 (dispositif de correction et/ou de protection de la vision) est inscrit au verso du permis de conduire.

La vue peut se dégrader avec l'âge ou certaines maladies, faites vérifier votre vue régulièrement. Le port de verres teintés est déconseillé pour la conduite de nuit.

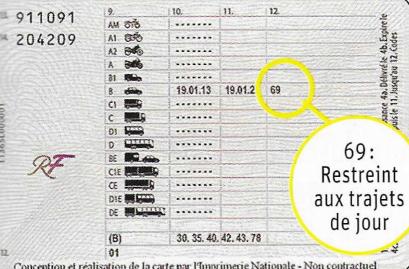
## L'ouïe

Aucune restriction pour le permis B mais bien entendre permet d'interpréter correctement les informations sonores utiles pour se situer dans la circulation.

Entendre klaxonner, des freins qui crissent, la sirène des pompiers ou d'une ambulance... Autant de sons qui communiquent des informations au conducteur.

Écouter de la musique à un volume sonore trop élevé engendre de réels dangers pour la conduite : le conducteur dispose d'un nombre réduit d'informations liées à la circulation.

Après la vue, l'ouïe est le sens le plus sollicité au volant. Bien entendre vous permet de vous situer dans l'environnement, mais aussi de distinguer, de localiser et d'interpréter correctement les informations sonores.



► Une bonne acuité visuelle permet de distinguer les détails, d'apprécier avec justesse les distances et les vitesses.

► En cas de maladie perturbant la vision de nuit, le permis peut être limité à la conduite de jour.

*L'implantation des panneaux sur la route tient compte des caractéristiques de la vision humaine.*

*La taille des panneaux, et la hauteur des caractères écrits varient en fonction de la vitesse. Une acuité visuelle de 10/10<sup>e</sup> permet de lire un panneau d'entrée d'agglomération à environ 50 mètres et un panneau de limitation de vitesse hors agglomération à environ 150 mètres.*



► La couleur bleue d'un panneau sur autoroute est reconnaissable à environ 500 m.



▼ Écouter de la musique au casque isole le conducteur de toutes les informations essentielles.



Afin de préserver l'attention du conducteur, il est interdit de porter des oreillettes, des écouteurs ou un casque audio.

# Être en état de conduire

## La prise de médicaments

■ Les médicaments agissent sur le système nerveux et ont un effet sur la capacité à conduire.

**Attention!** Associer alcool/médicaments et/ou drogues amplifie considérablement les effets indésirables.

Vertiges, sensation d'ivresse, troubles de la vision, hallucinations: la prise de certains médicaments, en apparence inoffensifs, peut modifier le comportement au volant.

Les médicaments susceptibles de provoquer une somnolence ou une perte de vigilance comportent, sur la boîte, l'un des trois pictogrammes selon le niveau du risque.

Les effets varient d'une personne à l'autre et un médicament de niveau 2 peut avoir des effets de niveau 3 sur certaines personnes.

## La prise de produits stupéfiants

■ Les drogues agissent sur le cerveau et modifient son activité. Le conducteur a tendance à avoir le regard fixe.

L'usage de produits stupéfiants est interdit en France.

Environ 2,5 % des accidents mortels auraient pu être évités si aucun conducteur n'avait conduit après avoir fumé du cannabis.

La consommation de produits stupéfiants (cannabis, ecstasy...) s'accompagne de troubles du comportement incompatibles avec la conduite.

■ Le contrôle des stupéfiants

Par analyse d'urine ou test salivaire.

**La voiture est immobilisée** en cas de dépistage positif. Cannabis, ecstasy, cocaïne... La plupart des stupéfiants sont détectables par test salivaire. Le dépistage des stupéfiants est systématique en cas d'accident corporel (blessures) ou mortel. Le dépistage est possible en cas d'accident matériel, d'excès de vitesse, de non-port de la ceinture, de non-respect d'un signal de priorité de passage, ou de simple soupçon !

**Soyez prudent**

Ne pas conduire sans avoir lu la notice

**Soyez très prudent**

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé

**Attention, danger : ne pas conduire**

Pour la reprise de la conduite demandez l'avis d'un médecin

Même les médicaments vendus sans ordonnance peuvent avoir des effets incompatibles avec la conduite.

Ne prenez pas un médicament sans lire sa notice au préalable.

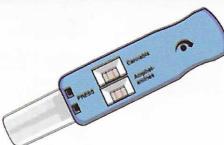
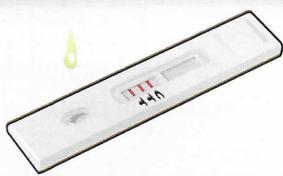
Certains médicaments peuvent provoquer la somnolence, altérer vos capacités de jugements et augmenter votre temps de réaction.



▲ Les traces de produits stupéfiants restent longtemps dans l'organisme.



▲ Multiplie par 29 le risque d'avoir un accident.



▲ Les traces de cannabis peuvent rester jusqu'à cinq jours dans les urines, voire plus si la consommation est régulière.



Conduire après consommation de stupéfiants est un délit et fait encourrir les mêmes peines qu'une alcoolémie de 0,80 g/l. Retrait de 6 points.

# Être en état de conduire

## L'alcool

### ■ Alcoolémie

Le taux à ne pas atteindre est de :

- 0,20 g/l de sang pour les conducteurs en situation d'apprentissage ou titulaire d'un permis soumis au délai probatoire,
- 0,50 g/l de sang pour les autres.

C'est la quantité d'alcool pur contenue dans 1 litre de sang. Elle se mesure :

- en gramme d'alcool par litre de sang (g/l),
- en milligramme d'alcool par litre d'air expiré (mg/l).

0,20 g/l de sang correspond à 0,10 mg/litre d'air expiré.

### ■ Doses standards et verres bien dosés

Dès le 1<sup>er</sup> verre, le taux peut atteindre 0,25 g/l de sang.

L'alcoolémie atteint son maximum entre une ou deux heures si l'on a mangé, et seulement entre 15 et 30 minutes si l'on n'a pas mangé.

### ■ Effet de l'alcool

- Réduction du champ de vision.
- Fixité du regard.
- Réactions longues.
- Comportement agressif.
- Gestes imprécis.

L'alcool provoque :

- des troubles de l'équilibre,
- une plus grande sensibilité aux éblouissements,
- une diminution de la sensibilité à la couleur rouge,
- une réduction du champ visuel exploitable,
- une diminution des facultés de choix et de raisonnement,
- un allongement de la durée du temps de réaction,
- une mauvaise évaluation des distances.

### ■ Élimination de l'alcool

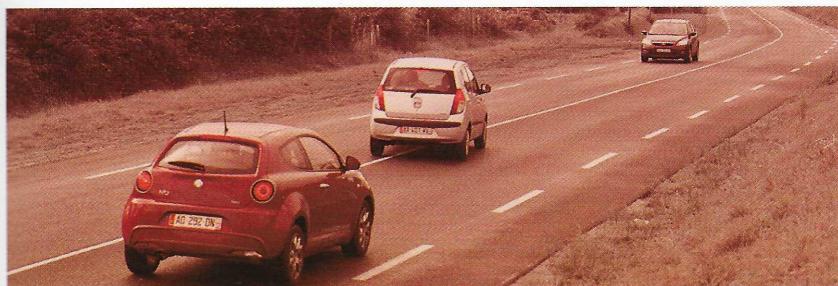
Il faut plus de 2 h 30 pour éliminer 1 verre d'alcool.

Le foie élimine l'alcool à 95 % mais les individus n'éliminent pas à la même vitesse : la fourchette varie entre 0,10 et 0,15 gramme par litre de sang en une heure.

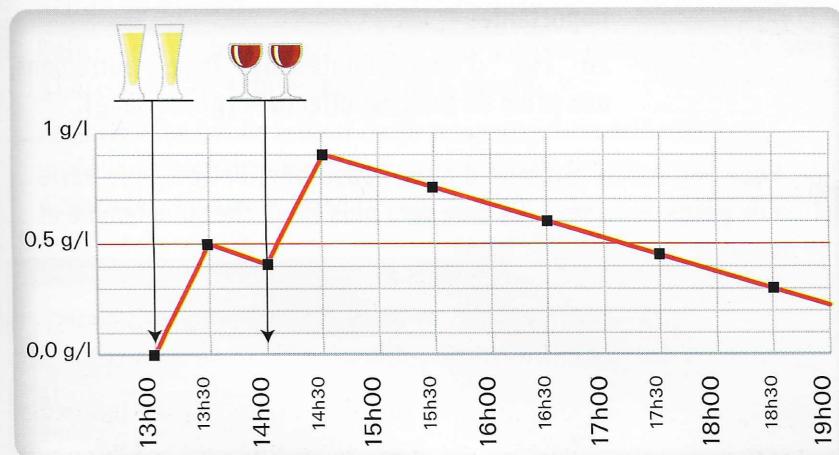
Pour éliminer totalement 1 verre d'alcool, 2 heures ne suffisent pas.



▲ Chaque verre contient la même dose d'alcool : 10 grammes d'alcool pur.



▲ Réactions plus lentes, gestes moins précis, prise de risques sont les éléments qui dégradent la conduite.



▲ Élimination de l'alcool dans le temps par l'organisme.

La seule solution pour éliminer les effets de l'alcool est d'attendre.

N'attendez pas de miracle des boissons énergisantes, du café, de l'eau ou autres bonbons, ils ne sont d'aucune efficacité.

# Être en état de conduire

## L'alcool

### ■ Idées fausses

- Boire de l'eau, du café, réduit le taux d'alcool?

VRAI

FAUX

- Alcool + jus d'orange ou soda diminue la teneur en alcool?

VRAI

FAUX

### ■ Contrôle alcoolémie



Auto testez-vous!

**Test = Présomption**  
(Alcootest - Éthylotest).

**Mesure = Preuve**  
(Éthylomètre - Prise de sang).

### Éthylotest chimique :

le réactif vire au vert au contact de l'alcool.

### Éthylotest électronique :

l'appareil électronique affiche directement l'alcoolémie.

### Éthylomètre :

il mesure directement et précisément la concentration d'alcool dans l'air expiré (mg/l d'air). Ce contrôle précis et non contestable est obligatoire en cas de résultat positif avec l'alcootest ou l'éthylotest, de refus du test ou d'ivresse importante.

En cas d'impossibilité de faire autrement, une prise de sang est effectuée (g/l de sang).

**Attention !** Pour une même quantité d'alcool absorbée, l'alcoolémie varie en fonction du poids et du sexe. Le taux sera plus élevé chez une femme et chez une personne pesant moins lourd.

En cas d'alcoolémie positive, la voiture est immobilisée jusqu'à ce qu'un conducteur sobre puisse prendre le volant.

Les forces de l'ordre contrôlent les conducteurs.

### • Contrôles obligatoires :

en cas d'accident corporel (blessures) ou mortel ou d'infraction grave (non-respect d'un signal de priorité de passage par exemple).

### • Contrôles facultatifs :

en cas d'accident matériel, (même non responsable) ou d'infraction, ou en cas de simple soupçon lors d'un contrôle routier.



▲ Lors de sorties, élire un "cap'taine de soirée" qui ne boira pas d'alcool pour ramener ses potes à bon port!

Chez les 18-24 ans l'alcool est présent dans 25 % des accidents mortels.  
La polyconsommation (alcool + drogues ou médicaments par exemple) multiplie les risques d'accidents graves.

**Contravention:** Dès 0,20 g/l de sang pour les conducteurs en période probatoire. Dès 0,50 g/l de sang pour les autres. Retrait de 6 points.



**Délit:** À partir de 0,80 g/l de sang pour tous les conducteurs (0,40 mg/l d'air expiré). Retrait de 6 points.

**Attention!** Le fait de refuser de se soumettre aux vérifications est un délit. Le conducteur encourt un retrait de 6 points, 4 500 € d'amende, et 2 ans de prison.

ou

ou

+  
**0,20g/l  
de sang**

**Permis probatoire  
1<sup>ère</sup> année**

X

**INVALIDÉ**

PTE CONDUIRE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

MARTIN - 21 Charente Maritime

N° de permis : 12345678901234567890

D1FRA130219854567890X 90128XNP

**Perte totale des points**

Le conducteur

113

# Être en état de conduire

## La vigilance

C'est la capacité à répondre à tout moment à tout événement.

Voici quelques circonstances ou comportements qui peuvent causer la baisse de vigilance :

- la monotonie de la conduite (parcours de nuit ou sur autoroute déserte par beau temps),
- la routine (un trajet tellement connu qu'on n'y fait plus attention),
- les fortes émotions (joie, colère, on n'est plus en train de penser à la conduite),
- la distraction, la fatigue...

### ■ La distraction

Ne pas être attentif peut empêcher de voir.

Lire un SMS multiplie le risque d'accident par **23**.

Un phénomène très présent. On manipule sa radio, son GPS, on mange, on boit, on se rase, on se maquille, on téléphone, on s'occupe des enfants à l'arrière, on attrape un objet dans la boîte à gants, on lit ses textos, on parle politique, on regarde le paysage... Bref, toutes ces activités éloignent le conducteur de son attention sur la route.

### ■ Éviter les distractions



Pas de SMS, de photos, de selfies en conduisant.



Privilégier le guidage vocal.

Gérer son temps de manière à ne pas faire plusieurs choses en même temps.

Pour garder toute la concentration nécessaire à la conduite :

- ne pas répondre au téléphone en conduisant,
- laisser faire la messagerie ou votre passager,
- n'appeler qu'après avoir trouvé un endroit sûr pour stationner.

Jeter des coups d'œil sur le GPS est semblable à jeter des coups d'œil sur l'indicateur de vitesse. Il faut que cela soit furtif. Au-delà de 2 secondes, c'est dangereux.

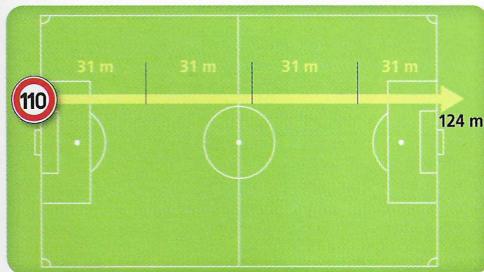
Ne jamais manipuler le GPS en roulant.



▲ Toute activité empêchant de garder sa concentration peut amener le conducteur à ne pas percevoir un danger et à réagir trop tard.



Une discussion téléphonique avec un portable tenu à la main ou en utilisant un kit mains-libres avec une oreillette est interdite. Commettre cette infraction est passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points.



► Si vous quittez la route des yeux pendant 3 ou 4 secondes à une vitesse de 110 km/h, le véhicule se déplace de la longueur d'un terrain de football.

# Être en état de conduire

## La somnolence

### Attention !

Dès les premiers signes de somnolence, inutile de lutter. Vous manquez de sommeil.  
Arrêtez-vous et dormez. Une sieste de 20 minutes permet de récupérer 50 % de ses capacités physiques.

La somnolence provient d'un manque de sommeil. Elle se traduit par une difficulté à rester éveillé même lors de la conduite.

La somnolence n'est pas forcément liée à la durée de la conduite; elle survient suite à une veille prolongée et à une condition physique altérée. Elle survient aussi chez une personne qui souffre d'apnée du sommeil et qui n'est pas traitée. En effet, le sommeil est fragmenté de réveils très courts, il n'est pas réparateur, donc la personne somnole souvent dans la journée et peut même s'endormir au volant !

### ■ Comment éviter la somnolence.

Le risque de somnolence augmente sensiblement entre 14 h et 16 h, et encore plus entre 2 h et 5 h du matin.

- Ne pas prendre la route en étant en dette de sommeil.
- Privilégier des horaires de conduite où le risque d'accident est plus faible.
- Prenez un repas équilibré et léger, sans alcool!
- Si vous suivez un traitement, soyez attentif aux effets secondaires!
- Attention, rouler vite induit une fatigue supplémentaire (en effet, la vitesse oblige le cerveau à traiter davantage d'informations).
- Effectuer des pauses fréquentes même si vous ne vous sentez pas fatigué !



Une pause d'1/4 d'heure toutes les 2 heures.



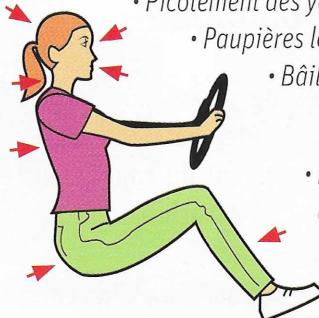
**Voici comment un conducteur s'endort au volant :**

### ► Les premiers signes d'alerte

- Difficultés à se concentrer.

- Raideurs dans la nuque et le dos.

- Besoins incessants de changer de position.



- Picotement des yeux.

- Paupières lourdes

- Bâillements répétés.

- Fourmillement dans les jambes.

### ► Premier et dernier avertissement

Son esprit décroche par moments.

Il pense lutter contre la torpeur. Il aère l'habitacle.

Il se ressaisit une fois... deux fois...

### ► Endormissement

Et il s'assoupit d'un seul coup !

En cas de somnolence au volant, le risque d'accident est multiplié par **16**.

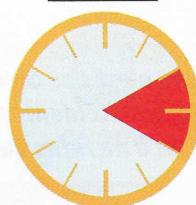


▲ Le bâillement est un signe annonciateur, il faut prendre une pause sans tarder.

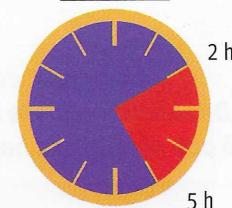
►  
Nous sommes moins vigilants entre 14 h et 16 h l'après-midi et entre 2 h et 5 h du matin.

### Les heures à risques

JOUR



NUIT



# Être en état de conduire

## Évaluer son état psychologique

### ■ Le stress

L'excès de stress augmente le risque d'accident de la route puisqu'il agit directement sur le comportement du conducteur et sur sa capacité à traiter l'information.

### ■ L'excès de confiance

L'excès de confiance d'un conducteur peut le mener à sous-évaluer les risques, à rouler trop vite et à prendre de mauvaises habitudes (omettre les clignotants, négliger les contrôles...).

### ■ Les émotions

Elles peuvent altérer la concentration nécessaire à la conduite.

Une dispute ? une rupture amoureuse ?  
On ne doit pas conduire avec ses émotions...

### ■ Les influences des autres

Ne pas être influencé par les autres usagers ou par ses passagers.

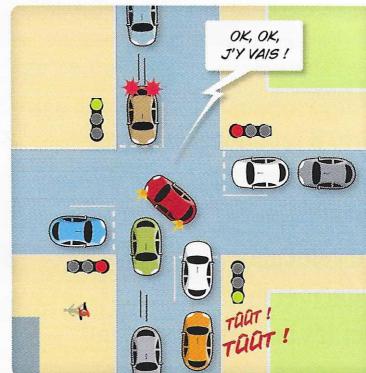
Il est toujours possible de se retrouver dans une situation où les autres usagers vous mettent la pression.

**Attention !** Ne prenez pas de risques inutiles face aux demandes de vos passagers, c'est vous qui décidez !

Au volant, vous serez amené à prendre des décisions rapides et précises. Quand vous faites des choix judicieux, vous contribuez à éviter beaucoup de situations dangereuses.

*L'accident de la route n'est pas dû à la fatalité.*

*Dans environ 90 % des cas, les accidents de la route sont dus à une défaillance humaine ou à un refus du respect des règles.*



▲ L'erreur peut parfois être due à l'agressivité des autres usagers.  
Ne cédez pas à la panique!

Le passager peut tenter d'influencer  
votre comportement, ne l'écoutez pas!



▼ Le conducteur fait des choix qui font varier le niveau de risque.

### ⊕ Comportement positif

Boisson sans alcool



Bonne allure



Ne pas décrocher



S'arrêter



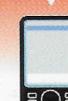
Arriver en retard



Excès de vitesse



Alcool



Décrocher



Ne pas s'arrêter



Arriver coûte que coûte

### ⊖ Accumulation des facteurs d'accident

# En résumé

## LA CONDUITE

Pour conduire, il faut **observer** sans cesse son environnement immédiat (intérieur du véhicule) et lointain (extérieur du véhicule); **analyser** la situation et **décider** de ce qu'il faut faire; **agir** sur les commandes et tout cela en permanence.

- **Le temps de réaction** = 1 seconde,
- **L'intervalle de sécurité** = 2 secondes,
- **La distance d'arrêt** = temps de réaction + freinage.

## LA FATIGUE

### Les signes de la fatigue :

picotements des yeux, bâillements, douleurs dans le cou ou les épaules, besoin de changer fréquemment de position, énervements...

### Les effets de la fatigue :

réactions tardives, mauvaise analyse, mauvaise appréciation des vitesses, nervosité, endormissement,

### Limiter la fatigue :

- > avant le départ : partir en forme,
- > pendant le trajet : se reposer régulièrement.

## LA VUE

L'acuité visuelle, après correction ne doit pas descendre en dessous de 5/10<sup>èmes</sup> pour les deux yeux.

Pour un borgne, l'acuité minimale est relevée à 5/10<sup>èmes</sup>.

## L'ALCOOL

### Le taux à ne pas atteindre est de :

- > 0,20 g/l de sang pour les conducteurs novices, soit 0,10 mg/l d'air expiré,
- > 0,50 g/l de sang pour les autres, soit 0,25 mg/l d'air expiré.

**Contravention :** de 0,20 g/l pour les conducteurs novices ou 0,50 g/l pour les autres conducteurs à 0,79 g/l de sang.

**Délit :** à partir de 0,80 g/l de sang (0,40 mg/l d'air expiré).

## LES MÉDICAMENTS / STUPÉFIANTS

Ils peuvent entraîner une baisse de vigilance et nuire à l'efficacité du conducteur.

## LE CONDUCTEUR

Un conducteur agressif, pressé, qui néglige son véhicule, qui commet des infractions, qui n'accepte pas les erreurs des autres est un conducteur qui augmente les risques d'accident.

## DES CHOIX

Avoir une conduite préventive, c'est prévoir ce que les autres vont faire et ce qu'ils risquent d'oublier de faire. Chacun doit prendre part à sa propre sécurité et à celle des autres.

### • Être en forme pour conduire :

- > conduire en étant physiquement détendu,
- > exclure toute consommation d'alcool et de drogues,
- > respecter des temps de pause sur de longs trajets.

### • Avoir un véhicule en bon état

**de fonctionnement** (pneus, freins, éclairage...) et être familiarisé avec son véhicule (cela permet au conducteur de se concentrer et de réagir aux indices qu'il perçoit).

### • Conduire en anticipant les situations critiques pour ne pas surprendre et éviter de se laisser surprendre par les autres :

- > se rendre bien visible,
- > indiquer clairement ses intentions,
- > maintenir une distance de sécurité suffisante.

### • Choisir d'être courtois avec les autres usagers :

- > savoir tolérer les erreurs des autres,
- > savoir renoncer parfois à la priorité.

**IL N'Y A PAS DE HASARD !  
OUVREZ L'ŒIL, LEVEZ LE PIED.**



▶ Conduire dans des conditions difficiles	124
<i>Nuit</i>	124
<i>Pluie</i>	128
<i>Brouillard</i>	130
<i>Neige</i>	132
<i>Verglas</i>	132
<i>Vent</i>	134
<i>Soleil</i>	134
▶ Conduire sur autoroute	136
<i>La signalisation</i>	136
<i>Les règles de circulation</i>	138
<i>Vitesse</i>	140
<i>Distance de sécurité</i>	140
<i>Dépassements</i>	140
<i>Comportements</i>	142
▶ La traversée de zones dangereuses	144
<i>Les chantiers routiers</i>	144
<i>Les tunnels</i>	146
<i>Les passages à niveau</i>	150
<i>Les tramways</i>	152

# Conduire dans des conditions difficiles

## Nuit

Il se produit plus d'accidents la nuit que le jour alors que moins de véhicules circulent la nuit.

La nuit, les contrastes diminuent et de nombreux détails visibles de jour échappent alors au conducteur. Par manque de repères, l'évaluation des distances et des vitesses est faussée.

Certains usagers peu ou pas éclairés peuvent n'être vus qu'au dernier moment. Les risques d'endormissement sont plus grands.

### ■ Utilisation des feux



Seul sur la chaussée.

### Chaussée non éclairée

La nuit, à l'intérieur comme en dehors des agglomérations, on doit circuler en feux de route.



Pour croiser ou suivre



Routes étroites et sinueuses



En ville :  
feux de position seuls  
ou feux de croisement.

Hors agglomération :  
feux de croisement.

Il faut passer en feux de croisement en croisant ou en suivant un autre véhicule.

La nuit par temps clair, sur routes étroites et sinueuses en dehors des agglomérations, les feux avant de brouillard peuvent compléter les feux de route.

### Chaussée éclairée

D'une manière générale, lorsqu'une route bénéficie d'un éclairage public, il est préférable de circuler en feux de croisement.

De même en ville dans un tunnel éclairé, il est préférable d'allumer les feux de croisement.



R

▲ Ouvrir l'œil et le bon pour détecter les piétons et les cyclistes qui, en général, sont persuadés d'être bien vus grâce à l'éclairage public.

## La Nuit



Feux de position



Feux de croisement



Feux de route



Feux de brouillard avant



Feu (x) de brouillard arrière

Être vu

Voir et être vu

Voir loin

Voir et être vu

Être vu

## Nuit



Route éclairée



Route non éclairée



Route étroite



Ville éclairée



ou



▼ Dans les tunnels, les règles d'utilisation des feux sont identiques.



# Conduire dans des conditions difficiles

## Nuit

### ■ Crémusculement

Allumez les feux de croisement.

À la nuit tombante ou au lever du jour, les couleurs et les formes se mélangent. Il est alors difficile d'être bien vu.

### ■ Croisements

Allumez les feux de croisement.

Ralentir lorsqu'on passe des feux de route aux feux de croisement car la visibilité est alors réduite à une trentaine de mètres.

### ■ Dépassemens

Si besoin, avertir par un appel lumineux et ne passer en feux de route qu'à hauteur du véhicule dépassé.

Pour bénéficier de la meilleure visibilité, une complicité doit s'effectuer entre le véhicule dépassé et celui qui dépasse.

### ■ Éblouissements

Pour éviter d'être ébloui :

#### - de face :

- ne pas fixer les phares ;
- regarder vers le bord droit assez loin devant.

#### - dans le rétro :

- mettre la position nuit.

Dans ces deux cas, il faut signaler sa présence par un bref appel lumineux ou faire clignoter les feux stop par exemple.

L'éblouissement perturbe l'évaluation des distances.

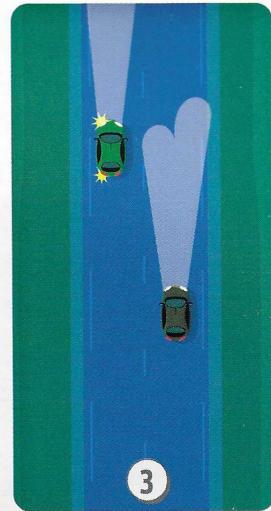
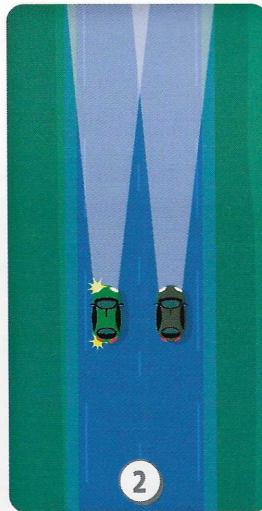
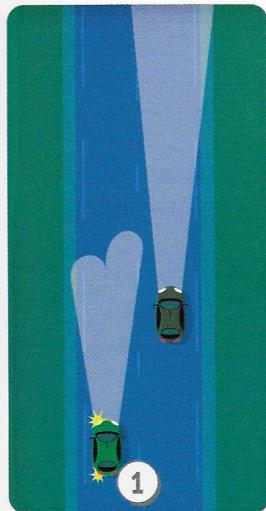
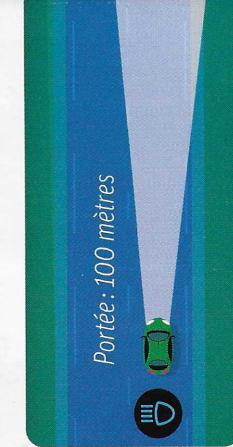
Après un éblouissement, le temps de réadaptation de l'œil est de 5 à 6 secondes !



▲ Ne pas hésiter à être le premier à allumer ses feux.



▲ À 80 km/h, il faut environ 60 mètres pour s'arrêter. La distance d'arrêt ne doit jamais être plus longue que l'espace visible devant la voiture.



▲ Passer en feux de croisement avant d'éblouir ou d'être ébloui.



▲ Par réflexe, l'œil du conducteur est attiré par le point le plus lumineux.



▲ Certains rétroviseurs s'assombrissent automatiquement dès que les capteurs détectent une lumière intense.

# Conduire dans des conditions difficiles

## Pluie

### ■ Utilisation des feux

Être vu



Quand il pleut, les feux de croisement sont préconisés.

En cas de forte pluie, on peut allumer les feux de brouillard avant en remplacement ou en complément des feux de croisement.

Et on peut les garder allumés pour croiser d'autres usagers. En revanche, les feux de brouillard arrière sont interdits par temps de pluie.

### ■ Adhérence

Elle est deux fois moins bonne sur une route mouillée que sur une route sèche.

La chaussée est particulièrement glissante en début de pluie. L'adhérence dépend de :

- l'état de la route,
- l'état des pneus,
- l'état des suspensions.

La distance de freinage est deux fois plus longue que sur sol sec.

### ■ Aquaplanage

(aquaplaning, hydroplanage)

Rouler vite sous la pluie, c'est risquer de glisser sur l'eau et de quitter la route.

Les pneus usés ne parviennent pas à évacuer l'eau sur la route, donc le pneu n'est plus en contact avec le goudron ; la voiture glisse dangereusement et le conducteur perd le contrôle de sa voiture.

### ■ Visibilité

La climatisation est très efficace contre la buée, elle produit un air sec.

Pour éviter la formation de buée ou de givre, faites fonctionner les systèmes de ventilation, de désembuage et allumer le dégivrage arrière.



Chaussage



Désembuage



Ventilation



Dégivrage

Pluie

Forte pluie



ou



▲ Feux de brouillard arrière interdits!



R

▲ Pour garder une bonne visibilité, utilisez les essuie-glace à vitesse rapide.  
S'ils laissent des traces sur le pare-brise, changez les balais!



▲ Sous la pluie, rouler moins vite et avoir de bons pneus.  
Attention : en cas de forte pluie, les feux rouges arrière sont presque invisibles !



◀ Charger une voiture électrique sous une pluie battante n'est pas dangereux.

La route

# Conduire dans des conditions difficiles

## Brouillard

### ■ Utilisation des feux



#### Pour être vu

Au minimum, on allume les feux de croisement.

Si le véhicule est équipé de feux de brouillard avant et arrière, c'est le moment de les utiliser !

### ■ Vitesse

50 km/h maximum si la visibilité est inférieure à 50 mètres.

Il faut :

- augmenter les intervalles de sécurité et adapter sa vitesse à la visibilité ;
- toujours être capable de s'arrêter dans l'espace de visibilité devant soi.

Pour garder le contrôle de la situation, il faut être capable de s'arrêter dans la zone de visibilité existante. Il est donc nécessaire d'adapter l'allure à la visibilité.

#### *Sur route ou sur autoroute*

Visibilité	Vitesse	Intervalle de sécurité
50 mètres	50 km/h	50 mètres
70 mètres	70 km/h	70 mètres
80 mètres	80 km/h	80 mètres

### ■ Conseils

- Ne pas suivre aveuglément les autres usagers.
- Ne pas entreprendre des dépassements sur les routes à double sens.

Ne pas utiliser les feux de route. Ils forment un mur opaque devant le véhicule.

Ne pas circuler en feux de position seuls.

Éteindre le feu de brouillard arrière dès que la visibilité redevient correcte.

## Brouillard



ou



+



ou



▲ Allumez vos feux pour être vu des autres.



▲ Allumez vos feux et adaptez votre allure.

# Conduire dans des conditions difficiles

## Neige

### ■ Utilisation des feux

#### Pour être vu

Quand la neige tombe, au minimum, on allume les feux de croisement.



Les feux de brouillard avant peuvent les remplacer ou les compléter.

Les feux de brouillard arrière peuvent être utilisés en cas de chute de neige.

### ■ Adhérence

Elle est quatre fois moins bonne sur une route enneigée que sur une route sèche.

### ■ Du 01/11 au 31/03

obligation d'équipement dans les 48 départements qui comportent des zones montagneuses.

Une signalisation zonale est prévue afin d'indiquer aux usagers de la route l'entrée (et la sortie) dans une zone où les obligations d'équipements s'appliquent.

En période hivernale, les équipements obligatoires pour un véhicule léger sont : soit des pneus hiver sur les **quatre roues**, soit des chaînes ou chaussettes à neige à bord du véhicule.



## Verglas

Le verglas se forme surtout dans les sous-bois, sur les ponts, aux endroits exposés au nord...



Lorsque le verglas n'existe qu'en plaques, il est traître et inattendu parce qu'il ne couvre pas la totalité de la route.

Le risque de dérapage est alors réel.

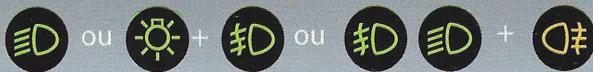
### ■ Adhérence

Adhérence quasiment nulle : dans la mesure du possible, ne pas conduire.

Pour augmenter l'adhérence sur une neige dure ou du verglas, on peut équiper le véhicule de pneus "thermogomme".

Par grand froid, en stationnement, ne pas serrer le frein à main mais enclencher plutôt une vitesse...

## Neige



Pneus neige  
=  
Pneus hiver.

Monter les chaînes  
sur au moins  
2 roues motrices  
(généralement à l'avant  
de la voiture).

▲ À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024,  
seuls les pneumatiques disposant de ce marquage  
seront considérés comme des pneus hiver.



▲ Lorsque les conditions d'adhérence sont mauvaises,  
il est utile de désactiver l'ESP.



▲ Route enneigée ou verglacée :  
il est interdit de dépasser un engin  
qui effectue une opération de  
salage ou de déneigement.

▲ Dans ces conditions difficiles,  
il est préférable de reporter son trajet.

# Conduire dans des conditions difficiles

## Vent

Le risque principal est l'écart de direction.



Ce panneau signale une zone particulièrement exposée au vent.

Il n'indique ni la force, ni l'orientation du vent.

Pour limiter les effets, il faut réduire la vitesse.

Lorsqu'on passe d'une zone exposée au vent à une zone abritée, la poussée latérale est supprimée avec des risques d'écart de trajectoire. Ce phénomène est ressenti lors de dépassements de poids lourds.

Des manches à air implantées dans des endroits exposés indiquent la direction et la force du vent. C'est le vent latéral qui oblige le conducteur à fournir un effort sur le volant.

Avant de dépasser un deux-roues, laisser un espace latéral plus grand pour tenir compte des écarts qu'il subit sous l'effet des bourrasques.

Lors d'un avis de tempête, dans la mesure du possible, ne pas prendre la route.

## Soleil

La visibilité se trouve diminuée.

Ralentir jusqu'à une vitesse permettant de s'arrêter dans l'espace de visibilité.

70 mètres de visibilité = 70 km/h maxi.

Un éblouissement difficilement supportable peut se produire lorsque le soleil se trouve dans le champ de vision du conducteur.

Le temps d'adaptation pour retrouver une vision normale est de plus de 3 secondes.

Une succession rapide de zones d'ombre et de zones ensoleillées (routes bordées d'arbres par exemple) provoque une série de flashes éprouvants pour l'œil qui n'a pas le temps de s'adapter assez vite aux multiples changements de luminosité.

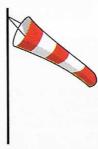


R

▲ Les deux-roues et les caravanes sont particulièrement sensibles au vent latéral. Seule, la manche à air indique la force et la direction du vent.



Vent nul



Vent faible  
venant de gauche



Vent fort  
venant de droite



La manche à air



◀ Pour lutter contre l'éblouissement, utilisez le pare-soleil et des lunettes de soleil. Veillez à une propreté parfaite du pare-brise.

▶  
L'éblouissement allonge la durée du temps de réaction et fausse l'évaluation des distances.



La route

# Conduire sur autoroute

## La signalisation



### Vers l'autoroute

Pour se diriger vers l'autoroute, il faut repérer les panneaux à fond bleu qui comportent le symbole de l'autoroute.



### Entrée d'autoroute

Ce panneau marque le début de l'autoroute et des règles particulières qui lui sont propres.



### Bifurcation d'autoroute

Ce symbole peut être placé sur tous les panneaux de bifurcation.



### Sortie d'autoroute

Les sorties sont désignées par un numéro inscrit dans un symbole.



Quand un panneau à fond vert comporte lui aussi cet idéogramme, cela veut dire qu'une partie de l'itinéraire indiqué emprunte une autoroute.

**A41**

Chaque autoroute est identifiée par la lettre **A** suivie d'un numéro qui permet de la repérer sur les cartes.

En entrant, le plus souvent le conducteur doit prendre un ticket à un distributeur automatique et payer à la sortie.



C'est la division de l'autoroute en 2 branches, constituant chacune une autoroute.

À la sortie de l'autoroute, le conducteur acquitte le péage en fonction de la distance parcourue et du type de son véhicule.

## Péage

Le montant à payer dépend de la catégorie du véhicule et de la longueur du trajet effectué.

Attention, en cas de perte du ticket, il faudra payer le prix correspondant au parcours le plus long.

Le conducteur pourra payer directement soit à un employé  en liquide ou par carte bancaire  , soit en introduisant de la monnaie dans une corbeille de réception  , soit en se positionnant dans un couloir permettant le télépéage si le conducteur est abonné .

 Tous les paiements sont acceptés.

  Le conducteur en possession d'un badge autoroutier peut passer sans s'arrêter (maxi 30 km/h).



- ① Bretelle d'accès
- ② Voie d'accélération
- ③ Glissière de sécurité
- ④ Barrière de péage
- ⑤ Sortie
- ⑥ Bande d'arrêt d'urgence (B.A.U.) (à utiliser en cas de force majeure: panne ou accident)
- ⑦ Accotement
- ⑧ Voie de décélération
- ⑨ Chaussées séparées par un terre-plein central

# Conduire sur autoroute

## Les règles de circulation

### ■ Accès interdits

L'autoroute est interdite aux usagers qui ne peuvent se déplacer que lentement.



### ■ Manœuvres interdites

En raison des vitesses pratiquées, toute manœuvre qui peut surprendre ou gêner les autres usagers risque de provoquer un accident grave.

### ■ Bretelle d'accès

Elle permet d'apprécier le flot de circulation sur l'autoroute, de juger la longueur de la voie d'insertion qui va suivre.

La voie d'insertion se termine par un "Cédez-le-passage".

On peut ralentir pour laisser passer les autres usagers ou accélérer afin de s'insérer plus facilement entre les véhicules.

La règle est de ne jamais s'arrêter sur une voie d'insertion et de ne pas gêner les véhicules qui circulent déjà sur l'autoroute.

### ■ Position sur la chaussée

On roule dans la voie de droite qui ne doit pas être confondue avec la bande d'arrêt d'urgence (B.A.U.).

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes ou de plus de 7 mètres de long (ce qui peut être le cas si on tracte une caravane ou une remorque) ne doivent jamais circuler dans la voie la plus à gauche (quand il y a plus de 2 voies à sens unique).

### ■ Corridor de sécurité

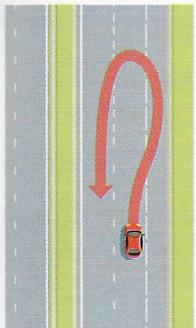


Corridor de sécurité

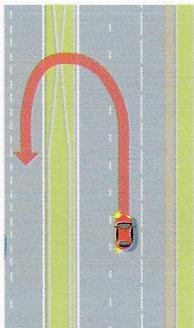
À l'approche de professionnels en intervention (dépanneurs, agents d'exploitation, pompiers, gendarmes...) ou d'usagers arrêtés sur la bande d'arrêt d'urgence, le conducteur doit :

- ralentir,
- changer de voie de circulation s'il peut le faire sans danger ou s'éloigner le plus possible en demeurant dans sa voie.

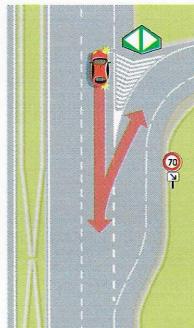
▼ Il est interdit :



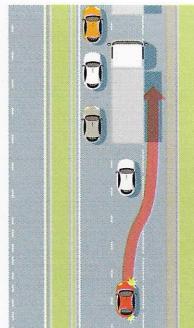
de faire demi-tour,



de traverser  
le terre-plein central,



d'effectuer une  
marche arrière même  
sur la bande d'arrêt  
d'urgence,



de circuler sur  
la bande d'arrêt  
d'urgence.



▲ Ne pas forcer le passage !

Les usagers qui circulent sur la chaussée principale ne sont pas tenus de faire un écart sur la voie de gauche.

Voie  
d'entrecroisement.



▲ Changer de voie de façon à laisser une voie libre entre les intervenants et votre véhicule.

# Conduire sur autoroute

## Vitesse



- 130 km/h par temps sec.
- 110 km/h par temps de pluie.

À l'approche des zones urbaines, l'importance du trafic et la quantité d'entrées et de sorties contraignent à abaisser la vitesse limite à 110 km/h.

## Distance de sécurité



91 mètres.

Deux lignes de la bande d'arrêt d'urgence doivent séparer deux véhicules qui se suivent à 130 km/h.

En ne s'approchant jamais trop des autres, on conserve un espace de confort qui laisse le temps de modifier l'allure ou la trajectoire en cas d'imprévus.

La bande d'arrêt d'urgence est réservée à la circulation des secours et des forces de l'ordre.

Il est possible de s'y arrêter en cas de panne ou de malaise.

## Dépassemens

- Il faut rouler au minimum à 80 km/h dans la voie de gauche.
- Ne jamais dépasser par la droite un conducteur qui s'obstine à rouler dans la voie de gauche.
- On peut dépasser plusieurs véhicules à la fois.

Le danger vient essentiellement de l'arrière. Il faut être capable d'évaluer la vitesse d'approche d'un autre conducteur qui a décidé de dépasser et juger du moment opportun pour entreprendre la manœuvre.

Une ligne discontinue est peinte à l'approche des sorties. Elle n'interdit pas les dépassements, mais elle doit dissuader les usagers de se rabattre à cet endroit pour prendre la sortie annoncée.

Si l'intention du conducteur est de quitter l'autoroute, il n'a pas à se lancer dans un dépassement si près de la sortie.

<i>Conditions normales de circulation</i>	<i>Pluie</i>	<i>Visibilité inférieure à 50 m</i>	<i>Jeunes conducteurs</i>

--	--	--	--	--



▲ Ralentir de manière à voir 2 traits de la bande d'arrêt d'urgence (BAU).



▲ Voie de gauche = 80 km/h mini.  
Surveillez les rétros avant de dépasser!



▲ La ligne de dissuasion autorise le dépassement mais interdit de se rabattre pour prendre la sortie.

# Conduire sur autoroute

## Comportements

### ■ Repos

S'arrêter au moins  
1/4 d'heure  
toutes les 2 heures.

La fatigue est présente dans environ 18 % des accidents mortels sur autoroute. Une vitesse élevée et un trafic dense nécessitent une attention soutenue, ce qui augmente la fatigue.

L'endormissement peut être dû à la monotonie quand la circulation est quasiment nulle ou à la suite d'un déjeuner.

### ■ Arrêt d'urgence

En cas de panne, d'accident ou de malaise uniquement, il faut allumer les feux de détresse et s'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence.

Il est prudent de faire descendre du véhicule tous les passagers pour qu'ils se réfugient derrière la glissière de sécurité.

Contacter ensuite les services de police de l'autoroute, joignables avec les bornes d'appel d'urgence (gratuites) placées tous les 2 km.

Le port du gilet de haute visibilité est obligatoire.

### ■ Pneus

Des pneus sous-gonflés peuvent éclater.

Gonfler les pneus de 200 à 300 grammes au-dessus de l'indication normale est une bonne chose pour rouler à allure soutenue, et éviter les éclatements.

### ■ Retour au double sens



Après plusieurs heures passées à rouler à allure soutenue, il faut se réadapter à une vitesse normale (80 km/h en général) qui donne l'illusion de rouler lentement.



▲ Sur autoroute, des aires de repos sont accessibles toutes les 10 minutes environ.

### **Panne ou accident**

Ne jamais tenter de placer un triangle de présignalisation sur la bande d'arrêt d'urgence. Trop dangereux pour vous et les autres !

►  
La borne d'appel d'urgence vous localise directement.



◀  
En l'absence de borne d'appel d'urgence, lancer l'application SOS autoroute pour être immédiatement géolocalisé.

►  
Changer une roue côté circulation : danger de mort. Sous gonflage = éclatement.



# La traversée de zones dangereuses

## Les chantiers routiers

Les zones de travaux, le balisage d'un accident ou d'un véhicule en panne, l'intervention de professionnels intervenant en bord de route (patrouille, entretien de l'autoroute, dépanneurs, force de l'ordre...) sont souvent inattendus et gênent parfois l'écoulement normal de la circulation.

**Une extrême prudence s'impose lors de la traversée de ces zones.**

■ Travaux



Des panneaux sur fond jaune et des dispositifs de signalisation spéciaux sont installés pour guider sans risque la circulation.

Regardez bien devant vous.

Soyez attentif à tout ralentissement de la circulation. Soyez vigilant le soir et la nuit. Les travaux routiers ne s'effectuent pas seulement de jour.

Regardez autour de vous.

Le fait de ne pas voir de personnels de la route ne veut pas dire qu'il n'y en a pas dans cette zone. Soyez vigilant pour détecter leur présence.

Réduisez la vitesse en conséquence.

Vous devez respecter les nouvelles limitations de vitesse souvent signalées dans la zone de travaux. Sur autoroute, la vitesse est généralement réduite si la circulation s'effectue à double sens.

Maintenez les distances.

Conservez suffisamment d'espace entre les véhicules. Ne pas chercher à se rapprocher du véhicule qui précède.

■ À l'approche de professionnels en intervention ou d'usagers arrêtés sur la bande d'arrêt d'urgence.

Vous devez changer de voie à leur approche si vous pouvez le faire sans danger. Si le changement de voie n'est pas réalisable, vous devez vous éloigner le plus possible du véhicule.



▲ La flèche lumineuse clignotante oriente vers la voie ou les voies laissées libres à la circulation. N'attendez pas le dernier moment pour changer de voie ! Respectez un corridor de sécurité en longeant la zone.



▲ N'oubliez pas que votre vitesse peut désormais être contrôlée par un ou plusieurs radars pendant toute la traversée de la zone de travaux.



▲ Respectez les distances de sécurité. Il n'y aura aucune échappatoire possible si vous allez trop vite et si vous suivez de trop près le véhicule qui vous précède.



▲ Dès l'approche d'un véhicule en panne ou de personnel en intervention, laissez un corridor de sécurité.



Le non-respect de cette nouvelle règle est sanctionné par une amende de 4<sup>e</sup> classe soit une amende forfaitaire de 135 €.

# La traversée de zones dangereuses

## Les tunnels



### ■ Entrée de tunnel (panneau)

- Interdit de faire demi-tour.
- Interdit de s'arrêter et stationner.
- Obligation d'allumer les feux de croisement.

Des feux rouges et des barrières peuvent fermer l'accès au tunnel.

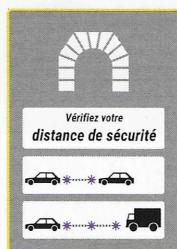
Avant d'entrer, retirer les lunettes de soleil, attention à l'effet "trou noir".

### ■ Distances de sécurité

Quelle que soit l'allure et même à l'arrêt, la distance minimale de sécurité doit être respectée.

Des chevrons ou des diodes bleues aident au maintien des distances soit 2 diodes bleues.

Pour les véhicules lourds, c'est 3 diodes bleues.



### ■ Limitations de vitesse

Respecter les vitesses.

La vitesse peut être imposée ou limitée.



### ■ Aménagements de sécurité

Les tunnels, sont équipés d'emplacements d'arrêt d'urgence (garages), de niches de sécurité et d'issues de secours.

Les emplacements d'arrêts d'urgence sont prévus pour éviter les arrêts sur la chaussée.

Des niches de sécurité sont aménagées pour le matériel de secours (extincteurs) et des postes d'appels d'urgence. Impossible de s'y réfugier !

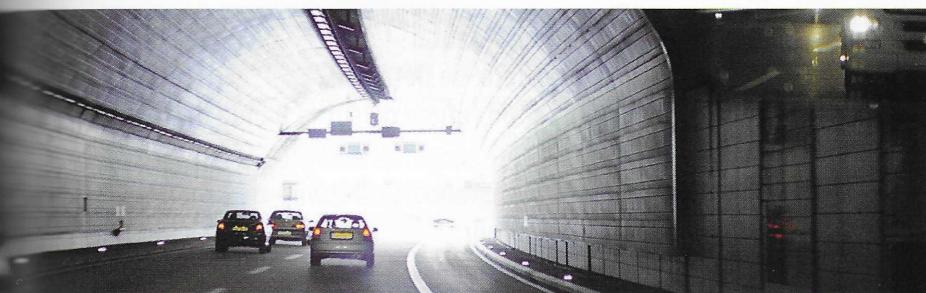
Des issues de secours permettent d'être à l'abri des fumées et de la chaleur.

Une issue de secours peut déboucher soit à l'extérieur soit dans un second tube du tunnel qui est sain.

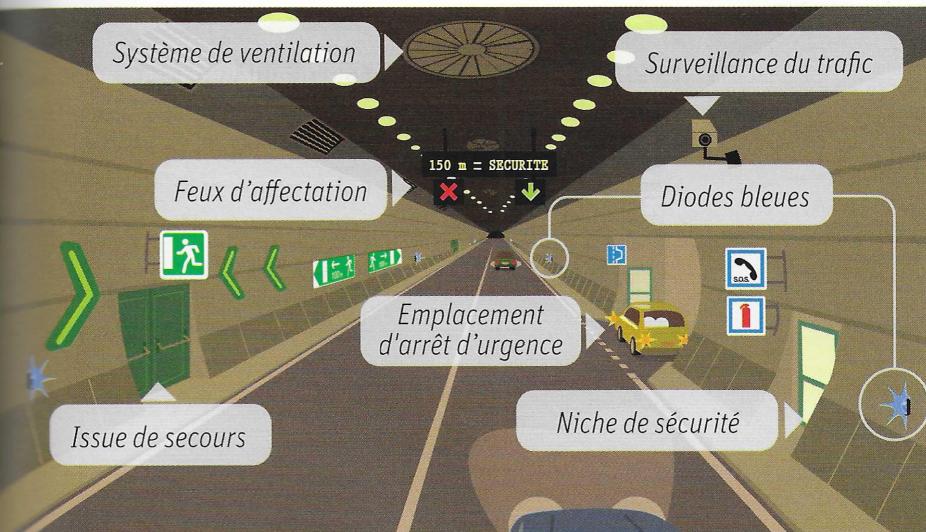


▲ Quand l'avant de mon véhicule passe devant ces diodes, le véhicule qui me précède doit être face à des diodes identiques...

R



▲ L'éblouissement entraîne un allongement de la distance parcourue pendant le temps de réaction. L'évaluation des distances est faussée.  
Ralentissez!



▲ Chaque niche de sécurité est équipée d'extincteurs et d'un poste d'appel d'urgence.

La route

# La traversée de zones dangereuses

## Les tunnels

### ■ En cas d'embouteillage

Allumer les feux de détresse lors du ralentissement. Actionner le recyclage de l'air de l'habitacle.

### ■ En cas de panne

Tout incident, même peu important, peut prendre des proportions considérables dans un tunnel.

### ■ En cas d'incendie

Une fois en sécurité dans les abris, il faut attendre les instructions des services de secours.

Seules, les issues de secours protègent des fumées toxiques.

Il faut s'arrêter à bonne distance par rapport à l'usager devant, rester dans son véhicule, être attentif aux messages de sécurité diffusés par la radio ou par les signaux lumineux et couper le moteur.

### Pour s'arrêter, il faut :

- allumer les feux de détresse,
- se garer sur un refuge ou sur la bande d'arrêt d'urgence,
- respecter la distance d'arrêt imposée,
- couper le moteur,
- contacter les secours à partir d'une borne d'appel d'urgence,
- allumer une radio diffusée dans le tunnel,
- localiser l'issue de secours la plus proche.

### Il faut :

- essayer de sortir son véhicule du tunnel sans jamais faire demi-tour!
- essayer d'éteindre l'incendie avec les extincteurs à disposition,
- laisser les clefs sur le contact,
- évacuer le tunnel par l'issue de secours la plus proche.

### Il ne faut pas :

- suivre ou dépasser un véhicule en feu ou produisant de la fumée,
- réduire les distances de sécurité à l'arrêt (risque de propagation de l'incendie),
- faire marche arrière ou demi-tour,
- rester dans ou à côté de son véhicule,
- récupérer des affaires encombrantes avant d'évacuer.



▲ En cas de crevaison ou lors d'une alerte moteur, on doit pouvoir atteindre le prochain emplacement d'arrêt d'urgence.

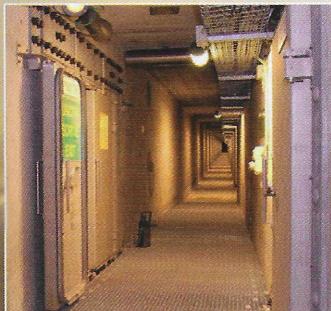


En cas d'alerte de carburant, ne pas s'arrêter : la réserve permet de sortir du tunnel et d'atteindre la prochaine station-service.

En cas d'incendie, il faut chercher l'issue de secours la plus proche en s'éloignant du danger pour se protéger de la chaleur et des fumées toxiques.



Consignes  
de sécurité



◀ Tunnel d'évacuation accessible à partir d'une issue de secours.



# La traversée de zones dangereuses

## Les passages à niveau



- Munis de barrières à fonctionnement manuel ou demi-barrières automatique.

### Fonctionnement manuel

C'est un cas rare. Un employé de la SNCF abaisse et relève les barrières. Interdiction de passer.

### Demi-barrières automatiques

Le fonctionnement des feux rouges clignotants et de la sonnerie précède de peu la fermeture des demi-barrières.



Ce panonceau est facultatif.



Ce panonceau indique une ligne électrifiée à moins de 6 m de hauteur.



- Sans barrière ni demi-barrière

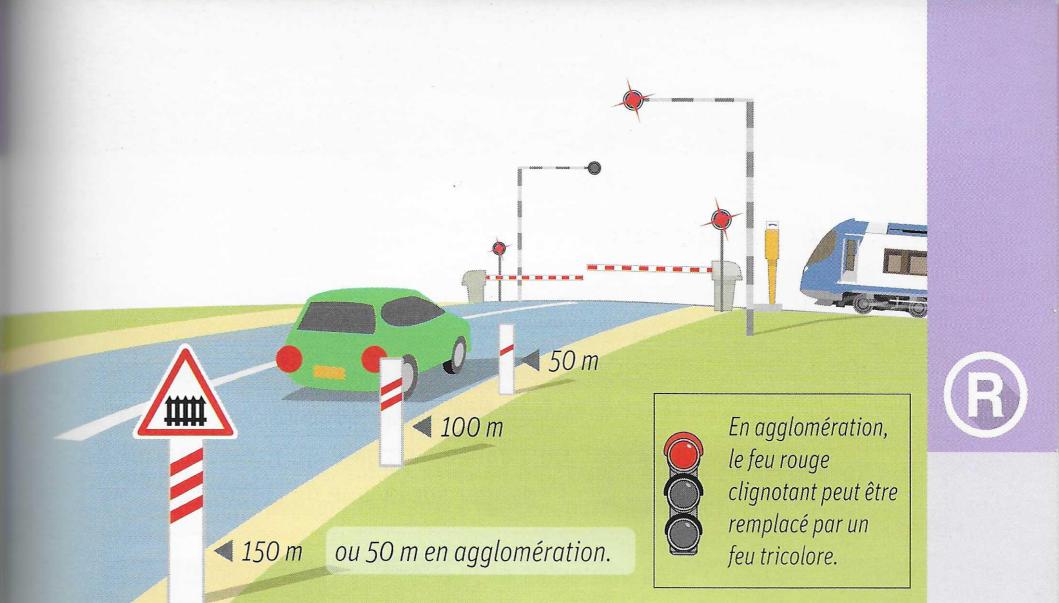
Priorité au train.

Ne pas s'engager sans vérifier si un train arrive.

### Principes de sécurité

La plupart des accidents sont dus aux mauvais comportements des conducteurs.  
30 tués par an environ.

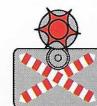
- Ralentissez à l'approche du passage à niveau.
- Respectez la règle de passage.
- Ne vous faufilez pas entre les barrières.
- Ne vous engagez pas si l'espace est insuffisant.
- Si vous êtes coincé, brisez la barrière.
- Si vous êtes bloqué sur les voies, quittez le véhicule.
- En cas d'incident, utilisez le téléphone situé à proximité.



▲ Lorsque le passage à niveau est dangereux, un signal lumineux s'allume en même temps que le feu rouge clignotant.



STOP 150 m



▲ Arrêt obligatoire au feu rouge clignotant.



◀ Passage à niveau comportant plusieurs voies.

# La traversée de zones dangereuses

## Les tramways

### ■ Les aménagements

En site propre

La plateforme du tramway est la surface plane où sont implantés les rails grâce auxquels le tramway circule. L'espace de circulation est exclusivement réservé au tramway.



Ce panneau signale qu'il est interdit de s'engager sur la voie du tramway.

### Voie partagée

Les véhicules et le tramway circulent sur le même espace.

Les collisions avec un tramway impliquent principalement les voitures.

### ■ La signalisation



### ■ Les règles

Le tramway est prioritaire sur les véhicules et les piétons.

Le triangle annonce la traversée d'un tramway à 50 m.

Le carré indique la traversée immédiate du tramway.

Les automobilistes et les cyclistes doivent rester très vigilants et ne pas gêner la circulation du tramway qui reste prioritaire dans tous les cas.

### Feu rouge clignotant Arrêt absolu !



Le tramway ne dévie pas. La distance de freinage d'un tramway est plus importante que celle d'une voiture.

Un tramway peut en cacher un autre en sens inverse.

Généralement, un feu rouge clignotant signale l'arrivée imminente d'un tramway. L'arrêt est impératif. Parfois un panneau "STOP" impose un arrêt systématique.

Il peut freiner mais pas dévier de sa trajectoire déterminée par le rail. C'est toujours à vous de l'éviter et de lui laisser la place.

En traversant la plateforme, vérifiez toujours qu'un deuxième tramway n'arrive pas dans l'autre sens.



▲ Arrêt absolu pour laisser passer le tramway...

Ne jamais s'engager sur les voies de tramway sans être sûr de pouvoir dégager cet espace (bouchon par exemple).



▲ À l'approche d'un tramway ou d'un autobus, restez vigilant : des piétons pressés peuvent courir et traverser précipitamment sans précaution pour y monter.

À 50 km/h, la distance d'arrêt d'un tramway est 4 fois plus longue que celle d'une voiture.



▲ Repartir lorsque les feux sont éteints.  
Un tramway peut en cacher un autre en sens inverse.

# En résumé

## PASSAGES À NIVEAU

### • Types de passage

- > Avec demi-barrières.
- > Avec barrières.
- > Sans barrière.

### • Comportement

La majorité des accidents est due au non-respect du Code de la route.

### • Principes de sécurité

- > Ralentissez suffisamment.
- > Arrêtez-vous au feu rouge, au "STOP", ou au signal.
- > Ne passez pas entre les barrières.

## TUNNEL

### • Avant d'entrer

- > Allumez les feux de croisement.

### • Dans le tunnel

- > Respectez les distances de sécurité quelle que soit la vitesse.
- > Distance correcte = 2 diodes bleues.
- > Ne faites pas marche arrière ou demi-tour.
- > Ne vous arrêtez pas et ne stationnez pas.

### • En cas d'accident

- > Arrêtez-vous sans gêner.
- > Allumez les feux de détresse.
- > Prévenez les secours.

### • En cas d'incendie

- > Sortez du véhicule.
- > Utilisez les équipements à disposition.
- > Mettez-vous à l'abri dans une issue de secours.

## TRAMWAY

Un feu rouge clignote pour prévenir de l'arrivée d'un tramway.  
L'arrêt est obligatoire.

## AUTOROUTE

### • En entrant sur autoroute : cédez le passage.

### • Vitesse maxi sans signalisation : 130 km/h ( A → 110 km/h).

### • Vitesse mini voie de gauche : 80 km/h.

### • Intervalle de sécurité : 2 traits de la bande d'arrêt d'urgence à 130 km/h.



### • Corridor de sécurité : dès l'approche d'un véhicule en panne ou des personnels en intervention, laissez un espace de sécurité.

## NUIT - INTEMPIERIES

### • Nuit

Ralentissez :

- › Lorsque vous passez des feux de route aux feux de croisement.
- › Lorsque vous passez d'une zone éclairée à une qui ne l'est pas.
- › Au crépuscule et au lever du jour.

### • Pluie

- › Risque d'aquaplaning : ralentissez.
- › Distance de freinage doublée.
- › Visibilité réduite : utilisez les essuie-glaces, la ventilation ou la climatisation.

### • Brouillard

› Augmentez l'intervalle de sécurité.

› Adaptez la vitesse à la visibilité : 50 m de visibilité = 50 km/h maxi.

### • Neige ou verglas

› Augmentez l'intervalle de sécurité.

› Pas d'accélération ni de freinage brusque.

› Adaptez la vitesse à la visibilité et à l'adhérence.

› Chaînes à neige : au moins sur les 2 roues motrices.

### • Vent

Ralentissez pour limiter les écarts (surtout avec une caravane).



## UTILISATION DES FEUX

### Nuit



▲ Route éclairée

▲ Route non éclairée

▲ Route étroite et sinuose

▲ Ville éclairée



Feux de position



Feux de croisement



Feux de route



Feux de brouillard avant



Feux de brouillard arrière

### Pluie

### Forte pluie



ou

### Brouillard



ou



+ feux de brouillard avant



ou



+ feux de brouillard arrière



ou

### Neige



ou



+ feux de brouillard avant



ou



+ feux de brouillard arrière

La route

# DES ZONES DE RENCONTRE POUR UNE MEILLEURE COHABITATION.



# Les autres usagers



## ► Le partage de la rue

158

*Une nouvelle organisation de l'espace public* 158

## ► Les spécificités des autres usagers

160

*Les piétons* 160

*Les cyclistes* 160

*Les utilisateurs d'engins de déplacement personnel* 160

*Les deux-roues motorisés* 162

*Les véhicules d'urgence* 164

*Les convois exceptionnels et véhicules de guidage* 164

*Les véhicules de transports de marchandises* 166

*Les véhicules lents* 166

*Les bus* 168

*Les autocars* 168

# Le partage de la rue

## L'organisation de l'espace public

Le code de la rue prévoit un partage de l'espace public.

### ■ L'aire piétonne

Zone affectée aux piétons.



Les piétons sont prioritaires sur tous les autres usagers, excepté les tramways. L'accès est autorisé aux cyclistes à l'allure du pas. L'accès aux voitures est réglementé.

**de 9 H à 19 H**

En présence de ce panonceau, la zone est piétonne de 9 heures à 19 heures. En dehors de ces horaires, l'accès est autorisé aux véhicules motorisés.

### ■ La zone de rencontre

Les piétons sont prioritaires sur tous les usagers (sauf tramways)



Vitesse limitée à 20 km/h.

Tous les usagers peuvent y circuler.

Les piétons peuvent utiliser toute la chaussée et traverser partout (il n'y a pas de "passage piétons").

### ■ Zone 30

Rues fréquentées.



Vitesse limitée à 30 km/h.

En règle générale, la règle de la priorité à droite s'applique.

### ■ Double sens cyclable



Le conducteur risque de rencontrer des cyclistes ou des conducteurs d'EDP motorisés ou des conducteurs de cyclomobiles dans les deux sens.

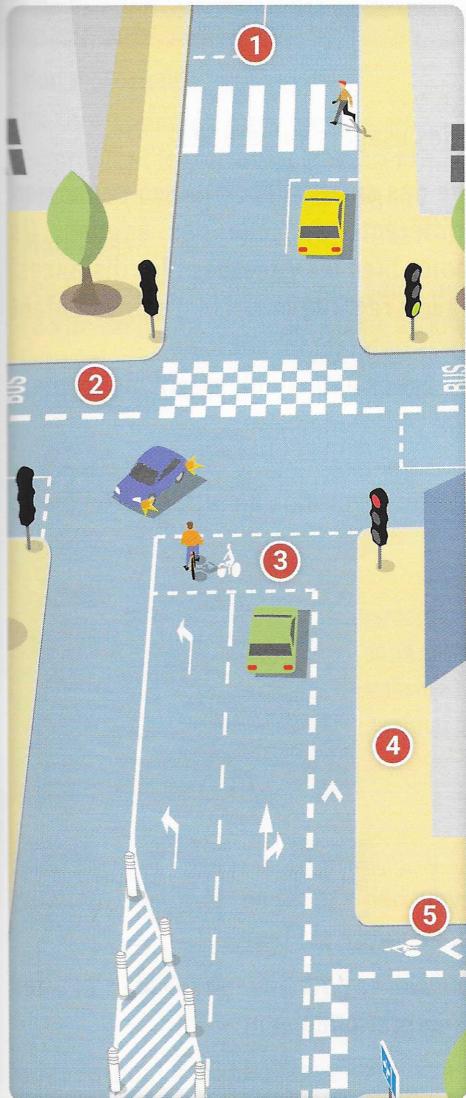
### ■ Franchissement du feu tricolore



En présence de cette signalisation, seuls les cyclistes, les EDP motorisés et les cyclomobiles légers sont autorisés à suivre la ou les directions indiquées par la ou les flèches jaunes, malgré le feu rouge.

# (U)

## Les autres usagers



**1** Cette ligne matérialise l'endroit où le conducteur doit s'arrêter pour laisser traverser un piéton.



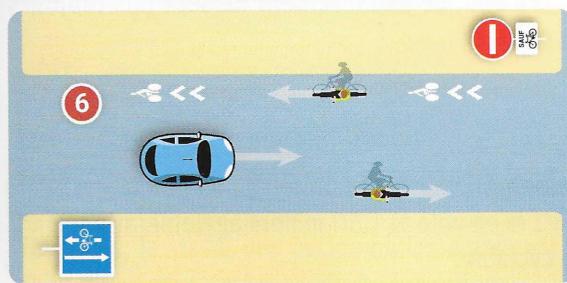
**2** Des voies de circulation sont réservées aux bus des lignes régulières. Un panonceau complète le panneau lorsque l'accès est autorisé à d'autres usagers.



**3** Sas vélo : permet aux cyclistes d'être vus et de démarrer avant les voitures.



**4** Les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons. Jusqu'à 8 ans, les enfants peuvent circuler à vélo sur les trottoirs.



**5** Les cyclistes, les conducteurs d'EDP\* motorisés, ou de cyclomobiles disposent de bandes et de pistes qui leur sont réservées. Quand elles sont autorisées aux cyclomoteurs, un panonceau le précise.



**6** Les cyclistes et les conducteurs d'EDP motorisés ou de cyclomobiles sont autorisés à circuler dans les deux sens.

\*EDP : Engins de Déplacement Personnel

# Les spécificités des autres usagers

## Les usagers vulnérables

En agglomération, les 2/3 des tués sont des usagers vulnérables.

### ■ Les piétons

#### 20 % des tués environ.

Soyez vigilant lors de leur traversée. Ils sont souvent masqués par les voitures ou par les bus. Ils sont **vulnérables** et souvent imprévisibles.

Si un piéton a commencé à traverser ou s'il manifeste son intention de s'engager, vous devez lui céder le passage, même en dehors d'un passage piétons.

La petite taille des **enfants** leur procure une vision totalement différente de celle des adultes. Ils apprécient moins bien les vitesses et les distances. Même après avoir regardé la circulation, un enfant risque de ne pas détecter un véhicule.

Les **personnes âgées** entendent, voient moins bien, et se déplacent plus lentement.



Ne pas s'arrêter entraîne un retrait de 6 points.



### ■ Les cyclistes

Un cycliste qui tend le bras indique qu'il va tourner.

Soyez attentif lorsque :  
- vous longez une bande cyclable,  
- vous tournez à droite,  
- vous ouvrez votre portière.

On peut chevaucher une ligne continue pour les dépasser si la visibilité est bonne.

En ville, ils peuvent, pour leur sécurité, s'écartier des véhicules en stationnement.

Dans les rues étroites à sens unique, il faudra rester derrière eux. Le dépassement ne sera pas toujours possible.

**Attention !** Pour croiser ou dépasser un cycliste, un piéton ou un EDP motorisé, il faut laisser un écart minimal d'1 m en ville et 1,50 m hors agglomération même s'il circule sur une bande cyclable.

## ■ Les conducteurs d'Engins de Déplacement Personnel (EDP)

### Non motorisés

Ils sont assimilés à des piétons, ils empruntent le trottoir et traversent aux mêmes endroits que les piétons.



skateboard



roller



trottinette

### Motorisés

Les EDP sont personnels : une seule personne.

La vitesse limite de l'engin est de 25 km/h par construction ou par bridage.

Les règles sont essentiellement les mêmes que celles des cyclistes avec certaines spécificités.



trottinette électrique



overboard



gyropodes



monoroue

### En agglomération

La circulation est interdite sur le trottoir.

Autorisée dans ces rues.



Dans les 2 sens à ces endroits.

### Hors agglomération

La circulation est interdite sur la chaussée.

Autorisée sur chemin ou piste.



Obligatoire

## ■ Les conducteurs de cyclomobiles

Les règles de circulation prévues pour les conducteurs d'EDP motorisés s'appliquent pour eux.

Toutefois, le statut des cyclomobiles légers est celui d'une sous catégorie de cyclomoteurs.



petit deux-roues électrique  
muni d'un siège

# Les spécificités des autres usagers

## Les deux-roues motorisés

L'automobiliste doit être vigilant, avertir avec le clignotant avant de déboîter pour dépasser ou changer de files et tenir compte des angles morts de son véhicule.

### ■ La circulation interfiles (CIF)

Elle consiste pour un 2 ou 3 roues motorisés à circuler entre les files de véhicules lorsque le trafic est ralenti.

On risque de les détecter tardivement en raison de leur capacité d'accélération et leur faible encombrement. Ils ne sont pas toujours visibles et peuvent surprendre.

En cas de choc avec une voiture, leur chute est inévitable avec des blessures souvent très graves.

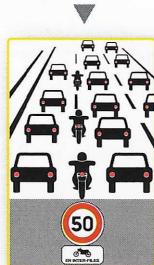
La CIF se pratique à une vitesse de 50 km/h au maximum avec un différentiel de 30 km/h par rapport aux autres véhicules.



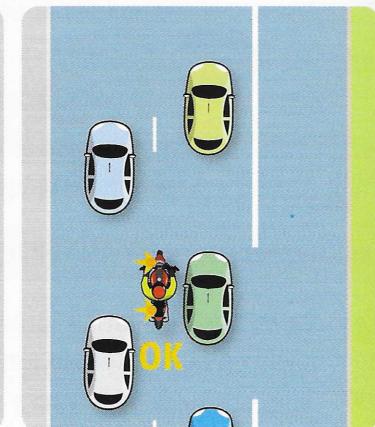
Par exemple, si la circulation est totalement arrêtée, la vitesse des motards sera limitée à 30 km/h (40 km/h si la vitesse est de 10 km/h, etc.).

Le motard est en interfiles lorsqu'il circule entre les deux files de véhicules situées sur les deux voies de circulation les plus à gauche d'une chaussée.

Panneau indiquant à tous les usagers que la CIF des motards est autorisée en cas de circulation dense et ralentie.



▲ Si 3 voies à sens unique.



▲ Si 2 voies à sens unique.

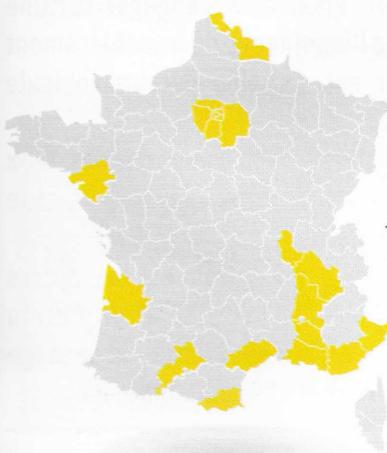


*Ils utilisent le pied pour saluer sans danger car ils gardent leur main droite sur le guidon. Le signe du pied ne doit pas être perçu comme agressif.*

- ▲ Les motards ont l'obligation de jour de circuler avec le feu de croisement allumé (ou feu diurne pour les motos qui en sont équipées) à l'intérieur comme en dehors des agglomérations.



- ▲ Avant de déboîter, vérifiez que vous n'êtes pas en train d'être dépassé par un motard. Tenez compte de l'angle mort. Ne vous fiez pas uniquement à vos rétroviseurs.



- ◀ La circulation des motards en interfile ne doit pas dépasser 50 km/h.

- ◀ Au total, 21 départements concernés par cette expérimentation (dont 8 départements de l'Île de France).

# Les spécificités des autres usagers

## Les véhicules d'urgence

### ■ Véhicules prioritaires

Lorsqu'ils utilisent leurs avertisseurs sonores et lumineux, les autres usagers doivent leur faciliter les croisements, les dépassements mais aussi leur céder le passage aux intersections.

Police, gendarmerie, pompiers, SAMU, SMUR, douanes etc. font partie des véhicules d'urgence prioritaires.

Ils sont autorisés à ne pas respecter la signalisation et les règles de circulation quand ils sont en mission (gyrophares bleus tournants et sirène à **2 temps**).

Mais ce n'est pas un droit absolu! En effet, en aucun cas ils ne doivent mettre en danger les autres usagers.

### ■ Véhicules non prioritaires

Lorsqu'ils sont en mission (avertisseurs sonores et lumineux), il convient de leur faciliter le passage!

Ambulances, électricité ou gaz secours, transport de produits sanguins, chasse-neige et autres engins de service hivernal, banque de France, associations médicales... utilisent eux aussi des avertisseurs spéciaux (gyrophares à éclats bleus, avertisseur à **3 temps**).

Ils ne sont pas prioritaires aux intersections.

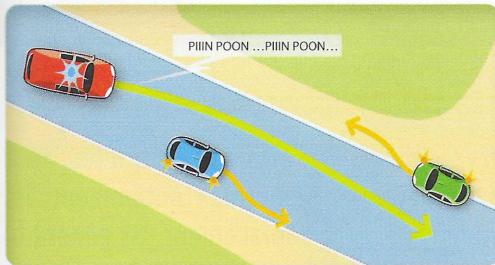
## Les convois exceptionnels et véhicules de guidage

Un convoi exceptionnel en mouvement et les véhicules qui l'accompagnent sont prioritaires aux intersections.

Les usagers doivent renoncer à s'engager sur une intersection lorsque l'imminence du franchissement par un convoi leur est signalée par un véhicule d'accompagnement.

De plus lorsque l'intersection comporte des feux tricolores, l'ensemble du convoi a la priorité si le véhicule de tête est passé au vert.

Pour croiser un convoi exceptionnel, les autres usagers doivent réduire leur vitesse et au besoin s'arrêter ou encore se garer pour faciliter le passage du convoi et des véhicules d'accompagnement.



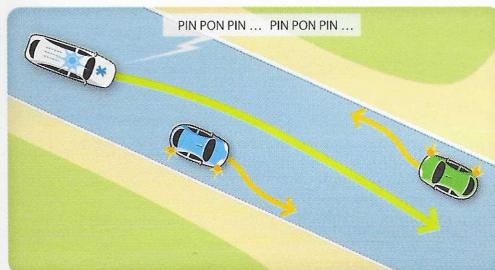
### ◀ Véhicules prioritaires

Leur faciliter les manœuvres de croisement et de dépassement.



### ◀ Véhicules prioritaires

Leur céder le passage aux intersections (même celles équipées de feux).

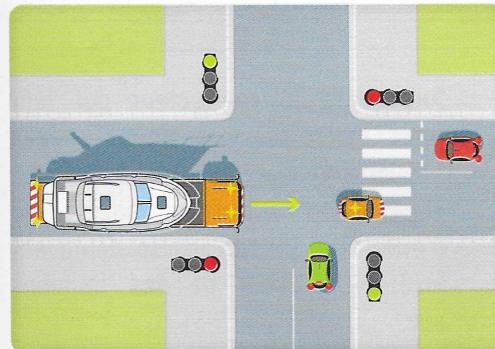


### ▲ Véhicules non prioritaires

Lorsqu'ils utilisent leurs avertisseurs spéciaux, il convient de leur faciliter le passage.

### ▲ Véhicules non prioritaires

Ils ne sont pas prioritaires aux intersections.



### ◀ Convoy exceptionnel

Si le feu passe au rouge pendant que le reste du convoi franchit l'intersection, la priorité reste au convoi et à son escorte.

# Les spécificités des autres usagers

## Les véhicules de transports de marchandises

Pour mieux voir vers l'avant, éviter de suivre ces véhicules de trop près.

Il faut plus de temps pour les dépasser.

Attention à leur longueur et à leur porte à faux  
En tournant à droite, sa partie arrière se déporte vers la gauche.

*La différence de vitesse peut surprendre!*

*Sur autoroute, ils circulent au maximum à 90 km/h.*



Parce qu'ils sont lourds et encombrants, il leur faut beaucoup d'espace. Au démarrage notamment, ils ont une faible vitesse de déplacement. Ils gênent la visibilité à cause de leurs dimensions. Ils peuvent cacher un virage, une intersection, un panneau...

Un véhicule avec des triangles rouges à l'arrière comporte une remorque. Un ensemble de véhicules peut faire jusqu'à 25 m de long !

Les vitesses maximales des poids lourds sont indiquées à l'arrière du véhicule (110 km/h pour un autocar).



▲ Lors du dépassement, la présence de vent et l'effet d'aspiration peuvent perturber ma trajectoire.

Les véhicules transportant des matières dangereuses sont identifiables par une plaque orange.



Type de danger

Code matière qui permet d'identifier la matière dangereuse transportée.



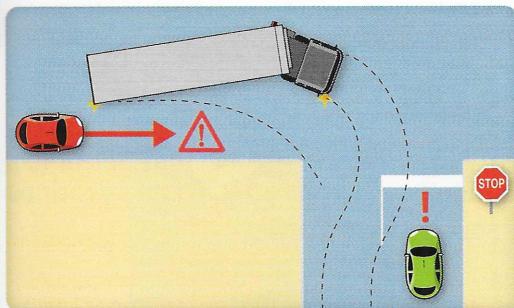
Et d'un panneau décrivant la matière, ici liquide inflammable.

## Les véhicules lents

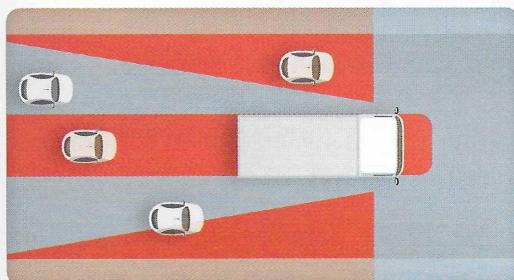
Les véhicules agricoles sont signalés par des feux clignotants de couleur jaune orangée.

Ils peuvent surprendre le conducteur par leur allure très réduite. Les croiser et les dépasser avec prudence.

Les véhicules destinés aux ordures ménagères ou les véhicules d'entretien des voiries se déplacent lentement, s'arrêtent souvent et des hommes travaillent autour.



► Tenir compte du gabarit des véhicules lourds.  
Pour tourner à droite, ils doivent parfois se placer sur la voie de gauche.  
Soyez prêt à vous arrêter et à leur faciliter le passage.



► Attention, ne jamais rester dans les angles morts d'un poids lourd. Ils sont plus importants que ceux d'une voiture.



▲ Les possibilités d'accélération sont limitées du fait de leur chargement.  
Favoriser si possible le passage au poids lourd qui s'élance sur la voie d'accélération.

Si le dépassement n'est pas possible on actionne les feux de détresse mais on ne klaxonne pas.

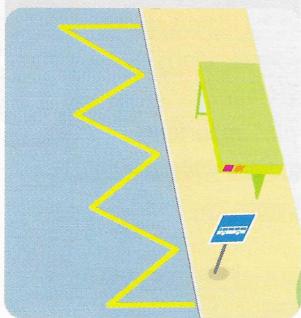


# Les spécificités des autres usagers

## Les bus



En ville, les bus sont prioritaires lorsqu'ils quittent leur arrêt.



En ville, lorsqu'un bus a allumé son clignotant parce qu'il s'apprête à quitter son arrêt, il faut ralentir ou s'arrêter pour le laisser partir.

Lorsqu'ils sont à l'arrêt, veiller à les dépasser au ralenti: trop souvent, des passagers traversent la rue par l'avant du bus au lieu d'attendre qu'il soit reparti pour avoir une meilleure visibilité.

La circulation sur les lignes jaunes à zigzag est autorisée mais pas l'arrêt.



Il est possible d'emprunter la voie de bus si le conducteur covoiture avec d'autres passagers.

## Les autocars



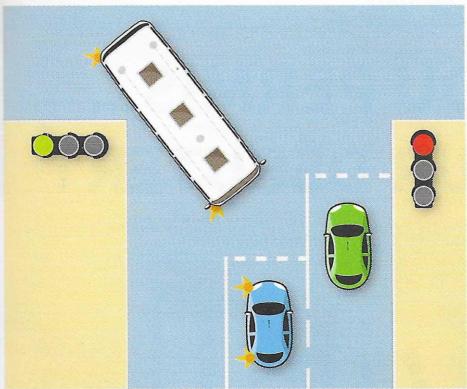
Les autocars affectés au transport d'enfants, sont équipés à l'avant et à l'arrière d'un signal particulier.



Dès qu'un transport d'enfants fait fonctionner les feux de détresse, il vous indique que des enfants montent ou descendent du bus.

## Partager la rue

C'est en présence des autres usagers que le mot circulation prend tout son sens. Bien conduire, c'est prévoir l'évolution des situations et se préparer à ne pas entrer en conflits avec une des multiples zones qui nous entourent.



▲ Au feu rouge il faut s'arrêter à la ligne d'effet des feux pour ne pas bloquer le bus.

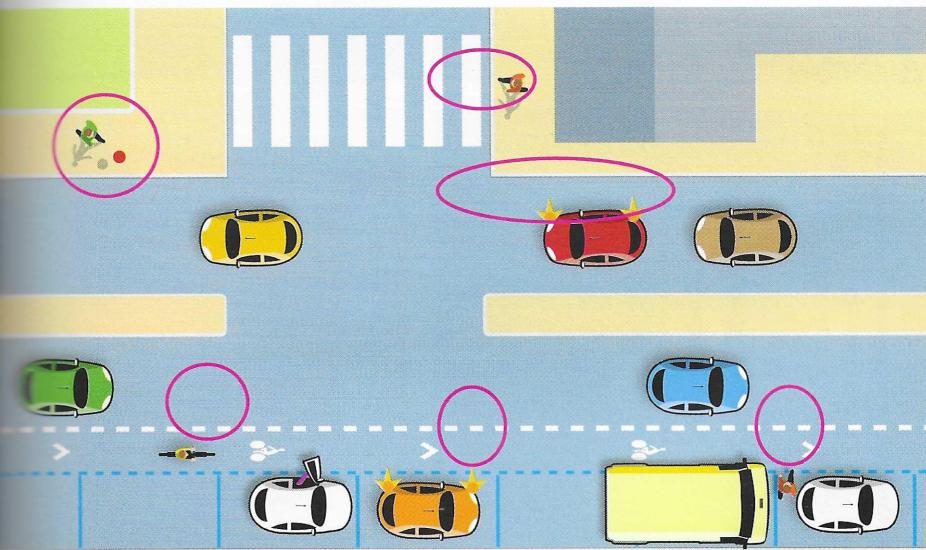


▲ On doit leur faciliter le passage aux intersections et dans les rues étroites.



### Anticiper les déplacements.

Les zones d'incertitudes sont différentes selon le déplacement des différents usagers.



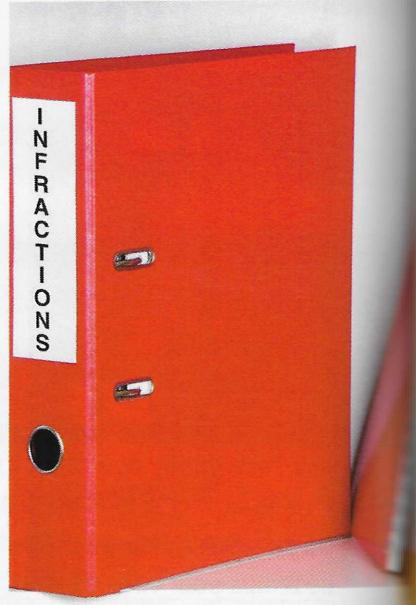
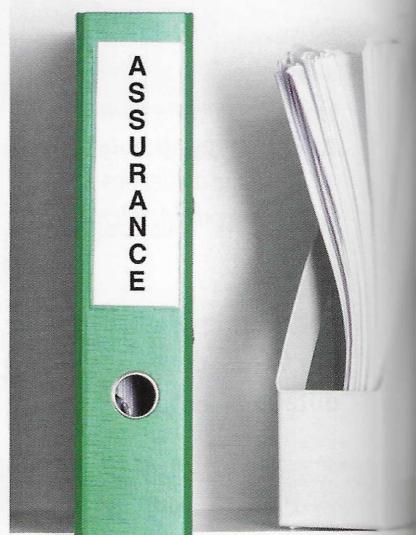
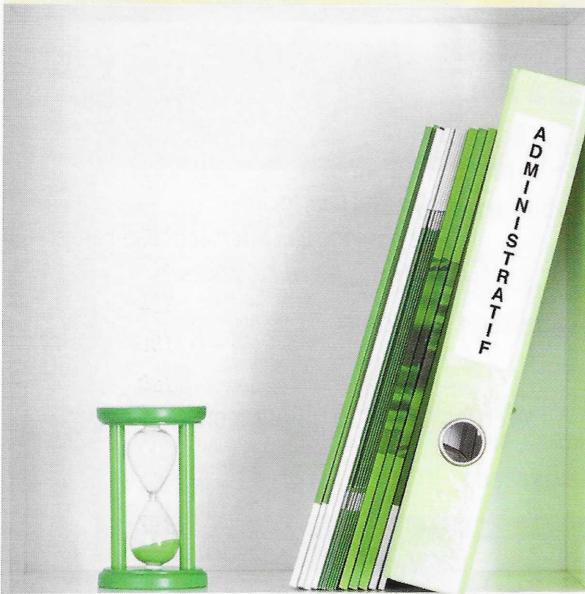
▲ Évaluer les incertitudes.

Où se situera chaque usager dans 2 ou 3 secondes ?

Le temps pour vous de vous arrêter ou de vous écarter, par exemple.

# PARCOURS DU PERMIS...

## 6 POINTS POUR DÉBUTER !



# Les notions diverses



▶ <b>Les documents administratifs</b>	<b>172</b>
<i>Documents obligatoires</i>	172
<i>Documents utiles</i>	174
<i>Assurance</i>	174
▶ <b>Le chargement</b>	<b>176</b>
<i>Bagages</i>	176
<i>Objets encombrants</i>	176
<i>Remorques et caravanes</i>	178
<i>Tracter une remorque</i>	178
<i>Le transport des passagers</i>	180
<i>Les animaux</i>	180
▶ <b>Le permis à points</b>	<b>182</b>
<i>Capital initial et permis probatoire</i>	182
<i>Parcours pour permis à 12 points</i>	182
<i>Perte de points</i>	184
<i>Reconstitution du capital</i>	184
<i>Perte du permis (invalidation)</i>	184
▶ <b>Les infractions</b>	<b>186</b>
<i>Retrait immédiat du permis de conduire</i>	186
<i>Contraventions</i>	186
<i>Délits</i>	186

# Les documents administratifs

## Documents obligatoires

### ■ Le permis de conduire

À présenter à tout contrôle.

Il est possible, à l'aide d'un smartphone compatible, de posséder un permis de conduire en version dématérialisée.

Cette version numérique du permis de conduire est valable en cas de contrôle routier.

### ■ Certification d'immatriculation (carte grise)

À présenter à tout contrôle.

C'est l'autorisation de circuler du véhicule, son identification avec le N° d'immatriculation. En cas de perte ou de vol, le récépissé est valable 1 mois.

Le numéro d'immatriculation ne change pas de la mise en circulation jusqu'à la destruction, même en cas de changement de propriétaire ou de déménagement.

En cas de vente ou de changement de domicile, il est obligatoire de demander la modification du certificat d'immatriculation dans le délai d'un mois.

### ■ Vignette de contrôle technique



Les véhicules qui ont subi une visite technique (quel que soit le résultat) doivent porter une vignette sur le pare-brise. Un timbre est apposé sur le certificat d'immatriculation.

## Accessoires obligatoires

### ■ Disque de stationnement



Dans les zones bleues où le stationnement est réglementé dans sa durée sans être payant.

À bord du véhicule.



- Triangle de présignalisation : dans le coffre.
- Gilet rétroréfléchissant : au moins un, à portée de main du conducteur.

Une boîte d'ampoules n'est pas obligatoire. Si une ampoule est défectueuse, le conducteur encourt une amende. Il doit la remplacer.

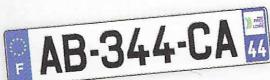


Conduire un véhicule sans être titulaire du permis de conduire est puni (la 1<sup>re</sup> fois) d'une amende forfaitaire délictuelle : 800 €.

La loi est plus sévère pour les récidivistes ou pour ceux qui roulent avec un permis suspendu, annulé ou invalidé.



L'oubli du permis de conduire ou du certificat d'immatriculation est sanctionnable par une contravention de 1<sup>re</sup> classe (amende forfaitaire de 11 € par document manquant). Il faut présenter les documents dans les 5 jours au commissariat ou à la gendarmerie de son choix sous peine d'une nouvelle amende de 4<sup>e</sup> classe.



► Les deux plaques d'immatriculation doivent être identiques et non détachables.

L'identifiant territorial se compose d'un logo officiel d'une région et du numéro de département de cette région.



1 (F2) PTAC

Poids maximum  
à ne pas dépasser.

2 (G1) PV : Poids à vide.

3 (F3) PTRA

Poids total maximum  
du véhicule avec une remorque.

4 (S1) Nombre maximum

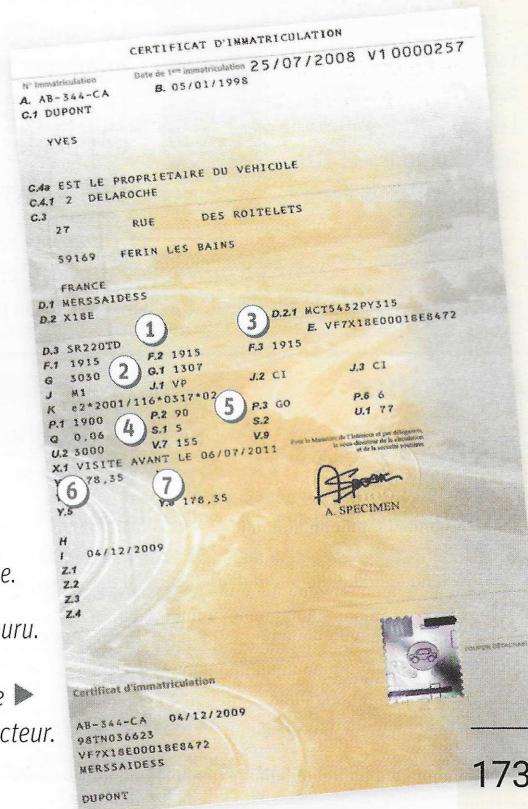
de personnes, conducteur compris,  
pouvant être transportées.

5 (P3) Carburant.

6 (X1) Date prochaine visite technique.

7 (V7) Taux de rejet de CO<sub>2</sub>/km parcouru.

Le propriétaire du véhicule ►  
n'est pas forcément le conducteur.



# Les documents administratifs

## Documents utiles

### ■ Notice d'utilisation

Utile pour répondre à un problème technique comme un changement de fusibles par exemple.

### ■ Carnet d'entretien

Il est conseillé de le tenir à jour et de conserver les factures d'entretien.

### ■ Constat amiable

Chaque conducteur impliqué dans un accident matériel, après avoir signé le constat, doit le renvoyer dans les 5 jours ouvrés (2 jours en cas de vol) à sa compagnie d'assurances.

Il est en général fourni par votre assureur.

Il n'est pas obligatoire mais fortement conseillé de l'utiliser, car lors d'un accident matériel, il permet d'accélérer le règlement (en cas d'accident corporel, il est obligatoire d'appeler les forces de l'ordre). Avoir un constat prérempli dans sa partie administrative permet de se concentrer sur la sécurité des lieux plutôt que sur la recherche fastidieuse d'informations.

### ■ Le E-constat

Pour un accident matériel uniquement. Les 2 véhicules impliqués doivent être immatriculés en France.



Le constat amiable est disponible gratuitement par téléchargement sur le smartphone. Le constat électronique permet de joindre des photos de l'accident.

L'envoi électronique accélère la réception.

**Conduire sans permis** et provoquer un accident, c'est rembourser l'assureur des sommes versées aux victimes. La condamnation pourra figurer sur le casier judiciaire.

## Assurance

Être assuré, c'est éviter d'avoir à payer des sommes considérables en cas d'accident.

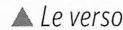
### ■ Garantie minimum obligatoire

L'assurance dite "au tiers" couvre les dégâts causés au tiers, c'est-à-dire aux autres usagers impliqués dans un accident. Elle intervient lorsque le conducteur est responsable ou partiellement responsable d'un accident.

### ■ Garanties facultatives

Elles assurent le véhicule contre les dommages matériels, et le conducteur contre les dommages corporels.

*En cas de **collision en chaîne**, je remplis un constat avec chacun des conducteurs des véhicules heurtés.*



*se remplit une fois les feuillets séparés.*

*Il permet d'accélérer la gestion du dossier mais ne sert pas à déterminer les responsabilités.*



## Assurances

### Obligatoire

- #### • Responsabilité civile

#### Du véhicule (facultatives)

- Dommages - Collision

- Dommages tous accidents (tous risques)

- ### • Vol - Incendie

- Bris de glace

- #### • Défense - Rec

## Du conducteur (facultative)

- Garantie du conducteur

## Risques couverts

Tous les dommages (matériels et corporels) causés aux autres tiers.

## Risques couverts

Dommages subis par le véhicule lorsque le conducteur est responsable d'un accident avec un piéton ou un autre véhicule identifié.

Dommages subis par le véhicule, quelles que soient les circonstances de l'accident (y compris en cas de vandalisme).

Disparition, détérioration du véhicule en cas de vol ou d'incendie

Bris de vitres, et éventuellement des optiques.

#### **Bisques couvertes**

#### Dommages corporels subis par le conducteur

## Les notions diverses

# Le chargement

## Bagages

- C'est dans le **coffre** que les bagages sont les moins gênants.

Le chargement ne doit gêner ni les mouvements ni la visibilité du conducteur. Les bagages ne doivent pas présenter de risques en cas de freinage brusque ou de choc.

Les objets lourds doivent être centrés et placés le plus bas possible pour ne pas modifier la tenue de route.

## Objets encombrants

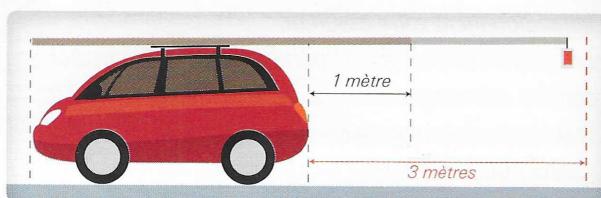
Le chargement peut dépasser en dehors du véhicule ou être transporté sur le toit. Évidemment, il ne doit pas traîner sur le sol.

### ■ En longueur

Pas de dépassement devant.

Dépassement de 3 m au maximum à l'arrière.

À partir d'**1 m**, il faut fixer un dispositif réfléchissant à l'extrémité, complété par un feu rouge la nuit et quand la visibilité est réduite (brouillard).



### ■ En hauteur

Aucune limitation n'est imposée.  
Seul un panneau peut interdire l'accès.



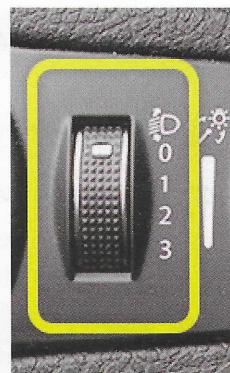
Attention à l'arrimage. Tenir compte de la limite de poids en cas d'utilisation d'un coffre de toit.

Avec des vélos sur le toit, attention aux portiques ! (péages, parking...).

### ■ En largeur

2,55 m maximum.

Lors de la mise en place d'un vélo sur un porte-vélos, il est possible de rajouter une plaque et une rampe de feux sur le vélo.



▲ Avec la charge, il peut être nécessaire :

- d'augmenter la pression des pneus,
- d'abaisser la hauteur des faisceaux des feux avant pour ne pas éblouir en face la nuit.

▲ 0 : position normale  
3 : si le véhicule est très chargé.



▲ Éviter de poser des objets sur la plage arrière : en cas d'arrêt brusque, ils risqueraient d'être violemment projetés sur les occupants du véhicule.

Un porte-vélos est conçu pour transporter un nombre de vélos et un poids maximal. Attention, le transport de vélos n'est pas inclus dans l'assurance automobile sauf extension de garanties.



► Veiller à ne pas masquer la plaque d'immatriculation ou les feux.

Si l'objet transporté dissimule la plaque d'immatriculation, il faut fixer une deuxième plaque sur l'objet.

# Le chargement

## Remorques et caravanes

### ■ Permis BE ou pas ?

Le permis B (voiture) suffit pour tracter une remorque jusqu'à 750 kg.

Pour les remorques et caravanes de plus de 750 kg, le permis B suffit sous réserve que l'ensemble ne dépasse pas 4 250 kg de poids total autorisé en charge (PTAC).

Toutefois lorsque la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur + remorque) est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg, le conducteur doit suivre une formation de 7 heures (Permis B 96).

### ■ Plaque et documents

Jusqu'à 500 kg, la plaque d'immatriculation est la même que celle de la voiture.

Si le PTAC de la remorque excède 500 kg, celle-ci doit avoir sa propre carte grise (certificat d'immatriculation), donc sa propre plaque d'immatriculation.

Tracter une caravane ou même une petite remorque change le comportement du véhicule que l'on conduit. La trajectoire peut être déviée.

### ■ Le freinage

Le poids de la remorque pousse et contrarie le freinage ; il faut donc prévoir plus de temps et de distance pour s'arrêter. Il faut aussi conserver des distances de sécurité plus grandes.

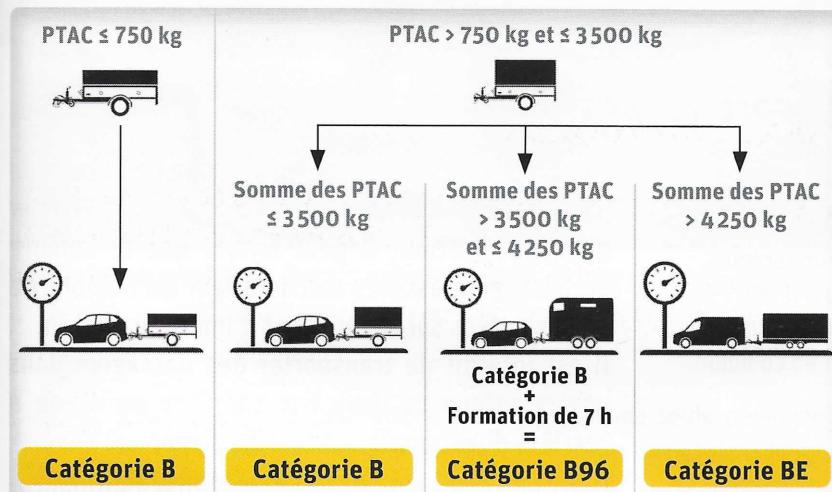
### ■ Les virages

La remorque n'a pas la même tenue de route que la voiture à cause de son poids, de sa hauteur et de la position des roues.

Attention à passer les virages beaucoup moins vite que lorsque l'on circule en "solo".

### ■ Le vent

Les remorques hautes, surtout, sont très sensibles au vent latéral. Attention, aux endroits exposés, mais aussi lors du croisement ou du dépassement des poids lourds.



Des catadioptres triangulaires complètent la signalisation des remorques.



▲ Avec le permis B, un véhicule loué par exemple, peut avoir un gabarit dont on n'a pas l'habitude. Attention lors des passages étroits !

### ■ Les camping-cars ou camionnettes avec le permis B

Il faut surveiller particulièrement la hauteur, en particulier en entrant dans les parkings surtout s'ils sont souterrains et aux manœuvres en marche arrière car la visibilité est réduite.

# Le chargement

## Le transport des passagers

### ■ Nombre

8 passagers au maximum (plus le conducteur).

Au-dessus, il faut posséder le permis transport en commun.

Conduire avec plusieurs passagers est différent de conduire seul.

Attention à l'accélération, au freinage, à la tenue de route...

Le nombre de passagers ne peut pas dépasser le nombre de places assises précisé sur le certificat d'immatriculation. Il peut arriver que le nombre de passagers assurés soit inférieur au nombre de places notées sur le certificat d'immatriculation. Il est interdit de transporter des passagers dans une remorque ou dans une caravane ou même à l'arrière d'une camionnette sans siège.

L'attitude de certains passagers risque d'influencer votre conduite. Le conducteur doit veiller à ce que les passagers ne gênent pas ses mouvements et que sa visibilité vers l'arrière soit la moins réduite possible.

### ■ Adultes

Tous doivent être correctement ceinturés, même les femmes enceintes.

Pendant le trajet, ils ne doivent pas se détacher. Certains passagers à l'arrière se rapprochent du conducteur pour discuter.

C'est extrêmement dangereux aussi bien pour leur sécurité que pour la vôtre.

### ■ Enfants

Verrouillez la sécurité enfant.

Ne les laissez pas descendre côté rue !

Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans à l'avant du véhicule sauf s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage (pour les bébés) ou s'il y a impossibilité de procéder autrement.

## Les animaux

■ Un animal familier peut avoir des réactions imprévisibles qui surprennent le conducteur.

Ne jamais transporter un animal en liberté dans l'habitacle. C'est dangereux pour lui comme pour vous. Enfermer l'animal dans une caisse prévue à cet effet ou l'isoler par une barrière ou un filet. Il est possible d'attacher l'animal avec le clip de la ceinture de sécurité et son harnais.



▲ Les passagers doivent être naturellement placés pour ne pas déséquilibrer le véhicule mais surtout pour ne pas masquer la visibilité du conducteur.



Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne: en cas de surnombre, amende de 135 € et un retrait de 3 points de permis pour le conducteur.

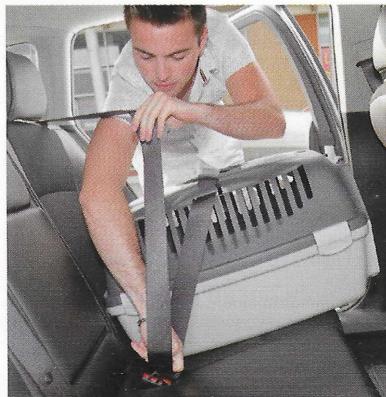


▲ Pour éviter les risques de blessures dus au déclenchement de l'airbag, le passager ne doit pas poser ses pieds sur le tableau de bord.



▲ Sur des longs trajets, prévoir nourriture et boissons pour les enfants ainsi que des activités permettant de ne pas perturber le conducteur.  
Prévoir des pauses plus fréquentes.

► Transporter un animal dans une caisse c'est bien, à condition de bien la fixer de manière à ce qu'elle ne se balade pas en cas de freinage d'urgence.



# Le permis à points

Le permis n'est pas un document acquis définitivement.

Le permis à points a été instauré afin de responsabiliser les conducteurs et les inciter à respecter les règles du Code de la route.

## ***Capital initial et permis probatoire***

Le nombre de blessés et tués en voiture est le plus important dans la tranche d'âge des 18/24 ans.

Le capital initial est de 6 points.

Le permis probatoire concerne les conducteurs qui viennent d'avoir leur permis et les conducteurs dont le permis a été annulé ou invalidé par la perte totale de points.

## ***Parcours pour permis à 12 points***

Le permis probatoire permet d'acquérir **progressivement** un capital de 12 points pendant la période probatoire à condition de ne commettre aucune infraction entraînant un retrait de points.

### **Jeunes conducteurs**

De 6 à 12 points en :

- 2 ans si Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)
- 3 ans autrement.

Si stage post-permis, réduction de la période probatoire :

- 1 an et demi si AAC
- 2 ans autrement.

### **• Permis obtenu sans AAC**

Le conducteur obtiendra automatiquement 2 points supplémentaires par an pendant 3 ans.

### **• Permis AAC**

La majoration sera de 3 points par an pendant 2 ans.

Une formation post-permis\* (7 heures à l'école de conduite) permet de raccourcir le délai pour acquérir ses 12 points.

\* Pour les nouveaux titulaires d'un permis obtenu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En cas de retrait de point(s) pendant la période probatoire la majoration automatique par année s'arrête.

Le capital est porté automatiquement à 12 dans un délai de 3 ans, si le conducteur n'a subi aucun retrait de points.



## Conduite accompagnée : 2 formules

Dès 15 ans

AAC

À partir de 18 ans

CONDUITE SUPERVISÉE

Contrairement à l'AAC, la formule "conduite supervisée" ne permet pas de réduire la durée probatoire du permis de conduire.



Avoir toujours avec soi le livret d'apprentissage en version dématérialisée désormais, la photocopie du Cerfa 02, et le document d'extension de garantie de l'assurance: ce sont des justificatifs en cas de contrôle par les forces de l'ordre. L'accompagnateur doit avoir son permis de conduire avec lui. Lors d'une leçon de conduite, mon enseignant doit présenter son autorisation d'enseigner.

## La formation post permis

Pour qui ?

Les titulaires d'un 1<sup>er</sup> permis de conduire depuis  
**au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.**

Pourquoi ?

Pour améliorer ma conduite

Comment ?

Une journée de **7 heures de formation** par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

Avantage ?

Réduction de la période probatoire :



\* À condition de ne commettre aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

D

# Le permis à points

## Perte de points

La perte varie selon l'infraction.

2 sortes d'infractions entraînent une perte de points :

- les contraventions (perte de 1 à 6 points),
- les délits (perte directe de 6 points).

Le fait de commettre en même temps plusieurs infractions peut entraîner un retrait cumulé de 8 points maximum.

## Reconstitution du capital

### ■ Au bout de 6 mois.

La perte d'un point est récupérée automatiquement si le conducteur n'a subi aucun retrait de points durant 6 mois.

### ■ Au bout de deux ou trois ans.

Attention ! Pour les conducteurs en période probatoire, le délai reste fixé à 3 ans quelle que soit la classification de l'infraction.

Le capital est porté automatiquement à 12 points si le conducteur n'a subi aucun retrait de points pendant un délai de 2 ans.

Celui-ci est porté à 3 ans si l'infraction commise est un délit ou une contravention de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> classe.

### ■ Stage de sensibilisation.

Obligatoire pendant la période probatoire pour tout retrait de points égal ou supérieur à 3 (ex : retrait de 3 points pour non-port de la ceinture de sécurité).

Un stage permet de récupérer 4 points maximum. Tous les conducteurs dont le capital est passé à 6 points ou moins, reçoivent un courrier recommandé leur proposant un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Il est possible de suivre un stage tous les ans.

## Perte du permis (invalidation)

Quand il ne reste plus de points, le permis est dit "invalidé". Pour un novice durant la 1<sup>re</sup> année du permis, cela concerne toutes les infractions à 6 points.

Le permis est automatiquement invalidé pour toutes les catégories (auto, moto, poids lourds...). La conduite est interdite. Il n'est plus possible de regagner des points en suivant un stage de sensibilisation.

## Barème (exemples).

Nature de l'infraction	Amende	Suspension de permis	Retrait de points
Excès de vitesse sur un axe où la vitesse > à 50 km/h • de 0 à 4 km/h au-dessus de la vitesse maxi autorisée • de 5 à 19 km/h au-dessus de la vitesse maxi autorisée	68 € 68 €	Aucune Aucune	<b>0 point 1 point</b>
Excès de vitesse sur un axe où la vitesse ≤ à 50 km/h • de 0 à 4 km/h au-dessus de la vitesse maxi autorisée • de 5 à 19 km/h au-dessus de la vitesse maxi autorisée	135 € 135 €	Aucune Aucune	<b>0 point 1 point</b>
• Excès de vitesse (de 20 à 29 km/h)	135 €	Aucune	<b>2 points</b>
• Excès de vitesse (de 30 à 39 km/h)	135 €	3 ans maxi	<b>3 points</b>
• Excès de vitesse (de 40 à 49 km/h)	135 €	3 ans maxi	<b>4 points</b>
• Excès de vitesse de 50 km/h ou plus	Maxi 1500 € Maxi 3750 €	3 ans maxi	<b>6 points</b>
• Récidive d'excès de vitesse de 50 km/h ou plus	Maxi 3750 €	3 ans maxi	<b>6 points</b>
• Alcoolémie (de 0,50 à 0,79 g/l de sang)	135 €	3 ans maxi	<b>6 points</b>
• Conduite après usage de drogues ou avec un taux d'alcool supérieur ou égal à 0,80 g/l de sang	Maxi 4500 €	3 ans maxi	<b>6 points</b>

D


SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

≡

Mes points permis

**Mon solde de points**

12  
/12

points

Information à jour au :  
09/12/2023

Date de dernier mouvement de votre solde de points :  
25/02/2022

**Attention,**  
quand une catégorie du permis est suspendue,  
toutes les catégories du permis le sont aussi.

Il est possible de connaître à tout moment le solde des points du permis de conduire via une connexion à un site spécialement dédié et sécurisé :  
<https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr>

# Les infractions

## Retrait immédiat du permis de conduire

Pour des raisons de sécurité immédiate, les agents peuvent retirer le permis sur le champ.

Il sera transformé en suspension administrative par le préfet en attendant la décision du tribunal.

- État alcoolique ou refus de dépistage.
- Excès de vitesse de 40 km/h et plus.
- Usage de stupéfiants.
- Lors d'un accident mortel avec soupçon d'infraction liée à la vitesse, aux règles de priorités de passage, de croisement, ou de dépassement.

## Contraventions

Le propriétaire d'une voiture est responsable des infractions commises, sauf s'il prouve que ce n'est pas lui qui était au volant.

### ■ Les amendes forfaitaires

Le conducteur peut contester une amende mais il lui faudra d'abord verser une consignation du montant de l'amende forfaitaire, puis s'expliquer devant le tribunal de police, qui pourra le relaxer ou le condamner. L'amende sera alors plus élevée.

### ■ Le tribunal de police

Pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe : amende jusqu'à 1 500 € et 3 ans maxi de suspension de permis.

## Délits

### ■ Le tribunal correctionnel

Certains délits bénéficient de la procédure de l'amende forfaitaire (défaut de permis, défaut d'assurance).

Les délits sont les infractions les plus graves, pour lesquelles le conducteur sera jugé devant un tribunal correctionnel. Les délits peuvent entraîner une peine d'emprisonnement.

Le juge peut par exemple obliger le conducteur à suivre un stage de sécurité routière ou à effectuer des travaux d'intérêt général (TIG).



Nature de l'infraction	Amende maximum	Amende forfaitaire		
		minorée	normale	majorée
1 <sup>re</sup> classe	38 €	—	11 €*	33 €
2 <sup>e</sup> classe	150 €	22 €	35 €	75 €
3 <sup>e</sup> classe	450 €	45 €	68 €	180 €
4 <sup>e</sup> classe	750 €	90 €	135 €	375 €
5 <sup>e</sup> classe	1500 €	—	—	—
Délit	Conduite sans assurance	400 €	500 €	1000 €
Délit	Défaut de permis	640 €	800 €	1600 €

▲ Le retrait de points est effectif le jour du paiement de l'amende (minorée ou forfaitaire) ou le jour où l'amende devient majorée en cas de non-paiement.

\*4 € pour les contraventions commises par les piétons.



Le **délit de fuite** est constitué lorsque le conducteur refuse d'être identifié alors qu'il est conscient d'avoir causé un accident ayant entraîné des dommages matériels et corporels. Jusqu'à 3 ans de prison et 75 000 € d'amende.



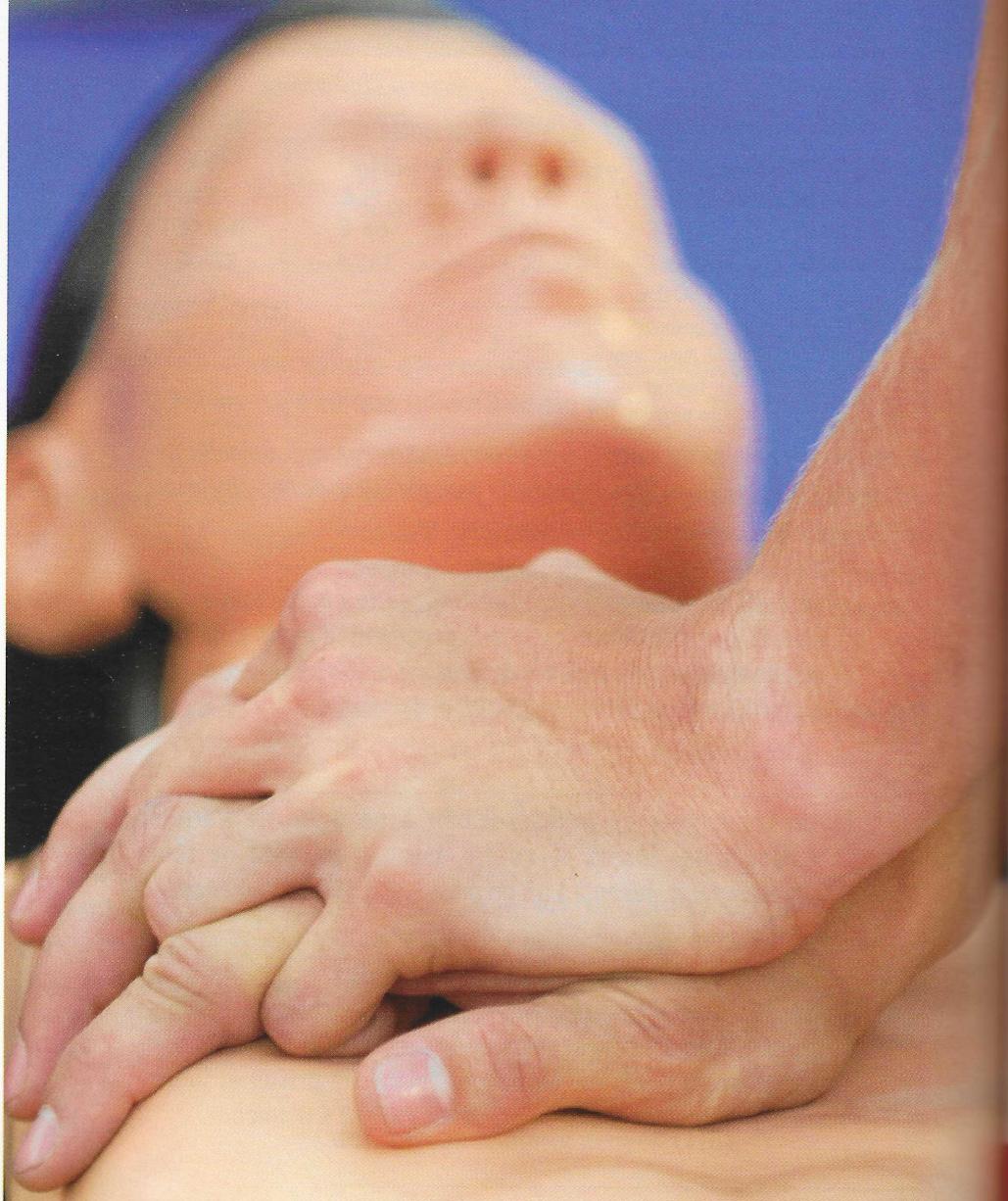
Un conducteur qui refuse d'obéir à un ordre de s'arrêter émanant des forces de l'ordre, commet un **délit de refus d'obtempérer**. Jusqu'à 1 an de prison et 7 500 € d'amende.



Ne pas porter secours, ou ne pas déclencher un secours, constitue un délit et est passible de sanctions graves pour **non-assistance à personne en danger** (peine de prison et lourde amende). Jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.



**BALISER . ALERTER . SECOURIR  
SAUVER . RÉCONFORTER . PARLER**



# Les premiers secours



▶ La protection	190
▶ L'alerte	191
▶ L'accident de la route	192
▶ Alerte et protection des populations	194
▶ Les premiers secours	196
Hémorragie	196
Traumatisme	197
La perte de connaissance	198
L'arrêt cardiaque	200

## Présentation des formations



- Gestes qui sauvent (GQS)
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)
- Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1)
- Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2)

Ces formations sont uniquement dispensées par les associations agréées et organismes habilités à la formation aux premiers secours par le ministère de l'intérieur et permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile en vertu de l'article L.721-1 du Code de la sécurité intérieure.

# LA PROTECTION

## Protection d'une personne en danger

Rechercher si un danger peut générer un sur-accident.

Protégez-vous, protéger la zone de danger et la ou les victimes et témoins.

Une victime ou toute autre personne menacée par un danger doit être protégée, notamment du sur-accident. Pour cela, lorsque vous pouvez agir sans risque pour votre propre sécurité, vous devez immédiatement supprimer ou écarter le danger de façon permanente (ex. couper le courant, fermer le gaz, baliser une zone d'accident).

## Dégagement d'urgence d'une victime

Cette manœuvre peut être dangereuse pour la victime ou vous-même.

**Elle doit donc rester exceptionnelle.**

Vous devez être sûr(e) d'avoir les capacités à réaliser l'extraction de la victime.

Lorsque la victime ne peut se soustraire d'elle-même à un **danger réel, immédiat et non contrôlable**, un dégagement d'urgence peut être alors réalisé. **Le dégagement d'urgence doit permettre de placer la victime dans un endroit suffisamment éloigné du danger et de ses conséquences.**

Aucune technique n'est imposée. Vous devez accéder à la victime par le cheminement le plus sûr et le plus rapide, **seulement si elle est visible, facile à atteindre et que rien ne gêne son dégagement.**

### *Devant l'impossibilité de supprimer le danger ou de dégager la victime*

### *Devant une attaque terroriste ou une situation de violence*

- 1 Alerter ou faire alerter les secours.
- 2 Assurer une surveillance permanente de la zone de danger pour empêcher toute personne d'y pénétrer jusqu'à l'arrivée des secours.

### **Appliquer les consignes nationales.**

- 1 S'échapper, si c'est impossible se cacher,
- 2 Alerter et obéir aux forces de l'ordre,
- 3 Réaliser les gestes de premiers secours,
- 4 Rester vigilant.

# LES PREMIERS SECOURS A

## L'ALERTE

### ■ Décider d'alerter les secours

### ■ Se munir d'un moyen de communication.

L'alerte doit être rapide et précise pour permettre aux services de secours d'apporter les moyens adaptés aux victimes dans le délai le plus court.  
Observer la situation et localiser l'événement.

L'alerte doit être donnée à l'aide d'un téléphone portable ou à défaut d'un téléphone fixe ou d'une borne d'appel.



La borne d'appel d'urgence indique automatiquement la position aux services d'urgence.



Utiliser un téléphone. Même si ce n'est pas le vôtre et qu'il est verrouillé, appeler les services d'urgence est toujours possible.

### ■ Choisir un service de secours adapté

**18**

*Appel des sapeurs-pompiers,*  
en charge des secours  
d'urgence : personnes,  
accidents, incendies

**15**

*Appel des SAMU,*  
en charge de la réponse  
médicale : problèmes urgents  
de santé et conseils

**112**

*Appel d'urgence*  
valide dans l'ensemble  
de l'Union Européenne.

### 114 Appel d'urgence pour sourds et malentendants.

### ■ Transmettre les informations

- Le numéro de téléphone (ou de la borne) à partir duquel l'appel est passé.
- La nature du problème : maladie, accident.
- La localisation la plus précise de l'événement. Sur autoroute, préciser son numéro, le sens de direction et le point kilométrique.

L'application SOS autoroute permet d'être géolocalisé.



### ■ Répondre aux questions posées par les services de secours

### ■ Appliquer les consignes données

La personne en ligne peut vous conseiller ou vous guider dans la réalisation des gestes à faire, ou à ne pas faire, jusqu'à l'arrivée des secours.

### ■ Raccrocher uniquement lorsque l'opérateur le demande

# L'ACCIDENT DE LA ROUTE

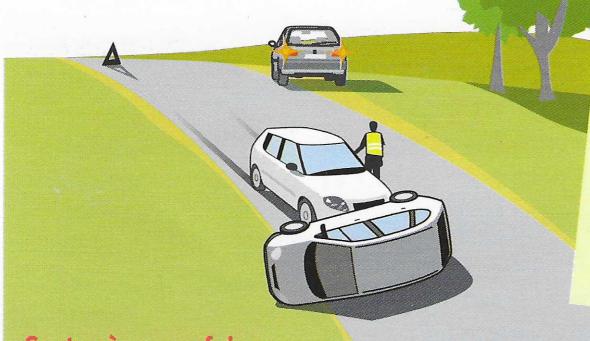
*Sur les lieux d'un accident, 2 possibilités existent :*

- ① *les secours ont déjà été organisés → il faut éviter de s'arrêter,*
- ② *l'accident vient de se produire → il faut absolument s'arrêter, protéger la zone, alerter les secours et porter assistance aux victimes.*

*Attention,  
le dégagement  
d'une victime  
doit rester  
exceptionnel.*



Ne pas porter secours, ou ne pas déclencher un secours, constitue un délit et est passible de sanctions graves pour non-assistance à personne en danger (peine de prison et lourde amende).



## *Évaluer le risque de suraccident*

*Passage à niveau.  
Risque de chute.  
Fuite de carburant.  
Camion-citerne transportant des matières dangereuses.  
Chargement d'un poids lourd.*

### **Gestes à ne pas faire :**

- se précipiter, se mettre en danger inutilement,
- s'arrêter n'importe comment aux abords de l'accident,
- motard accidenté : seuls les secours peuvent retirer son casque.

De nuit, éclairer l'accident avec les feux de croisement des véhicules non accidentés et attirer l'attention avec une lampe de poche si possible.

Le dispositif d'appel d'urgence (e call), permet d'alerter manuellement (touche SOS) ou automatiquement (via des capteurs situés sur les airbags) les services de secours.



# LES PREMIERS SECOURS

(A)

## Comment baliser une zone d'accident de la route ?

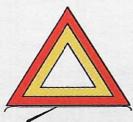
**Sécuriser les lieux pour protéger les victimes et éviter des accidents en chaîne.**



Se protéger



Protéger les lieux



**Sur autoroute**

**Si vous êtes plusieurs à vous arrêter : organisez-vous !**

- En vue de l'accident, allumer les feux de détresse et ralentir.
- S'arrêter après le lieu de l'accident là où il ne crée aucune gêne, ni pour l'arrivée des secours, ni pour les autres usagers.
- Enfiler le gilet de haute visibilité de jour comme de nuit. Baliser les lieux (feux de détresse allumés et triangles) dans les deux directions. Si je dispose de plusieurs gilets, l'idéal est qu'ils soient portés par les témoins ou passagers.
- Couper le contact des véhicules, si possible serrer le frein à main.
- Ne pas fumer et veiller à ce que personne ne fume.
- Mettre en sécurité les personnes descendues d'elles-mêmes derrière la glissière de sécurité s'il y en a une. Idem pour vos passagers si ces derniers ne vous aident pas.

Le triangle doit être placé à 30 mètres au moins de l'accident, au-delà si nécessaire (avant un virage ou un sommet de côte).

Attention, ne jamais tenter de placer un triangle sur la bande d'arrêt d'urgence. La vitesse de déplacement des usagers sur l'autoroute crée des mouvements d'air rendant risqué l'accès à la chaussée.

S'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence, sortir du côté droit. Marcher toujours derrière la glissière de sécurité, jamais sur la chaussée.

Répartir les rôles sur la protection, l'alerte et l'assistance aux personnes blessées dans l'accident.

# ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS

## Principes d'organisation

### ■ Le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)

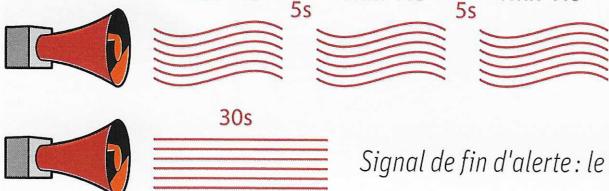
Le **SAIP** (**Système d'Alerte et d'Information des Populations**) est un ensemble d'outils :

- sirènes,
- médias (Radio France, France Télévision),
- panneaux à messages variables, etc.

L'objectif du SAIP est d'avertir la population d'un danger imminent ou qu'un événement grave est en train de se produire.

### ■ Le Signal National d'Alerte (SNA)

Il est émis par des sirènes et il se compose de deux codes distincts.



*Signal d'alerte : variation du signal sur 3 cycles successifs d'une durée de 1 min 41 s.*

*Signal de fin d'alerte : le danger est écarté.*

Ce signal national d'alerte a volontairement ces caractéristiques pour qu'il ne soit pas confondu avec en particulier celui des sapeurs-pompiers beaucoup plus bref.

### Infos



Des essais se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à midi.  
Le signal émis est une variation sur un cycle restreint de 30 secondes, pour ne pas être confondu avec le SNA.

# LES PREMIERS SECOURS A

**Comment réagir en cas de diffusion  
du signal d'alerte du SAIP ?**

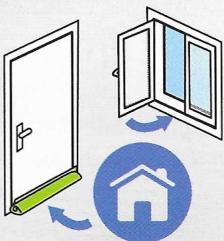


- 1 **Se mettre en sécurité**, rejoindre sans délai un bâtiment.
- 2 **S'informer**, grâce aux médias et sites internet des autorités dès que leur consultation est possible.
- 3 **Respectez les consignes des autorités**: en fonction du type de risque, il peut être demandé de se confiner ou d'évacuer.

## Pour se confiner



- Fermer les portes et fenêtres.
- Calfeutrer les portes, les fenêtres et les bouches d'aération.
- Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation.



## En cas d'évacuation



- Emportez votre kit d'urgence préparé à l'avance.

## Dans tous les cas



Rester en sécurité et ne pas chercher ses enfants à l'école car ils y sont protégés par leurs enseignants.



Ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale pour laisser les réseaux disponibles pour les services de secours.

# LES PREMIERS SECOURS

## Hémorragie

Une hémorragie est une perte de sang prolongée qui provient d'une plaie ou d'un orifice naturel qui imbibe de sang un mouchoir de tissu ou de papier en quelques secondes et qui ne s'arrête pas spontanément.

Un saignement dû à une écorchure, une éraflure ou une abrasion cutanée, qui s'arrête spontanément n'est pas une hémorragie.



■ J'identifie



■ J'agis

### Infos

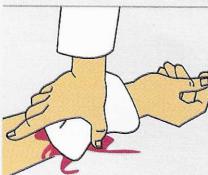


La perte abondante ou prolongée de sang conduit à une **détresse circulatoire** qui menace immédiatement ou à très court terme la vie de la victime (**arrêt cardiaque** par une diminution importante de la quantité de sang).

Constater l'hémorragie, si nécessaire en écartant les vêtements. L'hémorragie peut temporairement être masquée par la position de la victime ou un vêtement particulièrement absorbant (manteau, blouson...).

- 1 Demander à la victime de comprimer immédiatement l'endroit qui saigne ou à défaut, le faire à sa place. Si possible, se protéger la main pour éviter la transmission de maladies infectieuses.
- 2 Allonger confortablement la victime, par exemple sur un lit, un canapé ou à défaut sur le sol.
- 3 Alerter les secours. L'alerte est réalisée par:
  - un témoin s'il est présent;
  - vous si la victime comprime elle-même la plaie.

### Comment faire une compression ?



Appuyer fortement sur l'endroit qui saigne avec les doigts ou la paume de la main, en mettant une épaisseur de tissu propre recouvrant complètement la plaie (mouchoirs, torchons, vêtements...) et ce jusqu'à l'arrivée des secours.

- ▲ En l'absence de tissu, soit la victime est en capacité de comprimer l'endroit qui saigne directement avec sa main, soit elle ne peut le faire, et dans ce cas vous devez le faire.

## Traumatisme

Les atteintes traumatiques sont des lésions des os (fractures), des articulations (entorses ou luxations), ou des organes (au niveau de la tête, du thorax ou de l'abdomen).



J'identifie

Un traumatisme peut provoquer :

- une douleur vive,
- une impossibilité de bouger,
- un gonflement et/ou déformation.

Des signes secondaires peuvent se révéler : perte de connaissance, maux de tête persistants, vomissements, agitation, somnolence, douleur abdominale...

Lorsque le traumatisme se situe au niveau de la colonne vertébrale (douleur du dos ou de la nuque), une atteinte de la moelle épinière est possible.



J'agis

Infos



*Les risques, lors d'une atteinte traumatique, sont d'entraîner des complications neurologiques (paralysie, trouble de la conscience ou perte de connaissance), respiratoires (gêne ou détresse) ou circulatoires (détresse).*

1 Ne pas déplacer ni bouger la victime.

2 Alerter ou faire alerter les secours.

3 Respecter les recommandations données par les secours.

4 Surveiller la victime en lui parlant et en la réconfortant.

5 La protéger du froid, de la chaleur, des intempéries.

# LES PREMIERS SECOURS

## *La perte de connaissance*

Une personne a perdu connaissance lorsqu'elle ne répond pas, ne réagit pas mais respire.



■ J'identifie

La victime **ne répond pas** aux questions, **reste immobile**, et respire.

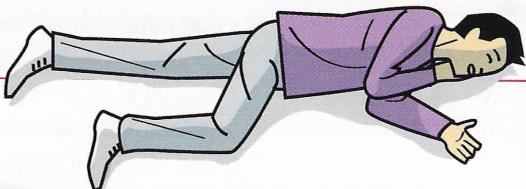


■ J'agis

### **Infos**



**Si la victime reste sur le dos**, elle est exposée à des difficultés respiratoires importantes (**risques d'arrêt respiratoire et d'arrêt cardiaque**).  
Sa vie est immédiatement en danger.

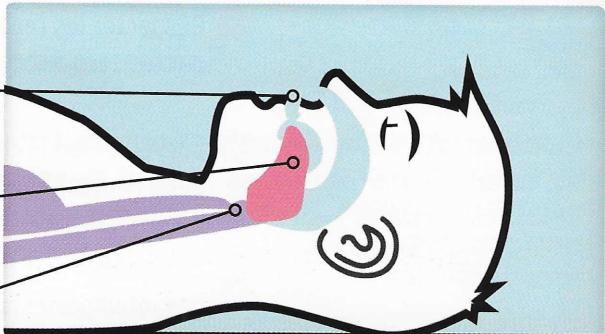


- 1 Demander de l'aide si vous êtes seul.
- 2 Placez là en position stable sur le côté (ou en position latérale de sécurité) pour maintenir libres les voies aériennes et faciliter l'écoulement des liquides présents dans la gorge.
- 3 Faire alerter ou alerter les secours.
- 4 Surveiller en permanence la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Des liquides gastriques, du sang, de la salive peuvent s'écouler dans les poumons.

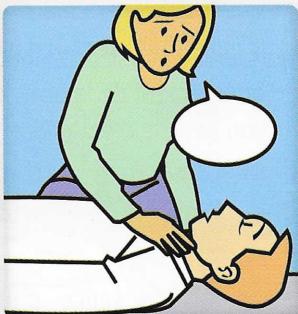
La langue obstrue les voies aériennes.

La trachée  
L'air ne peut pas passer.



▲ La respiration n'est possible que si les voies aériennes permettent le passage de l'air sans encombre.

## Comment apprécier l'état de conscience de la victime ?



- Poser des questions simples :  
« Comment ça va ? », « Vous m'entendez ? ».
- Remuer doucement les épaules.
- Lui prendre la main et demander d'exécuter un ordre simple :  
« Serrez-moi la main ».

## Comment vérifier la respiration ?



- Allonger la victime sur le dos.
- Libérer les voies aériennes sans perdre de temps.
- Apprécier la respiration sur 10 secondes au plus.
- Maintenir la libération des voies aériennes.
- **Regarder si le ventre et la poitrine se soulèvent.**
- Écouter d'éventuels sons provoqués par la respiration.
- **Sentir de l'air à l'expiration.**

La victime a perdu connaissance lorsqu'elle ne répond pas,  
ne réagit pas mais respire.

# LES PREMIERS SECOURS

## L'arrêt cardiaque

Une personne est en arrêt cardiaque lorsque **son cœur ne fonctionne plus ou fonctionne d'une façon anarchique**, ne permettant plus d'assurer l'oxygénation du cerveau.



J'identifie



J'agis

### Infos



Au cours d'un arrêt cardiaque, les lésions du cerveau (consécutives au manque d'oxygène), surviennent dès la première minute. Si aucun geste de premiers secours n'est réalisé, la mort de la victime survient en quelques minutes.

- La victime **ne répond pas** aux questions, **ne réagit pas**.
- **Elle ne respire pas**: aucun mouvement de la poitrine n'est visible et aucun bruit ou souffle n'est perçu.
- **Elle présente une respiration anormale** avec des mouvements respiratoires inefficaces, lents, irréguliers et bruyants.

En l'absence de respiration, en présence d'une respiration anormale ou en cas de doute :

- ① **ALERTER**: appeler immédiatement les secours de préférence avec son téléphone portable et le mettre sur haut-parleur.
- ② **MASSEZ**: pratiquer une réanimation cardiopulmonaire (RCP) précoce.
- ③ **DEFIBRILLER**: utiliser un défibrillateur automatique si possible.

### LA CHAÎNE DE SURVIE



▲ Chaque minute gagnée dans la mise en place d'une RCP efficace peut augmenter de 10 % les chances de survie de la victime.

## Comment pratiquer la Réanimation Cardiopulmonaire (RCP) ?

Le service de secours appelé pourra aider le sauveteur à la réalisation de la RCP, en donnant des instructions téléphoniques.



30 compressions...



...2 insufflations

- Répéter des cycles de 30 compressions thoraciques suivies de 2 insufflations.

- Si un DAE\* est visible, le mettre en œuvre le plus tôt possible et suivre ses indications vocales en interrompant le massage cardiaque le moins possible.
- Poursuivre la RCP sans interruption jusqu'au relais par les services de secours.

\*Défibrillateur Automatisé Externe

### Dans tous les cas...

- Si les insufflations ne peuvent pas être effectuées (répulsion, vomissements...) ou si vous ne vous sentez pas capable, vous devez réaliser uniquement les compressions thoraciques en continu à un rythme de 100 à 120 compressions/min.
- Si vous êtes plusieurs, relayer celui qui réalise les compressions thoraciques toutes les 2 minutes en interrompant le moins possible les compressions thoraciques.

# LES PREMIERS SECOURS



■ J'agis, j'utilise  
le défibrillateur



Défibrillateur Automatisé Externe  
(DAE)

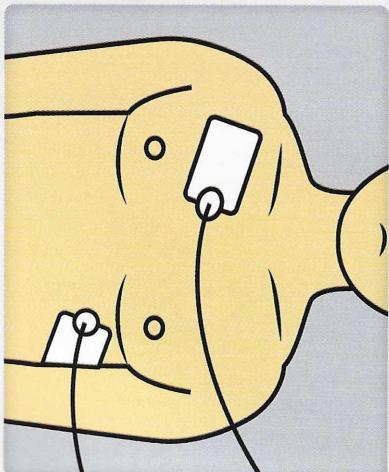
Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un appareil qui peut permettre de rétablir une activité cardiaque normale à une victime en arrêt cardiaque.

Cette pratique est sûre et sans risque même si la victime respire anormalement ou si un doute subsiste sur sa respiration : l'appareil fait lui-même le diagnostic et délivre le choc si c'est nécessaire. Son utilisation n'est pas réservée aux professionnels et ne nécessite pas de formation adéquate.

Les consignes d'utilisation du DAE sont dictées étape par étape.

## Comment utiliser un défibrillateur ?

Le DAE doit être utilisé en suivant toutes les indications de l'appareil (schéma, messages vocaux). Ces indications précisent, dans un premier temps, de mettre en place les électrodes.



- Enlever ou couper les vêtements recouvrant la poitrine de la victime, si nécessaire.
- Sécher le thorax de la victime s'il est humide.
- Déballer et appliquer les électrodes, sur la poitrine nue de la victime, dans la position indiquée sur le schéma figurant sur l'emballage ou sur les électrodes.
- Connecter les électrodes au défibrillateur (le cas échéant).

## Comment utiliser un défibrillateur ? (suite)

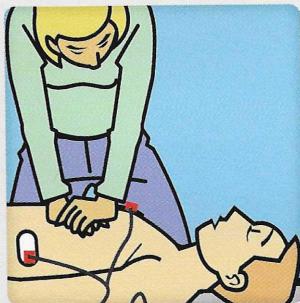


### Si le défibrillateur annonce que le choc est nécessaire



- Demander aux personnes aux alentours de s'écartier.
  - Laisser le DAE déclencher le choc électrique (défibrillateur entièrement automatique) ou appuyer sur le bouton « choc » lorsque l'appareil le demande (défibrillateur semi-automatique).
- Reprendre immédiatement les compressions thoraciques après la délivrance du choc.

### Si le défibrillateur annonce que le choc n'est pas nécessaire



- Reprendre immédiatement les compressions thoraciques.
- Ne pas retirer les électrodes avant l'arrivée des secours.

**RÉGLAGE SIÈGE X**  
**RÉGLAGES RÉTROS X**  
**CEINTURE X VITRES PROPRES X ...**



# Prendre et quitter son véhicule



▶ S'installer au poste de conduite	206
<i>Être à l'aise</i>	206
<i>Être bien assis</i>	206
<i>Avoir une visibilité optimale</i>	208
<i>Ajuster la ceinture</i>	208
▶ Entrer et sortir du véhicule	210
<i>Avant de partir</i>	210
<i>Précautions avant de quitter la voiture</i>	212

# S'installer au poste de conduite

Une position de conduite correcte permet d'avoir une bonne visibilité, d'agir rapidement et sans fatigue. Ces réglages doivent être faits avant de partir.

## Être à l'aise

### ■ Pas d'entraves aux mouvements

Vêtements amples et souples. Conduire en tong ou avec des talons hauts est déconseillé. Cela peut être dangereux pour la conduite.

## Être bien assis

### ■ Siège

Lorsque la position retenue est correcte, vérifier le verrouillage du siège.

- Régler la distance entre votre siège et les pédales : la jambe gauche doit être légèrement fléchie lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée (la plante des pieds exerce la pression et non lesorteils).
- Régler la hauteur du siège afin d'avoir une bonne visibilité en étant redressé. Régler l'inclinaison du dossier de manière à être droit.

### ■ Volant

Le tenir des deux mains avec souplesse, sans crispation, dans la position appelée 9 h 15 ou 10 h 10.

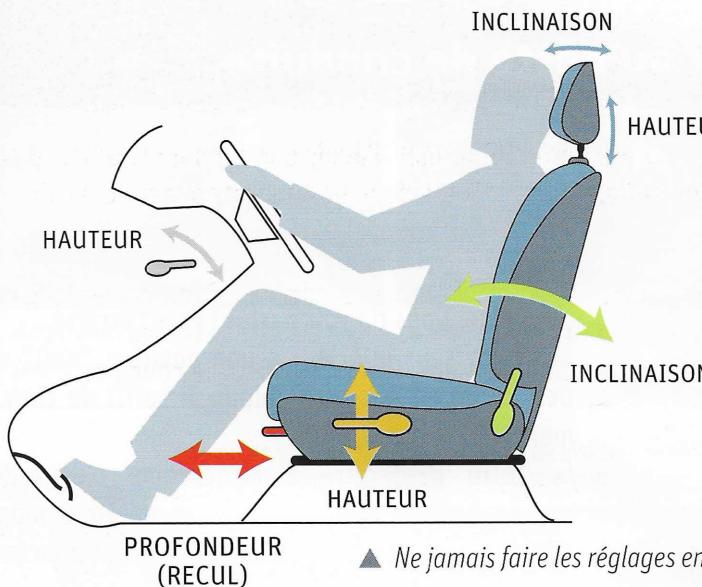
Vous devez pouvoir tourner le volant sans avoir les bras complètement tendus lorsque votre dos est au fond du siège. Pour cela, le réglage de la profondeur du volant est parfois nécessaire.

Le réglage de la hauteur sera parfois utile pour bien voir l'ensemble des indications sur le tableau de bord.

L'appuie-tête protège la tête en limitant son mouvement vers l'arrière au moment d'une collision (coup du lapin). La partie supérieure de l'appuie-tête doit se retrouver au moins à la même hauteur que le dessus de votre tête.

### ■ Position des pieds

- Pied droit, talon au sol face au frein. Il suffit de faire pivoter le pied pour utiliser alternativement le frein et l'accélérateur.
- Pied gauche, face à la pédale d'embrayage pour embrayer ou débrayer. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il est placé en appui sur le passage de roue.

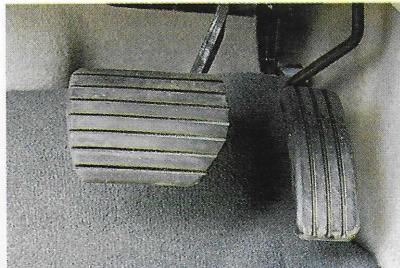
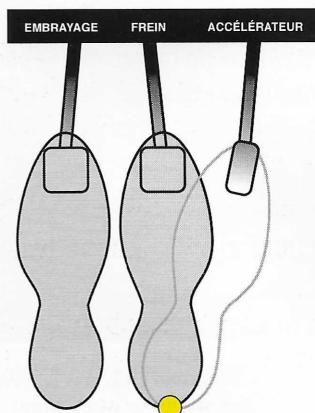


*Une installation bras tendus est fatigante et dangereuse.*

*9 h 15 ou 10 h 10 : cette position permet un meilleur confort (moins de fatigue), un accès rapide aux commandes et de mieux maîtriser la trajectoire du véhicule en cas d'urgence.*



▲ Danger airbag ! Ne jamais conduire avec les mains ou les pouces à l'intérieur du volant.



▲ Boîte automatique :  

- pas de pédale d'embrayage,
- utiliser uniquement le pied droit,
- ne pas freiner avec le pied gauche.

# S'installer au poste de conduite

## Avoir une visibilité optimale

### ■ Rétroviseurs

Un bon réglage permet de réduire au maximum les angles morts.

Régler les rétroviseurs en étant bien au fond du dossier. Même bien réglés, les rétroviseurs ne permettent pas de voir partout vers l'arrière. Le rétroviseur intérieur a une position "nuit" qui permet de ne pas être ébloui. Il suffit de tirer la manette.

Le rétro peut être électrochrome c'est-à-dire que la lumière diffusée dans le miroir s'adapte automatiquement pour ne pas éblouir le conducteur.

### ■ Appuie-tête

En l'absence de passagers arrière, baisser au maximum les appuie-tête pour améliorer la visibilité.

## Ajuster la ceinture

### ■ Ceinture

L'éjection du véhicule augmente le risque de blessures graves et de décès.

En bouclant la ceinture, veiller à ce que la sangle soit bien à plat (non vrillée) et tendue, le plus près possible du corps.

Régler la ceinture en hauteur de façon que la sangle passe bien au milieu de l'épaule et non sur le cou.

L'efficacité de la ceinture est diminuée si la ceinture est vrillée ou mal ajustée.

3  
pts

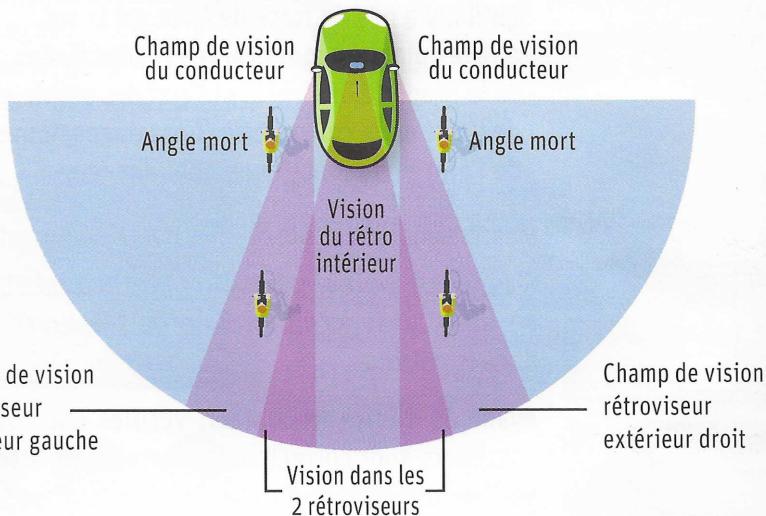
En cas de non-port de la ceinture de sécurité, le conducteur encourt une contravention de 4<sup>e</sup> classe.



▲ Angle mort gauche : tourner la tête  
(menton au-dessus de l'épaule).



▲ Angle mort à droite :  
tourner la tête à droite.



▲ Une ceinture détendue n'est plus efficace. L'usage d'un clip ou d'une pince à linge, pour se sentir moins sanglé, est donc à proscrire.

# Entrer et sortir du véhicule

## Avant de partir

Quelques précautions, faciles à prendre avant de partir, améliorent la sécurité et évitent des problèmes.

### ■ À l'approche de la voiture

Avant de monter dans la voiture, un rapide coup d'œil permet de s'assurer :

- qu'aucun pneu n'est dégonflé, état des pneus,
- qu'il n'y a pas de trace de fuite sur le sol,
- que les plaques sont propres et bien fixées,
- de la propreté des vitres et l'état des essuie-glaces,
- de l'état de la carrosserie (bosselages nouveaux),
- de l'état et du fonctionnement des feux.

### ■ Vérifier la présence à bord :



### ■ Mise en marche du moteur



Ce voyant reste allumé si la ceinture n'est pas attachée.

### Vérifier le niveau de carburant,



Allumé, il ne reste que quelques litres.  
ou le niveau de charge.

### ■ Préparer son itinéraire

Ne pas se fixer d'heure d'arrivée. Se renseigner sur l'état des routes l'hiver.

Monter dans le véhicule en faisant face à la circulation.

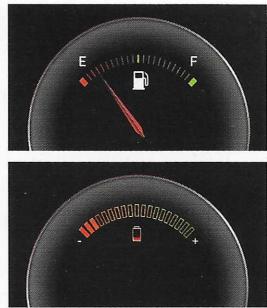
S'assurer d'avoir un **gilet rétroréfléchissant** à portée de main ainsi qu'un **triangle de présignalisation** dans le coffre.

Avant de mettre le contact, vérifier que tous les passagers sont correctement installés et attachés. Vérifier qu'aucune vitesse n'est enclenchée, sinon mettre le point mort. Si la boîte de vitesses est automatique, pour mettre le moteur en route, il faut être sur la position P (parking).

Choisir le carburant préconisé par le constructeur (indiqué sur le certificat d'immatriculation), rappelé généralement sur la trappe du réservoir (ce n'est pas toujours le cas). Diesel = Gazole.

Sur les véhicules électriques, vérifier le niveau de charge de la batterie de traction.

Programmer si nécessaire le GPS sur votre destination avant de partir. Se laisser guider par les consignes sonores. Les coups d'œil sur l'écran doivent être brefs.

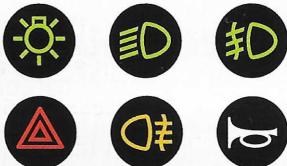


▲ Repérer les obstacles éventuels avant de manœuvrer pour partir à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Présence d'un liquide sous le moteur : vérifier les niveaux.

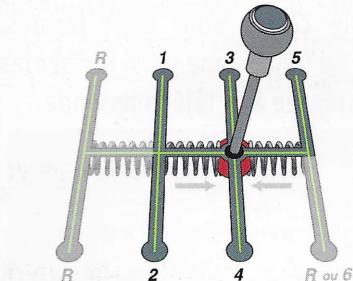
▲ Vérifier votre énergie, essence ou électrique.



◀ L'hiver, passez la raclette sur toutes les surfaces vitrées. Enlevez la neige sur l'ensemble des surfaces vitrées et même sur le toit ! Évitez l'eau chaude, pouvant endommager un pare-brise déjà fragilisé.

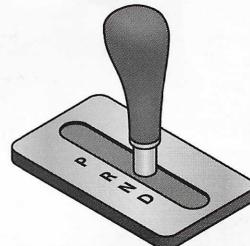


◀ Véhicule inhabituel : s'installer et repérer les différentes commandes.



### ▲ Boîte manuelle

Au point mort, le moteur peut tourner sans entraîner les roues.



### ▲ Boîte automatique

Les changements entre les positions P, R, N et D doivent se faire à l'arrêt, pied sur le frein. Attention, sur D (Drive) le véhicule avance dès qu'on relâche le frein.

# Entrer et sortir du véhicule

## Précautions avant de quitter la voiture

### ■ Immobilisation du véhicule

Sur une boîte automatique, mettre le levier sur P (comme Parking) avant d'enlever le pied du frein et serrer le frein à main.

Après avoir garé le véhicule dans un endroit autorisé et non dangereux, s'assurer que l'antivol de direction est bloqué et que le frein à main est serré.

Arrêter le moteur (clé de contact ou bouton start and stop), mettre au point mort et serrer le frein à main (même sur terrain plat).

### ■ Vérifications

- Avant d'ouvrir la portière, contrôler que vous n'allez pas gêner un usager (véhicule qui passe ou vélo qui circule sur la bande cyclable). Passer la consigne aux passagers surtout si vous stationnez du côté gauche dans une rue à sens unique.
- Faites descendre les enfants du côté du trottoir.
- Ne pas laisser de documents importants ou d'objets visibles (GPS avec son support et cordon s'il est amovible, smartphone,...).
- Fermer le véhicule à clé à l'aide de la télécommande. Attention, le verrouillage centralisé se fait si les portes ou le coffre sont bien fermés. Si la télécommande ne fonctionne plus, fermer les portes avec la clé intégrée à la télécommande.

### ■ Bébés : ne jamais les laisser enfermés seuls dans un véhicule.

Les systèmes de verrouillage automatique des portières et des vitres ont des effets pervers : enfermé à l'intérieur d'un véhicule, un petit enfant ne peut absolument pas baisser une vitre ni ouvrir une portière.

Très vite, il peut se déshydrater et/ou étouffer.



► Pour stationner dans une rue à forte pente, il est conseillé de tourner un peu les roues vers le trottoir.  
Enclenchez une vitesse et n'oubliez pas le frein à main !

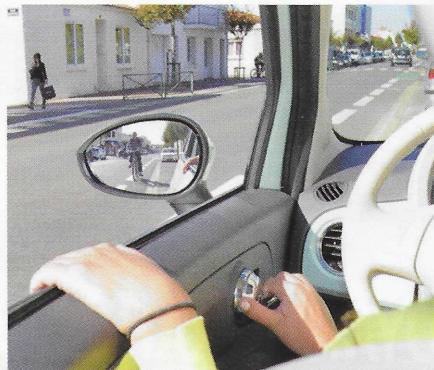


Il est interdit de stationner plus de 7 jours consécutifs au même endroit. Une réglementation locale peut imposer une durée inférieure.



► Cette commande active ou désactive le frein de parking. En fonction des modèles, cette commande peut être activée /désactivée, manuellement ou de façon automatique.

Avant d'ouvrir la portière, assurez-vous qu'il n'y a pas de danger. Ouvrir la portière de préférence avec la main droite permet de se retourner et de voir en vision directe derrière soi (contrôle de l'angle mort). Ouvrir la portière de manière dangereuse peut entraîner une amende.



► Été comme hiver ! Ne jamais laisser des enfants en bas âge enfermés seuls dans la voiture.



**VOYANT ORANGE : AIDE-MÉMOIRE**  
**VOYANT ROUGE : PROBLÈME URGENT**

# La mécanique et les équipements



► <b>Le fonctionnement</b>	<b>216</b>
<i>Vue d'ensemble</i>	216
<i>Le véhicule électrique</i>	218
<i>Le tableau de bord</i>	218
<i>L'éclairage</i>	220
► <b>L'entretien et le dépannage</b>	<b>222</b>
<i>Les visites techniques</i>	222
<i>La surveillance du conducteur</i>	222
<i>Les pneus</i>	224

# Le fonctionnement

## Vue d'ensemble

### ■ Le châssis

Il est le squelette de la voiture. Il porte tous les organes du véhicule. Il est prévu pour se déformer à certains endroits et résister à d'autres afin de protéger les occupants de l'habitacle en cas de choc.

### ■ Le moteur

Il fournit l'énergie nécessaire pour avancer. Il est commandé par la pédale d'accélérateur.

### ■ La transmission

Elle assure la liaison entre le moteur et les roues. L'embrayage permet de séparer ponctuellement le moteur du reste de la transmission, ce qui permet de manipuler le levier de vitesses.

### ■ La boîte de vitesses

Elle permet de se servir de la puissance du moteur et de l'adapter à la demande.

### ■ Les roues

Les roues motrices sont :

- à l'avant pour les "tractions",
- à l'arrière pour les "propulsions",
- à l'avant et à l'arrière pour les "4x4".

### ■ La suspension

Elle a pour rôle de maintenir les pneus en contact avec le sol, et d'assurer la stabilité du véhicule, en particulier dans les virages et au freinage.

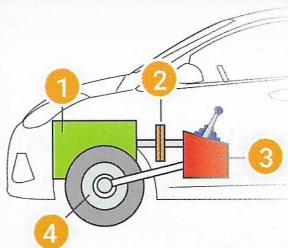
### ■ Les pneus

La marque, les dimensions, les indices de vitesse et de charge figurent sur le flanc des pneus.

### ■ Les freins

À disque : des plaquettes pincent le disque.

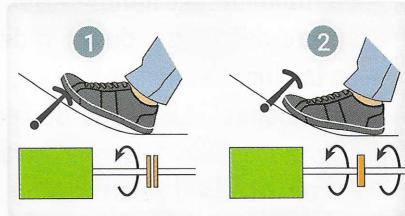
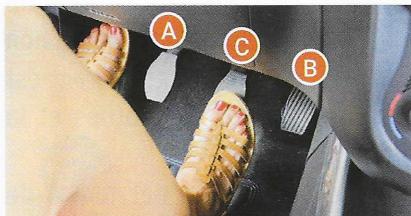
Tout véhicule comporte un frein principal commandé par une pédale **C** agissant sur les 4 roues et d'un frein de parage (frein à main).



Le moteur **1** entraîne au moins 2 roues **4** de la voiture.

Entre le moteur et les roues, il y a la boîte de vitesses **3** qui peut être manuelle ou automatique.

Si la boîte de vitesses est manuelle, il y a un embrayage **2** qui permet de séparer le moteur et les roues motrices pour changer les vitesses.



**A** L'embrayage est commandé par la pédale de gauche, avec le pied gauche.

**B** La pédale d'accélérateur permet de doser la vitesse.

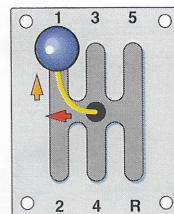
**1** Position débrayée : les roues ne sont pas entraînées.

**2** Position embrayée : les roues sont entraînées.

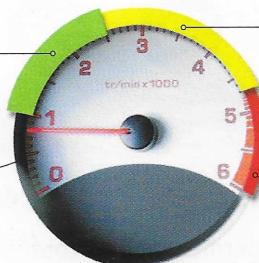
Le levier de vitesses permet de changer de rapport et pour cela il faut débrayer.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> vitesses : faible allure, puissance élevée.

4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> vitesse : vive allure, puissance réduite.



Plage de conduite économique



Puissance et accélération si besoin.

Sous-régime le moteur s'enfonce.

Surrégime : usure prématûre, casse possible.

**▲** Le compte-tours aide le conducteur à choisir le bon rapport de vitesse.

# Le fonctionnement

## Le véhicule électrique

Il est équipé d'un moteur électrique alimenté par une batterie appelée batterie de traction. Sa simplicité l'expose à moins de risques de pannes et son entretien est simplifié.



**Attention**, ce symbole repère les éléments pouvant présenter des risques de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.



L'autonomie est indiquée sur le tableau de bord. Elle dépend du niveau de charge, du style de conduite et de l'utilisation ou non de la climatisation et du type de route. Le kilométrage restant est prévisionnel. Le temps de recharge varie selon les bornes et la puissance de la batterie de traction.

Aucun risque d'électrocution si la recharge a lieu par temps de pluie ou de neige.

## Le tableau de bord

### ■ Les compteurs

L'affichage digital multifonction est de plus en plus répandu.

**L'indicateur de vitesse** permet de vérifier l'allure.

**Le compte-tours** indique le régime du moteur.

**Le compteur kilométrique** enregistre le nombre de kilomètres parcourus depuis sa mise en circulation. Des totaliseurs partiels pouvant être remis à zéro permettent de calculer le coût par kilomètre.

Il est indispensable de savoir trouver rapidement les principales sans quitter la route des yeux.



Commande du klaxon



Commande des essuie-glace et lave-glace



Commande de la ventilation



Ventilation vers le pare-brise



Ventilation vers le haut de l'habitacle



Recyclage AIR



Signal de détresse

Elles ne sont pas toutes situées aux mêmes endroits dans les véhicules.



Fermature centralisée

Elle permet de verrouiller de l'intérieur toutes les portes. Attention, cette commande ne fait pas office de verrouillage enfant.

## ■ Les voyants

Pour les identifier, reportez-vous à la notice d'utilisation du véhicule. Tous les véhicules n'ont pas le même nombre de voyants.

Voyants verts ou bleus

=  
**feux allumés**



Feux de position



Frein à main



Auto-diagnostic moteur



Feux de croisement



Niveau de liquide de frein



Préchauffage (diesel)

Voyants rouges

=  
**problème urgent**



Feux de route



Pression d'huile



Dégivrage de lunette arrière

Voyants orange

=  
**aide-mémoire**



Fonctionnement des clignotants



Feux de brouillard avant



Feux de détresse



Alerte de carburant au minimum



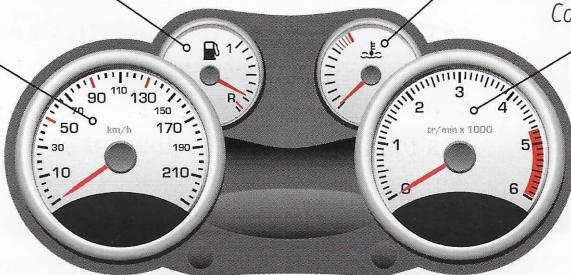
Feu de brouillard arrière

Niveau du carburant

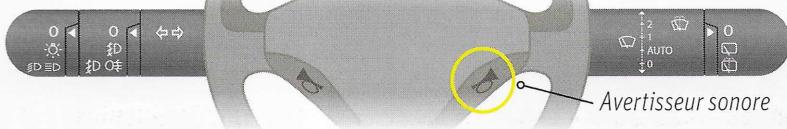
Température de l'eau de refroidissement

Compte-tours

Compteur de vitesse,  
il est interdit de circuler  
s'il est en panne.



Commande des feux et des clignotants



Commande des essuie-glace et du lave-glace

Avertisseur sonore



Sur les véhicules récents, on met le moteur en marche, en appuyant sur un bouton et en débrayant ou en freinant simultanément (suivant les marques).

# Le fonctionnement

## L'éclairage

Dispositifs d'éclairage et de signalisation pour voir et être vu.

### ■ À l'avant

- 2 feux de route : portée de 100 m mini.
- 2 feux de croisement : portée de 30 m mini.
- 2 feux de position : visibles à 150 m mini.

### • Facultatifs :

- 2 feux diurnes : ils permettent de mettre en évidence le véhicule de jour,
- 2 feux de brouillard.

- Les faisceaux des feux de croisement éclairent plus loin à droite qu'à gauche pour ne pas éblouir les autres usagers.

### ■ À l'arrière

- 2 feux de position rouges : visibles à 150 m.
- 3 feux STOP rouges.
- 2 catadioptres rouges.
- 1 ou 2 feux de marche arrière.
- 1 ou 2 feux de brouillard.

- Feux STOP : ils s'allument lorsqu'on appuie sur la pédale de freins.

Toutes les voitures récentes ont un 3<sup>e</sup> feu STOP.

- Feux de marche arrière (de recul) : ils s'allument quand on passe la marche arrière (lumière blanche).
- Feu(x) de brouillard arrière : quand il n'y en a qu'un, il est placé à gauche.

### ■ Des capteurs pour plus de sécurité

Dès qu'il y a une dégradation de la visibilité, la technologie prend le relais !

- Baisse de luminosité : allumage automatique des feux de croisement.

- Début de pluie : activation des essuie-glaces.

- Des capteurs d'angle surveillent l'angle du volant pour éclairer la trajectoire que le véhicule va suivre.

- Des capteurs de mise à niveau pour corriger le positionnement des phares dans une descente ou dans une montée.

### Les feux adaptatifs

améliorent la sécurité la nuit lors des prises de virage. Le fonctionnement est automatisé.



### ■ Des ampoules LED

Elles assurent un éclairage puissant et consomment peu d'énergie.



- 2 feux de position



- 2 feux de croisement



- 2 ou 4 feux de route



- 2 feux de brouillard

## Feux avant

Traits du côté gauche : feux avant

Traits obliques : feux non éblouissants

Traits droits : feux éblouissants

## Feux arrière

Traits du côté droit : feux arrière

Trait ondulé : la vague symbolise le brouillard.

- 2 feux "stop"
- 1 troisième feu "stop"

- 2 feux rouges

- 1 ou 2 feux de recul

- 1 ou 2 feux arrière de brouillard

- 2 dispositifs réfléchissants rouges



▲ Les feux diurnes.



Sans



Avec

▲ Les feux d'angle.

# L'entretien et le dépannage

## La surveillance du conducteur

### ■ Autour du véhicule, contrôler:

- l'état
- la propreté
- le fonctionnement.

### ■ Vérifier l'extinction des voyants d'alerte lors de la mise en route du moteur.

### ■ Vérifier les niveaux

**Feux avant et arrière:** bloc optique non cassé...  
**Rétroviseurs extérieurs.**

**Pare-brise:** pas de fissure ou d'impact...

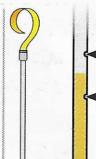
**Essuie-glaces:** changer les balais d'essuie-glaces s'ils présentent des craquelures ou s'ils laissent des traces sur le pare-brise.

Une plaque d'immatriculation non lisible peut entraîner une contravention. Remplacer la plaque défectueuse.

Effectuer les contrôles sur sol plat, moteur arrêté depuis quelques minutes.



**Lave-glace:** à remplir régulièrement avec du liquide antigel.



**Huile:** niveau près du repère maxi.



**Les freins:** niveau près du repère maxi. Une baisse est probablement due à une fuite.



**Liquide de refroidissement:** niveau près du repère maxi. Déconseillé de le remplacer avec de l'eau.

**Diesel**

**AdBlue**

► Lorsque le voyant s'allume, il faut ajouter de l'AdBlue. ►



► AdBlue sert à réduire la pollution du moteur. Niveau insuffisant = démarrage moteur impossible.

## Les visites techniques

### ■ Résultat du contrôle

**A** = résultat favorable.

La date limite de validité est indiquée sur la vignette.

**S** = résultat défavorable pour défaillances majeures (ex: ampoule feu de route).

**R** = résultat défavorable pour défaillances critiques.

La 1<sup>re</sup> visite doit avoir lieu dans les 6 mois qui précèdent le 4<sup>e</sup> anniversaire d'une voiture neuve.

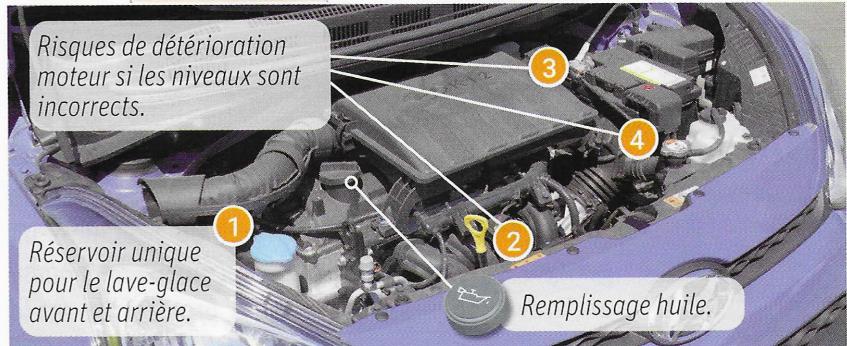
Le renouvellement doit être effectué tous les 2 ans et avant toute vente de la voiture si le dernier contrôle date de plus de 6 mois.

Un résultat défavorable entraîne toujours l'obligation de confirmer la remise en état lors d'une contre-visite sous 2 mois.



## ■ Diagnostiquer la panne lorsqu'un voyant s'allume en roulant:

	Arrêt immédiat.	La pression d'huile est insuffisante. Il y a risque de surchauffe et de casse moteur. Faites-vous dépanner !
	Arrêt immédiat.	Le moteur n'est plus refroidi si vous continuez c'est la casse moteur. La courroie est peut-être cassée; la pompe à eau est défectueuse; un joint de culasse a rendu l'âme.
	Le moteur se met en sécurité.	Autodiagnostic: défaut du système d'allumage, d'injection ou du système de dépollution.
	Arrêt immédiat.	Baisse de pression du circuit de freinage ou un niveau de liquide de freins trop faible. Risque de perte d'efficacité du freinage.
	Usure des plaquettes de frein.	À changer au plus vite.
	La batterie ne charge plus. L'alternateur est défaillant.	Possibilité de rouler jusqu'au prochain garage. Batterie à plat: brancher une 2 <sup>e</sup> batterie en parallèle (les + ensemble et les - ensemble) ou la remplacer.
	Se diriger vers une station essence.	Alerte de carburant au minimum. Possibilité de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres avant la panne sèche.
	Vérifier la pression.	Système de surveillance de la pression des pneus. Un pneu est dégonflé ou crevé.
	Ampoule grillée. ou défaillance électrique.	Cadence rapide du clignotant droit ou gauche. Le clignotant droit ou gauche à l'avant ou à l'arrière ne fonctionne plus.



# L'entretien et le dépannage

## Les pneus

Les rainures de la bande de roulement servent principalement à améliorer l'adhérence sur sol mouillé.

### ■ 1,6 mm

C'est la profondeur réglementaire minimale des rainures principales. L'usure des pneus doit être uniforme : la différence d'usure admise entre deux pneumatiques d'un même essieu doit être inférieure à 5 mm.

### ■ État des flancs

C'est la partie la plus fragile du pneu.

### ■ La pression

Contrôlez la pression une fois par mois. N'oubliez pas la roue de secours. Cette vérification s'effectue de préférence à froid, c'est-à-dire en ayant parcouru moins de 3 km.

### ■ En cas de crevaison

Consultez la notice pour connaître la procédure de changement de roue. Si la roue de secours est une "galette" respectez la vitesse maximale préconisée : 80 km/h.

Des indicateurs d'usure sont disposés dans le fond des rainures principales. Quand la gomme atteint ces indicateurs, il reste 1,6 mm de profondeur : il faut changer les pneus. Une usure irrégulière signifie que les pneus ne sont pas gonflés correctement ou qu'il y a un défaut de parallélisme ou que les suspensions sont en mauvais état. Des vibrations gênantes se font parfois sentir dans le volant. Le véhicule a tendance à dévier.

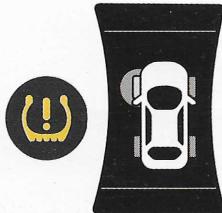
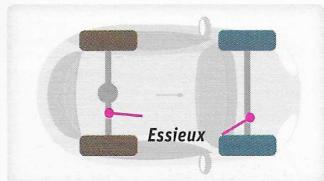
Vérifiez l'état des flancs particulièrement après avoir heurté un trottoir. En cas de boursouflure (hernie) ou de déchirure, il faut installer la roue de secours pour se rendre au garage.

Des pneus sous-gonflés s'usent plus vite sur les extérieurs de la bande de roulement ; il y a risque d'éclatement et une moins bonne tenue de route ; la consommation de carburant est plus élevée.

Augmentez cette pression de 0,3 bar si le véhicule est chargé, en cas de long trajet et sur autoroute.

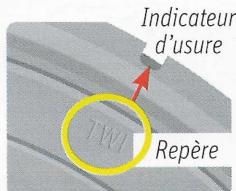
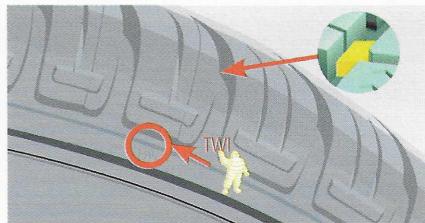


La roue de secours n'est pas obligatoire mais il est dangereux de circuler avec des pneus en mauvais état. Selon les modèles de voitures, le cric est sous le capot ou dans le coffre. Un adaptateur est parfois nécessaire pour desserrer les écrous antivol de roue. La roue "galette" permet de rejoindre un garage. À défaut de roue de secours, une bombe anticrevaison permet de réparer provisoirement le pneu.



▲ Monter des pneus de marques, types et caractéristiques identiques sur le même essieu.

▲ Le conducteur peut être alerté d'une pression insuffisante par un témoin d'alerte.



Les indicateurs d'usure sont repérés sur le flanc du pneu par la mention "TWI" ou par le symbole de la marque ou par un triangle.



	AV	AR
	2,2 bars	2,0 bars
	2,5 bars	2,3 bars

▲ Pneus chauds : augmenter la pression de 0,3 bar.

▲ Pressions préconisées par le constructeur (notice ou portière du conducteur ou trappe d'essence).



▲ 1 - desserrer les écrous sans les enlever.



▲ 2 - positionner le cric dans l'emplacement prévu, monter la voiture et retirer les écrous puis la roue.



▲ 3 - positionner la roue de secours et remettre les écrous.



▲ 4 - déposer le véhicule au sol et resserrer à fond les écrous.

# En résumé

## DESCRIPTION

**Un châssis:** le squelette du véhicule.

**Un moteur:** essence, gaz, gazole, GPL, électricité.

**Une transmission:** assure la liaison entre le moteur et les roues.

**Embrayer:** lâcher la pédale : le moteur entraîne les roues.

**Débrayer:** enfoncez la pédale à fond : le moteur tourne dans le vide.

**Boîte de vitesses au point mort:**

le moteur tourne dans le vide.

**Pneumatique:** profondeur minimum des rainures : 1,6 mm (témoins d'usure).

Structure : carcasse du pneu

Sculptures : dessins

**Suspension:** ressort + amortisseur.

## MÉCANIQUE

Il est vital de ne pas négliger les éléments mécaniques liés à la sécurité, le freinage et la tenue de route en particulier. Jeter un coup d'œil aux voyants rouges qui s'affichent au tableau de bord et qui doivent s'éteindre quand tout va bien.

### • Les voyants :

➤ **rouge:** dysfonctionnement : arrêt impératif et immédiat.

➤ **jaune:** indication importante mais non urgente.

➤ **vert:** fonctionnement des feux

➤ **bleu:** fonctionnement des feux de route.

## ENTRETIEN

**Moteur:** niveaux : huile moteur, liquide de refroidissement, liquide de freins, lave-glace.

**Pneus:** 0,3 bar en plus pour rouler chargé ou sur autoroute.

## CONTRÔLE TECHNIQUE

Dans les 6 mois qui précèdent le 4<sup>e</sup> anniversaire de la voiture.

À renouveler tous les 2 ans et avant toute vente de la voiture.

Depuis le 20 mai 2018, le contrôle technique est harmonisé au niveau européen. Les défaillances sont classées en 3 niveaux de gravité : **A.S.R.**

Un procès-verbal indique si le véhicule doit ou non subir une contre-visite.

Une vignette est apposée sur le pare-brise, indiquant la date limite de validité.

Un timbre est apposé sur le certificat d'immatriculation.

### A : favorable

Les défaillances mineures sont détaillées.  
Validité du contrôle : 2 ans.

### S : défavorable

Au moins une défaillance majeure. Validité du contrôle : 2 mois.

### R : défavorable

Au moins une défaillance critique.  
Validité du contrôle : limitée au jour du contrôle.

Un résultat défavorable entraîne toujours l'obligation de confirmer la remise en état du véhicule lors d'une contre-visite. Le délai pour réaliser cette contre-visite est de 2 mois.



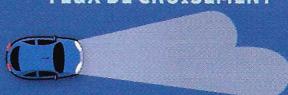
## ÉCLAIRAGE

### FEUX DE POSITION



Visibles à 150 m.

### FEUX DE CROISEMENT



Éclairent à 30 m au moins sans éblouir.  
Lumière rabattue vers le sol.

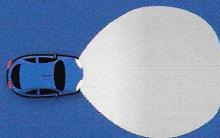
Les feux de croisement sont asymétriques.  
Le feu du côté droit éclaire plus à droite qu'à gauche.

### FEUX DE ROUTE



Éclairent à 100 m au moins.

### FEUX DE BROUILLARD AVANT



Lumière très étalée  
Non éblouissants par temps de brouillard,  
chute de neige ou forte pluie.  
Très éblouissants par temps clair.

Signaler le véhicule	Éclairer la route	Éclairer et/ou signaler	Indiquer une action
feux de position	feux de route	feux de croisement	clignotants
feu(x) de brouillard arrière	feu(x) de brouillard avant		feu(x) de détresse feux stop

Les systèmes réfléchissants servent surtout quand le véhicule est arrêté.  
Dispositifs réfléchissants : visibles à 100 m minimum.  
Éclairage de plaque : numéro lisible à 20 m.

LA PREMIÈRE

DES PROTECTIONS, C'EST LA CEINTURE !



# La sécurité du passager et du véhicule



► L'installation sécurisée des passagers adultes	230
<i>La ceinture</i>	230
<i>Coussins gonflables (airbags)</i>	230
► L'installation sécurisée des enfants	232
<i>Sièges homologués</i>	232
<i>Le système de sécurité enfant</i>	232
► Les nouvelles aides technologiques	234
<i>Aides au freinage</i>	234
<i>Aides à la tenue de route</i>	234
<i>Aides à la conduite</i>	236

# L'installation sécurisée des passagers adultes

En cas de choc frontal, il est impossible de se retenir à la seule force des bras, même à 30 km/h.

## La ceinture

### Rôle de la ceinture

Le port de la ceinture de sécurité est respecté à 98 % à l'avant et à 80 % à l'arrière. Mais le petit nombre d'usagers qui ne portent pas la ceinture est surreprésenté parmi les victimes d'accident. La ceinture limite les blessures en évitant l'éjection et les chocs contre l'habitacle. Elle augmente les chances de rester conscient et de pouvoir s'extraire rapidement du véhicule si nécessaire.

Elle doit être mise bien à plat, ni vrillée, ni détendue.

L'usage d'une pince ou d'un clip est donc à proscrire. L'efficacité peut également être diminuée si le siège est trop incliné ou si l'on porte un épais manteau. En circulation, on ne détache jamais la ceinture même pour manœuvrer.

### Conducteur et passagers doivent être attachés

Chaque passager d'un véhicule doit occuper seul une place équipée d'une ceinture de sécurité. Elle est obligatoire pour **les femmes enceintes**.

### Appuie-tête

Conducteur et passagers règlent leur appuie-tête.

## Coussins gonflables (airbags)

Même lorsque le véhicule en est équipé, le port de la ceinture est obligatoire.

L'airbag est un amortisseur de choc. Il évite le contact avec les parties rigides de l'habitacle en cas de choc. Il en existe des frontaux et des latéraux. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait aucun objet entre l'airbag et l'occupant qu'il protège.

## Sans ceinture

Vitesse d'impact	Conséquences
25 km/h	Blessures graves
50 km/h	Mort
100 km/h	Mort

## Avec ceinture

Vitesse d'impact	Conséquences
25 km/h	Indemne
50 km/h	Indemne
100 km/h	Blessures graves

 Le conducteur et les passagers adultes qui ne portent pas leur ceinture s'exposent chacun à une amende forfaitaire de 135 €.

Le conducteur non attaché encourt quant à lui, un retrait de 3 points sur le permis.



**Un passager ne met pas sa ceinture.**

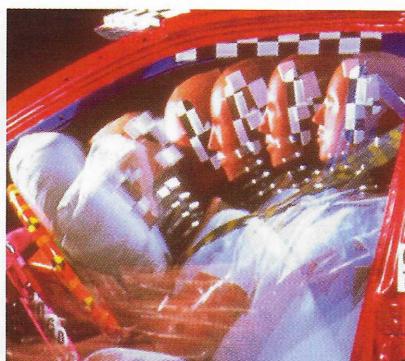
**Comment réagissez-vous ?**

- Lui demander de boucler sa ceinture \_\_\_\_\_
- ou
- ne rien lui dire \_\_\_\_\_

▲ 1 place = 1 personne = 1 ceinture même pour le passager du milieu.



▲ Appuie-tête bien réglé.



▲ L'airbag empêche le contact entre la tête et le volant ou le tableau de bord.

# L'installation sécurisée des enfants

Les enfants de moins de 10 ans doivent être retenus par un système homologué adapté à leur taille et à leur poids. Le conducteur est responsable des passagers de moins de 18 ans.

## Sièges homologués

- Porte-bébé dos à la route (norme i-size jusqu'à 15 mois).

Il peut être installé à l'avant ou sur les sièges arrière : toujours dos à la route. À l'avant, l'airbag du siège passager doit obligatoirement être désactivé.



Ce voyant s'allume au tableau de bord pour rappeler que l'airbag est désactivé.

- Siège baquet et rehausseur (à l'arrière avec la ceinture).

Retirer blouson et sac à dos. Positionner le harnais le plus près possible de ses épaules. Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant, sauf s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage ou s'il y a impossibilité de procéder autrement.

- Le système Isofix



C'est un système de fixation de siège auto homologué. Il réduit les erreurs d'installation (ceinture vrillée, mal ajustée) via un ancrage direct. Des indicateurs signalent la bonne fixation du siège.

- Choix du siège

- L'enfant mesure moins de 135 cm : un siège homologué et adapté est obligatoire.
- L'enfant mesure entre 135 et 150 cm : un rehausseur est en principe nécessaire
- L'enfant a 10 ans et mesure 150 cm et plus : la ceinture seule suffit. Vérifiez bien que la ceinture passe sur l'épaule de l'enfant et non sur son cou.

Le siège s'installe idéalement du côté trottoir.

## Le système de sécurité enfant

- Verrouillage sécurité ≠ Fermeture centralisée

Sur chaque portière arrière, il est possible de sécuriser l'ouverture arrière. Attention, la fermeture centralisée des portes verrouille les portes pour l'extérieur mais pas de l'intérieur.



Le conducteur doit s'assurer que chacun de ses passagers mineurs est bien retenu par un dispositif adéquat.

Sinon le conducteur encourt une amende de 135 € pour chaque jeune non attaché ou attaché de façon incorrecte.



► Sur le siège avant, pour placer un siège bébé (dos à la route), il est obligatoire de désactiver l'airbag côté passager.

#### Siège dos à la route



► Commande située près de la portière passager avant.  
Introduire la clé de contact le cas échéant et tourner en position OFF pour désactiver l'airbag.



► Base ISOFIX : 2 crochets de fixation qui verrouille l'ancre, combiné à une jambe de force. Le siège auto s'installe dessus rapidement sans effort.

► Jambe de force : il s'agit d'un pied réglable en hauteur qui s'appuie sur le sol.



► Déplacez le levier de chaque portière située à l'arrière du véhicule.  
Ainsi, l'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur. Pour éviter qu'un enfant ne sorte par lui-même.



# Les nouvelles aides technologiques

## Aides au freinage

Elles n'ont pas pour fonction de raccourcir les distances de freinage.

### ■ ABS

Ce système permet d'éviter le blocage des roues lors d'un freinage d'urgence surtout quand les conditions d'adhérence sont mauvaises.



ABS ou ABR : système antibloquage de roues.

L'ABS permet de freiner dans l'urgence sans doser la pression sur la pédale.

L'ABS permet de continuer à diriger le véhicule en freinant, même dans l'urgence.

Mais l'ABS ne diminue pas les distances de freinage.

### ■ AFU

Assistance au Freinage d'Urgence.

Il détecte l'urgence d'après la vitesse d'enfoncement de la pédale et amplifie au maximum le freinage à la limite du blocage.

Ce système est obligatoirement combiné à l'ABS. Lorsqu'il se déclenche, les feux de détresse s'allument automatiquement.

## Aides à la tenue de route

### ■ ESP

Electronic Stability Program



En cas d'amorce de glissade, l'ESP corrige la trajectoire.

L'ESP se déclenche sans intervention du conducteur. Il détecte la perte d'adhérence et répartit automatiquement le freinage sur chacune des roues pour compenser le dérapage. L'ESP peut être désactivé notamment pour démarrer sur une route enneigée.



Si ce voyant s'allume en circulation, cela peut indiquer une panne du système.

Toutes ces aides technologiques apportent une marge de sécurité supplémentaire. Si vous utilisez cet avantage pour rouler plus vite, vous perdez la marge de sécurité et en cas de problème, vous risquez un accident plus grave dû à la vitesse plus élevée.



▲ En cas d'urgence, appuyer à fond sur la pédale de frein et maintenir cette pression. Quand il fonctionne, l'ABS provoque un bruit et une vibration dans la pédale de frein.



▲ Lorsque l'ESP entre en action c'est que le conducteur n'a pas su adapter sa vitesse à l'état de la route.



▲ Même avec l'ESP, au-delà d'une certaine vitesse, la voiture dérape.

# Les nouvelles aides technologiques

## Aides à la conduite

Si elles sont utiles pour la sécurité, elles ne permettent pas au conducteur de relâcher sa vigilance.

### Régulateur de vitesse



Il est parfait pour l'autoroute, pour une allure constante. Au moindre freinage, il est désactivé, le conducteur reprend les commandes.

### Limiteur de vitesse



Dès que la vitesse limite - déterminée par le conducteur - est atteinte, le dispositif entre en action pour empêcher le véhicule de dépasser la vitesse. Il est plus adapté à la conduite en ville.

### Système d'affichage tête haute

Il affiche des informations comme la vitesse ou de guidage GPS.

### Radar et caméra de recul

Le radar de recul détecte les obstacles par un système d'ultrasons. La caméra de recul permet de voir réellement ce qu'il y a derrière le véhicule.

### Avertisseur d'angle mort.



Ce système affiche un picto ou un **témoin jaune** dans le rétroviseur extérieur.



### Aide au passage des vitesses

Un voyant sur le tableau de bord indique le bon moment du changement de rapport.



### Système embarqué de téléphonie mobile

Avec la technologie Bluetooth un conducteur peut avoir une conversation téléphonique sans tenir un appareil en main et sans avoir un écouteur à l'oreille. C'est la seule solution pour téléphoner en conduisant.

### Le GPS : sonore et visuel

Paramétriser sa destination avant de partir. Privilégier le guidage vocal pendant la conduite.

S'il est amovible, le placer hors du champ de vision du conducteur (en bas à gauche ou à droite). Il guide le conducteur, l'avertit des difficultés de circulation et lui rappelle les vitesses autorisées. Ne pas quitter la route des yeux plus d'une seconde.

Attention, les indications du GPS ou l'équipement de reconnaissance de la signalisation, ne sont pas toujours fiables.



► Le régulateur peut entraîner à la longue une perte de vigilance. Gardez toujours les pieds proches des pédales pour pouvoir intervenir rapidement si nécessaire.

Le régulateur ne doit pas être utilisé quand la circulation est dense, sur route sinuose, ni lorsque la route est glissante (risque d'aquaplaning).



▲ Même équipé d'un radar ou d'une caméra de recul, il est indispensable pour le conducteur d'effectuer des vérifications en vision directe (en se retournant) et en regardant dans les rétroviseurs. Le signal sonore et/ou visuel varie en fonction de la distance de l'obstacle.



#### ► Assistance active au stationnement (Park assist)

Des capteurs ultrasoniques déterminent la pertinence de l'espace de stationnement. Les manœuvres se font automatiquement.



#### ► Alerte de franchissement de ligne (AFIL)

Une caméra située en haut du pare-brise repère les marquages au sol. Le système alerte le conducteur en cas d'éventuels écarts de trajectoire causés par l'inattention du conducteur.

L'option "aide active au maintien dans la voie" ► corrige la trajectoire.



#### ► Régulateur de vitesse adaptatif

C'est une aide au maintien des distances de sécurité. Le système régule la vitesse en freinant automatiquement. Attention, ce système n'évite pas toutes les collisions.

#### **Assistant embouteillage**

Il permet au véhicule de rouler tout seul dans les embouteillages en se basant sur le système de franchissement de ligne associé au régulateur de vitesse adaptatif.

**PROTÉGEONS  
NOTRE PLANÈTE !**



**COVOITURAGE  
AUTO-PARTAGE  
ECO-CONDUITE  
PARKING RELAIS...**



▶ Choisir l'écomobilité	<b>240</b>
<i>En se déplaçant à pied, à vélo, en bus...</i>	240
<i>En utilisant les modes alternatifs</i>	240
<i>En pratiquant l'intermodalité</i>	240
▶ Choisir son véhicule	<b>242</b>
<i>Un achat éco-responsable</i>	242
▶ Être éco-conducteur	<b>244</b>
<i>L'éco-conduite</i>	244

# Choisir l'écomobilité

Un mode de transport propre et adapté à son déplacement.

Pour réduire le bruit et la pollution due aux émissions de gaz carbonique. Le CO<sub>2</sub> contribue au réchauffement climatique par augmentation de l'effet de serre.

## En se déplaçant

- à pied, à vélo,  
en transport en commun  
plutôt qu'en voiture.

Pour les faibles distances, il est préférable de se déplacer à pied. Le vélo est un moyen de transport plus rapide que la voiture en ville aux heures de pointe. Cela évite les bouchons et les problèmes de stationnement.

Des villes proposent le prêt de vélos (même électriques!) via les parcs relais moyennant une somme modique. Beaucoup de véhicules de transports en commun circulent sur site propre permettant plus de ponctualité et de rapidité.

## En utilisant les modes alternatifs

### ■ Le covoiturage

Réduit les coûts de déplacement, la pollution et les embouteillages.

Cela consiste à partager ses trajets quotidiens (travail, université...), ou occasionnels (vacances, festivals...) pour limiter les frais et de ne pas être tout seul dans une voiture.

### ■ L'autopartage

Réduit l'encombrement des villes, la pollution.

C'est un système permettant d'utiliser en libre-service des voitures garées la plupart du temps dans des emplacements réservés.

C'est moins de stress pour se garer, pas d'entretien ni d'assurance à payer. Tout est compris dans l'abonnement sauf les amendes !

## En pratiquant l'intermodalité

### ■ Parking relais

Réduit l'encombrement des villes, la pollution.

C'est-à-dire en utilisant plusieurs types de transport lors d'un même déplacement. Les vastes parkings aménagés à l'entrée des villes assurent des liaisons vers le centre des villes via des réseaux de transport en commun.

## FAVORISER L'ÉCOMOBILITÉ EN UTILISANT:

### le COVOITURAGE

Le conducteur définit au préalable le prix, la date et l'horaire du trajet.

Les passagers souhaitant covoiturer avec lui le contactent via le site internet, par mail ou téléphone.



Lieu aménagé pour la pratique du covoiturage

▲ De nombreux sites internet permettant de mettre en relation conducteurs et passagers.

### L'AUTOPARTAGE

Pour ce service, l'usager paye une inscription, un abonnement mensuel et un prix d'utilisation en fonction du kilométrage et du temps de réservation.  
Les réservations peuvent se faire par internet 24h/24 et 7J/7.



Station d'autopartage

▲ Il suffit d'aller chercher le véhicule adapté à ses besoins dans un parking dédié à l'autopartage et de l'y redéposer à n'importe quelle place réservée à l'autopartage.

Il existe également **l'autopartage entre particuliers**.

Ce service permet à des particuliers, via internet, de proposer leur voiture à la location ou de louer la voiture d'un autre particulier.

Une assurance spécifique couvre la voiture, le temps de la location.

### le PARKING RELAIS

En général, le stationnement est gratuit ou alors il en coûte le prix d'un ticket de bus ou de tram.  
Moins cher qu'un parking payant en centre-ville !



Parc relais



# Choisir son véhicule

## Un achat éco-responsable

### ■ Choisir le véhicule en fonction:

- du type de déplacement le plus fréquent,
- du nombre de personnes à transporter,
- consommant peu,
- disposant d'équipements facilitant les économies de carburant.

L'étiquette énergie: elle est affichée sur les voitures neuves dans tous les lieux de vente. Le consommateur peut ainsi comparer les consommations de carburant et les émissions de dioxyde de carbone de chaque véhicule.

Il s'agit principalement de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) qui est le principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique.

**Le bonus écologique:** incitation efficace qui permet de rendre plus attractives les voitures sobres et peu émettrices de gaz à effet de serre.

### ■ Véhicules électriques

Zéro émission, silence de fonctionnement, autonomie limitée.

En roulant, un moteur électrique ne provoque aucune émission polluante.

### ■ Véhicules hybrides

Une solution mixte très intéressante qui permet de profiter des avantages de la motorisation électrique tout en limitant ses inconvénients.

### ■ Boîte auto ?

Boîte manuelle ?

Les nouvelles boîtes automatiques ne consomment pas beaucoup plus que les boîtes manuelles et moins qu'une boîte manuelle mal utilisée.

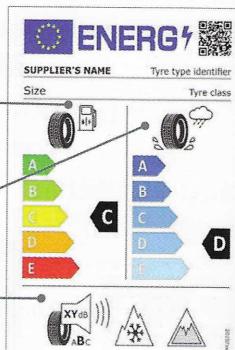
### ■ Choix des pneus

Une étiquette pour choisir ses pneus selon 3 critères.

*La consommation de carburant*

*La sécurité  
(adhérence sur sol mouillé)*

*Le bruit de roulement  
(niveau sonore)*



## Les aides à la conduite permettent de moins consommer.



◀ **Le stop and start:** le moteur se met en veille dès l'arrêt (feu rouge, embouteillage). Le moteur repart quand le conducteur relâche la pédale de frein ou débraye. Le mode éco permet de moins consommer et de réduire la pollution.



◀ **Le régulateur de vitesse:** cette aide à la conduite est également très intéressante pour l'éco-conduite car rend la conduite plus uniforme et limite les phases alternatives d'accélération et de freinage.



◀ **Le compte-tours:** la surveillance du compte-tours permet d'utiliser le moteur dans les plages de fonctionnement les moins "énergivores". Circuler le plus possible à bas régime.



◀ **L'ordinateur de bord** pour vérifier si la conduite est économique et avec le **GPS** pour éviter ainsi les erreurs de trajets et les bouchons, ce qui signifie moins de consommation, moins de pollution.



◀ **Les pneus verts** ou basse consommation offrent moins de résistance au roulement ce qui diminue la consommation.



◀ **Rouler au bioéthanol (E85)** c'est possible sur certains véhicules essence neufs ou anciens si la conversion est compatible.

Consommation de carburant et émission de CO <sub>2</sub> <small>Information en application de la directive 1999/94/CE.</small>	
Marque : VOITURE	Type de véhicule
Modèle : XXX	Carburant
Version : SP 1.4 HDi	Consommation aux 100 km
Énergie : Diesel	Rejets de CO <sub>2</sub> /km parcouru
<b>Consommation de carburant</b> <small>Meilleure efficacité selon la directive 1999/94/CE modifiée 1999/102/CE.</small>	<b>4,2 l/100 km</b>
CO <sub>2</sub> La CO <sub>2</sub> (dioxyde de carbone) est le principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique. <small>Meilleure efficacité selon la directive 1999/94/CE modifiée 1999/102/CE.</small>	110 g/km
Emissions de CO <sub>2</sub> faibles	
inférieures à 120 g/km A	
de 101 à 120 g/km B	
de 121 à 140 g/km C	
de 141 à 160 g/km D	
de 161 à 200 g/km E	
de 201 à 230 g/km F	
supérieures à 230 g/km G	
Emissions de CO <sub>2</sub> élevées	
La consommation de carburant et les émissions de CO <sub>2</sub> d'un véhicule sont fonction non seulement de son modèle mais aussi de sa conduite. Pour obtenir des informations sur la consommation de carburant et les émissions de CO <sub>2</sub> , de tous les modèles de voitures particulières neuvées, contenues dans le guide de l'ADEME, peuvent être obtenues gratuitement, dans tous les points de vente, auprès de l'ADEME et consultées sur le site internet : <a href="http://www.ademe.fr">www.ademe.fr</a>	

En achetant une voiture de catégorie A ou B, le conducteur fera ainsi des économies sur sa consommation tout en rejetant moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

▲ **Etiquette énergie:** permet de comparer les consommations et les rejets de CO<sub>2</sub>.

# Être éco-conducteur

## L'éco-conduite

L'éco-conduite réduit la consommation, la pollution, le bruit, le risque d'accident et permet de faire des économies.

Articulez votre comportement autour de :

### ■ L'organisation

Éviter de prendre la voiture pour des déplacements inférieurs à 2 km. Réserver la voiture pour des trajets longs et nécessaires. Grouper les rendez-vous pour optimiser les déplacements. Utiliser une voiture adaptée au trajet. Mutualiser les transports pour le travail, les loisirs...

S'informer des conditions de circulation pour choisir son heure de départ, son parcours pour éviter les embouteillages.

### ■ La conduite

Sur autoroute,  
rouler à 120 km/h  
au lieu de 130 km/h :  
on ne perd que 4 min !

Adopter un mode de conduite économique contribue à réduire la consommation de carburant, l'émission de gaz à effet de serre et le risque d'accidents.

Couper le moteur si l'arrêt dure au moins 20 secondes.

### ■ Le véhicule

Le chargement a une influence directe sur la consommation. Démonter les coffres de toit, les barres ou autre galerie, s'ils ne sont plus utiles. Un véhicule mal entretenu consomme plus et pollue plus. Contrôler la pression des pneus, changer les filtres à air et à carburant.

### ■ Les accessoires



Les aides à la conduite

Penser à éteindre tout ce qui est inutile (feux, climatisation, radio...) car ces accessoires nécessitent de l'énergie, donc du carburant.

En ville, il est plus économique de baisser les vitres plutôt que de s'enfermer avec la climatisation.

Les aides à la conduite permettent de moins consommer.

## Retenez ces 10 principes :

- 1 Appuyez franchement sur l'accélérateur, changez de vitesse rapidement pour être au plus vite à allure stable.
- 2 Changez de vitesse dès 2000 tr/min pour une voiture diesel et 2500 tr/min pour une voiture essence.
- 3 Maintenez une vitesse stable.
- 4 Circulez sur le rapport de vitesse le plus élevé.
- 5 Conduisez souplement et évitez les départs, les arrêts et les accélérations inutiles.
- 6 Ralentissez progressivement et lâchez à temps l'accélérateur.
- 7 Maintenez les distances de sécurité.
- 8 Anticipez pour ne pas subir la circulation.
- 9 Réduisez la vitesse.
- 10 Utilisez correctement le véhicule :
  - ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt,
  - à froid, roulez en douceur sur les 2 premiers kilomètres,
  - coupez le moteur en cas d'arrêt d'au-moins 20 s (embouteillage).

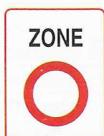
### La vignette CRIT'Air

Elle n'est pas obligatoire, mais incontournable pour circuler dans **les zones à faible émission mobilité (ZFEm)** et pas seulement en cas d'alerte pollution. Les ZFEm sont des zones environnementales fixes dont les règles sont appliquées de manière constante.

Elles sont généralement mises en place dans les centres-villes afin d'exclure les véhicules les plus anciens et les plus polluants de la circulation.



▲ La classification des vignettes se fait en fonction de l'âge du véhicule et de l'énergie utilisée.



▲ Entrée de zone de circulation restreinte



Associée au panneau d'entrée, un panonceau précise les catégories de véhicules dérogatoires.



▲ Sortie de zone de circulation restreinte

**En cas de pic de pollution**, la circulation peut être différenciée.

**Différenciée** : selon la catégorie de la vignette crit'air, obligatoire pour circuler en cas de pic de pollution.

# En résumé

## ÉCO-CONDUITE

L'éco-conduite réduit la consommation, la pollution, le bruit, le risque d'accident et permet de faire des économies.

### • Le véhicule

Choisir son véhicule en tenant compte du prix d'achat, du coût à l'entretien et de sa classe énergétique.

### • Entretien

À faire régulièrement.

### • La conduite

- > Une conduite souple et une vitesse adaptée diminuent la consommation de carburant.
- > Changez les vitesses à 2000 tr/min pour un diesel et à 2500 tr/min pour une essence ou GPL.
- > Réduisez votre vitesse.
- > Respectez les distances de sécurité.
- > Anticipez.
- > Conduisez souplement.

### • La climatisation

À utiliser raisonnablement.

### • Le chargement

Démonter les coffres ou les barres de toit inutiles.

## CHOISIR L'ÉCOMOBILITÉ

Pour réduire le bruit et la pollution due aux émissions de gaz carbonique. Le CO<sub>2</sub> contribue au réchauffement climatique par augmentation de l'effet de serre.

### • En se déplaçant:

- > à pied,
- > à vélo,
- > à rollers, trottinette,
- > en train,
- > en transport en commun (Métro-tramway-Bus).

### • En utilisant les modes alternatifs

- > Le covoiturage réduit les coûts de déplacement, la pollution et les embouteillages,
- > L'autopartage réduit l'encombrement des villes, la pollution.

### • En pratiquant l'intermodalité

Le parking relais réduit l'encombrement des villes, la pollution.

**A**

<b>AAC</b>	Apprentissage anticipé de la conduite	6
<b>ABS (ABR)</b>	Antiblocage de roues	234
<b>Acuité visuelle</b>		106
<b>AFU</b>	Assistance au freinage d'urgence	234
<b>Adhérence</b>	Tenue de route	58, 102, 224
<b>Agent</b>	Policier, Gendarme	46, 186
<b>Amendes</b>		253, 254
<b>Airbag</b>	Coussin gonflable	181, 230
<b>Aire piétonne</b>	Zone piétonne	158
<b>Alerte des populations</b>		194, 195
<b>Alerte</b>		191
<b>Alcool, alcoolémie</b>		110 à 113
<b>Ambulances</b>		164
<b>Angle mort</b>	Partie non visible directement depuis le poste de conduite	92
<b>Annulation du permis</b>	Invalidation	184
<b>Apnée du sommeil</b>		104, 105
<b>Appel lumineux</b>		98, 99, 126
<b>Aquaplanage</b>	Aquaplaning - hydroplanage	128
<b>Arrêt (définition)</b>		76
<b>Arrêt cardiaque</b>		200, 201
<b>Assurances</b>		174
<b>Autopartage</b>	Partager la même voiture	240
<b>Autoroute</b>		136 à 143
<b>Avertissements lumineux</b>	Appel de phares	98, 126
<b>Avertisseur sonore</b>	Klaxon	98
<b>Avertisseurs spéciaux</b>	Sirène de secours	164

**B**

<b>Bagages</b>		176
<b>Bandes cyclables</b>	Voie réservée aux cycles	159
<b>Bandé d'arrêt d'urgence</b>	BAU	137
<b>Batterie</b>		223
<b>BIS</b>	Itinéraire secondaire	34
<b>Boîte automatique</b>		207, 210, 211
<b>Borne S.O.S</b>	Poste d'appel	142, 191
<b>Brouillard</b>		130
<b>Bus</b>		159, 168

**C**

<b>Caméra de recul</b>		236
<b>Capitaine de soirée</b>		112
<b>Caractère prioritaire</b>	Route prioritaire	40, 42
<b>Caravane</b>		178
<b>Carrefour giratoire</b>	Rond-point	44
<b>Ceintures de sécurité</b>		180, 208
<b>Certificat d'immatriculation</b>	Carte grise	172
<b>Chaînes à neige</b>		132
<b>Champ visuel</b>	Espace vu par les 2 yeux en regardant fixement devant	106
<b>Changement de direction</b>		50
<b>Chantiers routiers</b>		144
<b>Chargement</b>		176 à 180
<b>Chemin de terre</b>	Route non goudronnée	38
<b>Circulation alternée</b>		60

<b>Circulation en file</b>	48, 160
<b>Circulation interfiles</b>	162, 163
<b>Clignotant</b>	98
<b>Climatisation</b>	128, 244
<b>Condition physique</b>	104
<b>Conduite économique</b>	244
<b>Conduite de nuit</b>	124 à 127
<b>Conduite par mauvais temps</b>	128 à 133
<b>Conduite supervisée</b>	Conduite accompagnée
	6
<b>Constat amiable</b>	174
<b>Contravention (amende)</b>	186, 253
<b>Contrôle radar</b>	58
<b>Contrôle routier</b>	108, 112, 186
<b>Contrôle technique</b>	172, 222
<b>Covoiturage</b>	Partager le même trajet
	240
<b>Croisements difficiles</b>	62
<b>Cyclistes</b>	160

## D

<b>Daltonisme</b>	106
<b>Défibrillateur</b>	202, 203
<b>Débutant (conducteur)</b>	55, 182
<b>Dégagement d'urgence</b>	190
<b>Délit de fuite</b>	Fuir lors d'un accident uniquement. Refus de responsabilité
	187
<b>Dépassements</b>	64 à 75
<b>Désembuage</b>	Action d'enlever la buée
	128, 129
<b>Deux-roues</b>	162
<b>Direction (signalisation de)</b>	34
<b>Dispositifs pour enfants</b>	232
<b>Disque A</b>	55
<b>Disque de stationnement</b>	174
<b>Dissuasion (ligne)</b>	36, 65, 140
<b>Distance d'arrêt</b>	104
<b>Distance de freinage</b>	104
<b>Distance de sécurité</b>	101
<b>Distractions</b>	102, 114
<b>Double sens cyclable</b>	158, 159
<b>Drogues</b>	108

## E

<b>Éblouissement</b>	Incapacité soudaine à voir
	126, 135, 146
<b>E-constat</b>	174
<b>Éclairage et signalisation du véhicule</b>	221
<b>Éco-conduite - Écomobilité</b>	240 à 245
<b>E call</b>	Appel d'urgence intégré au véhicule
	192

<b>Effet trou noir</b>	146
<b>Engins de déplacement personnel</b>	160
<b>Énergie cinétique</b>	Élan. Force accumulée en roulant 58
<b>Entretien</b>	222
<b>ESP (trajectoire)</b>	Antidérapage. Correcteur électronique de trajectoire 234
<b>Espace latéral</b>	70, 160
<b>Éthylomètre</b>	Appareil de mesure de l'alcool 112
<b>Étiquette énergie</b>	Pollution des véhicules 243
<b>Examen du permis</b>	8 à 12
<b>Examen médical</b>	104
<b>Excès de vitesse</b>	54, 185
<b>Expérience</b>	96

## F

<b>Fatigue</b>	116, 142
<b>Feux (utilisation)</b>	124
<b>Feux (tricolores)</b>	46
<b>Feux adaptatifs (Feux d'angle)</b>	Feux éclairant sur le côté 221
<b>Feux de détresse</b>	Warnings 98
<b>Feux diurnes</b>	Feux de circulation le jour 221
<b>Force centrifuge</b>	Force qui entraîne à l'extérieur du virage 58
<b>Freins</b>	216

## G

<b>Gabarit</b>	167
<b>Gaz carbonique</b>	240
<b>Gendarmerie (véhicules de)</b>	164
<b>Gilet rétroréfléchissant</b>	Gilet haute visibilité 172, 193, 210
<b>Gonflage</b>	224
<b>GPS</b>	114, 210, 236
<b>Gyrophare</b>	Feu qui tourne 164

## H

<b>Handicap</b>	104
<b>Hauteur</b>	176
<b>Hémorragie</b>	196
<b>Horodateur</b>	Horloge 78
<b>Hybride</b>	Utilisant plusieurs énergies 242
<b>Hydroplanage</b>	Aquaplaning 128

## I

<b>Indicateurs d'usure (pneus)</b>	224
<b>Indice</b>	94
<b>Indonésienne (carrefour à l')</b>	52
<b>Infractions graves (sanctions)</b>	253, 254
<b>Intempéries</b>	128 à 134
<b>Installation (poste de conduite)</b>	206
<b>Interdictions de dépasser</b>	64 à 67
<b>Intersections (priorités de passage)</b>	40
<b>Intersection encombrée</b>	48

<b>Intervalle de sécurité</b>	Distance de sécurité	100, 140
<b>Invalidation (permis invalidé)</b>	Perte de validité du permis	184
<b>Issue de secours</b>		146
<b>Itinéraire bis et de substitution</b>		34

## K

<b>Klaxon</b>		98
<b>Kit mains libre</b>		115

## L

<b>Lieu-dit</b>	Quelques maisons	56
<b>Limitations de vitesse</b>		55
<b>Limiteur de vitesse</b>		236
<b>Liquide (frein, lave-glace, refroidissement)</b>		222, 223
<b>Lunettes</b>		106

## M

<b>Maladies</b>		104
<b>Manche à air</b>		134
<b>Marques sur la chaussée (marquage au sol)</b>		36, 159
<b>Massage cardiaque</b>		201
<b>Médicaments</b>		108
<b>Mentions restrictives</b>		105
<b>Motard</b>		162

## N

<b>Neige</b>		132
<b>Non-assistance à personne en danger</b>		187
<b>Nouveaux équipements</b>		234
<b>Nuit (conduite)</b>		124 à 127

## O

<b>Objets encombrants</b>		176
---------------------------	--	-----

## P

<b>Panne sur autoroute</b>		142
<b>Panneaux</b>		16 à 27
<b>Papiers obligatoires</b>		172
<b>Parallélisme</b>	Réglage pour mettre les roues parallèles	224
<b>Passagers</b>		180
<b>Passages à niveau</b>		150
<b>Passages piétons</b>		160
<b>Permis (à points, probatoire)</b>		182
<b>Permis (retrait)</b>		186
<b>Personnel chantiers</b>		144
<b>Perte de connaissance</b>		198, 199
<b>Piétons</b>		160
<b>Piste cyclable</b>		159
<b>Plaque orange</b>		166
<b>Pluie</b>		128

<b>PMV</b>	Panneau à message variable	22, 135, 245
<b>Pneumatiques</b>		224
<b>Pneus hiver</b>		132
<b>Poids</b>		173
<b>Pôle intermodal</b>		240
<b>Police, pompiers (véhicules)</b>		164
<b>Pollution</b>		245
<b>Pressions des pairs</b>		118
<b>Priorité à droite</b>		38
<b>Protection</b>		190, 193
<b>Protection des populations</b>		194, 195

## R

<b>Radar</b>	Appareil de mesure	59
<b>Réaction (temps)</b>	Temps de réponse pour agir	102
<b>Réduction de la vitesse</b>		56, 57
<b>Refus d'obtempérer</b>	Refus d'obéir aux agents	187
<b>Régulateur de vitesse</b>	Système qui stabilise la vitesse	236
<b>Remorque</b>		178
<b>Repos</b>		116
<b>Retrait du permis</b>		186
<b>Rétroviseurs</b>		208
<b>Rond-point</b>		39, 44
<b>Roue de secours</b>		224
<b>Route à accès réglementé</b>	Route interdite à certains usagers	54

## S

<b>Sanctions</b>	Amendes	253, 254
<b>Santé et conduite</b>		104
<b>Sas cycliste</b>		159
<b>Sculptures</b>	Dessins du pneu	224
<b>Sécurité enfant</b>		232, 233
<b>Sens giratoire</b>		44
<b>Sièges enfants</b>		232
<b>Signal de détresse</b>	Feux de détresse, warning	98
<b>Signal National d'Alerte (SNA)</b>		194
<b>Signalisation horizontale</b>	Marquage au sol	36
<b>Signalisation lumineuse</b>		46
<b>Signalisation temporaire</b>	Qui est provisoire	32
<b>Signalisation verticale</b>	Panneaux ou feux	16 à 27, 38 à 47
<b>Signes des agents</b>		47
<b>Sirènes</b>		164, 194
<b>SMS</b>		114
<b>Somnolence</b>		116
<b>Stage de sensibilisation à la sécurité routière</b>		184
<b>Stationnement (définition)</b>		76
<b>Stop and Start</b>	Arrêt et démarrage automatique du moteur	219
<b>Structure de pneumatiques</b>		224

<b>Suspension du permis</b>	Permis confisqué puis rendu	186
<b>Substitution (itinéraire)</b>	En remplacement	34
<b>Supervisée (conduite)</b>	Conduite accompagnée	6

## T

<b>Taux d'alcool</b>		110
<b>Temps de réaction</b>	Temps de réponse pour agir	102
<b>Téléphone portable</b>		114
<b>Témoin de pression des pneus</b>		225
<b>Temporaire (signalisation)</b>	Qui est provisoire	32
<b>Test urinaire/salivaire</b>		109
<b>Tramway</b>		152
<b>Transport de marchandises</b>		166
<b>Travaux (signalisation)</b>		27, 34, 144
<b>Triangle de présignalisation</b>		172, 193
<b>Trottoir</b>		159
<b>Tunnel</b>		148
<b>TWI</b>	Indicateur d'usure	225

## U

<b>Usagers vulnérables</b>	Usagers fragiles	160
<b>Usure des pneus</b>		224
<b>Utilisation des feux</b>		124, 128 à 133

## V

<b>Véhicules électriques</b>		78, 218, 242
<b>Véhicules d'intervention</b>		164
<b>Véhicules lents</b>	Qui roulent à 60 km/h ou moins	166
<b>Véhicules à progression lente</b>	Véhicules de travaux publics ou agricoles	166
<b>Véhicules prioritaires</b>	À qui on cède le passage	164
<b>Vélopartage</b>		240
<b>Vent</b>		134
<b>Verglas</b>		132
<b>Verres correcteurs</b>	Lunettes, lentilles	106
<b>Vigilance</b>		114
<b>Vision centrale</b>	Zone que l'on voit devant soi	92
<b>Visite technique</b>	Contrôle technique	222
<b>Vitesse</b>		54 à 59
<b>Voie pour véhicules lents</b>		49
<b>Vue</b>		106

## Z

<b>Zone bleue</b>	Espace où le stationnement est limité	78
<b>Zone de rencontre</b>	Espace de circulation de multiples usagers	158
<b>Zones d'incertitude</b>		169
<b>Zone piétonne</b>	Aire piétonne	158
<b>Zone 30</b>	Espace limité à 30 km/h	158



Ton code  
où tu veux,  
quand tu veux !



## COURS, TESTS & EXAMENS BLANCS



Cours thématiques



2 400 questions  
6 examens blancs



Codes d'accès en vente dans votre auto-école  
ou sur [auto-ecole.codesrousseau.fr](http://auto-ecole.codesrousseau.fr)

**CODES  
ROUSSEAU**  
oo

## Sanctions

Il est possible de connaître à tout moment le solde des points du permis de conduire via une connexion à un site spécialement dédié et sécurisé : <https://mespoints.permisdeconduire.gouv.fr>

Classe	Nature de l'infraction	Amende	Suspension de permis	Retrait de points	Divers
Documents	1 <sup>re</sup> Non-présentation : permis, certificat d'immatriculation	11 €	Aucune	Aucun	
	Délit Conduite malgré un permis suspendu	Maxi 4 500 €	3 ans	6	Tribunal
	Délit Usage d'un permis faux ou falsifié	Maxi 75 000 €	Sans objet	Sans objet	Confiscation obligatoire du véhicule
	4 <sup>e</sup> Non-présentation des papiers dans les 5 jours	135 €	Aucune	Aucun	
	Délit Vente de points	Maxi 15 000 €	3 ans	6	Tribunal
Installation	4 <sup>e</sup> Transport d'occupants en surnombre dans un véhicule	135 €	Aucune	3	
	4 <sup>e</sup> Non-port de la ceinture de sécurité	135 €	Aucune	3	Amende : chaque occupant non attaché
	4 <sup>e</sup> Passagers (-18 ans) non attachés	135 €	Aucune	Aucun	Le conducteur est responsable
	4 <sup>e</sup> Enfant de - de 10 ans en place avant	135 €	Aucune	Aucun	
	4 <sup>e</sup> Téléphone tenu en main en conduisant	135 €	Possible *	3	* si couplée à une autre infraction
	4 <sup>e</sup> Utilisation à l'oreille de tout dispositif émettant du son	135 €	Aucune	3	écouteurs, oreillettes, casque interdits
État physique	4 <sup>e</sup> Alcool (nouveaux) (0,20 à 0,79 g/l)	135 €	3 ans	6	idem conducteurs en situation d'apprentissage
	4 <sup>e</sup> Alcool (0,50 à 0,79 g/l)	135 €	3 ans	6	
	Délit Alcool (à partir de 0,80 g/l) ou stupéfiants	Maxi 4 500 €	3 ans	6	Tribunal
Stationnement	4 <sup>e</sup> Arrêt ou stationnement sur emplacement handicapé	135 €	Aucune	Aucun	Fourrière possible
	2 <sup>e</sup> Arrêt ou stationnement gênant	35 €	Aucune	Aucun	Fourrière possible
	4 <sup>e</sup> Arrêt ou stationnement très gênant	135 €	Aucune	Aucun	Fourrière possible
	4 <sup>e</sup> Arrêt ou stationnement dangereux	135 €	3 ans maxi	3	Fourrière possible

Classe	Nature de l'infraction	Amende	Suspension de permis	Retrait de points	Divers
Vitesse	Dépassement inférieur à 5 km/h au-dessus du maximum autorisé quand la vitesse est supérieure à 50 km/h	68 €	Aucune	Aucun	
	Dépassement de 5 km/h à 19 km/h au-dessus du maximum autorisé quand la vitesse est supérieure à 50 km/h	68 €	Aucune	1	
	Dépassement inférieur à 5 km/h au-dessus du maximum autorisé quand la vitesse est limitée à 50 km/h	135 €	Aucune	Aucun	
	Dépassement de 5 km/h à 19 km/h au-dessus du maximum autorisé quand la vitesse est limitée à 50 km/h	135 €	Aucune	1	
	Dépassement de 20 à 29 km/h au-dessus du maximum autorisé	135 €	Aucune	2	
	Dépassement de 30 à 39 km/h au-dessus du maximum autorisé	135 €	3 ans maxi	3	
	Dépassement de 40 à 49 km/h au-dessus du maximum autorisé	135 €	3 ans maxi	4	Dépistage Rétention du permis
	Dépassement de 50 km/h ou plus de la limitation de vitesse	Tribunal de Police: Maxi 1500 €	3 ans maxi	6	Dépistage Rétention du permis Immobilisation et mise en fourrière obligatoire
Délit	Récidive d'excès de vitesse de 50 km/h ou plus	Maxi 3750 €	3 ans maxi	6	Immobilisation et mise en fourrière obligatoire Prison maxi 3 mois
Refus	Refus d'obtempérer	Maxi 7500 €	1 an	6	Tribunal
	Délit de fuite	Maxi 75000 €	3 ans	6	Tribunal

**Attention**, quand un permis est suspendu, cela concerne toutes les catégories de permis obtenues.

Classe	Nature de l'infraction	Amende	Suspension de permis	Retrait de points	Divers
Circulation	Dépassement dangereux	135 €	3 ans	3	Quel que soit le régime de priorité
	Franchissement ligne continue	135 €	3 ans	3	
	Refus de priorité: intersection	135 €	3 ans	4	
	Refus de priorité: piétons	135 €	3 ans	6	
	Distance de sécurité	135 €	3 ans	3	
	Circulation sur la BAU Franchissement de la BAU	135 €	3 ans	3	
	Circulation en sens interdit	135 €	3 ans maxi	4	
2 <sup>e</sup>	Changement de direction sans avertir	35 €	3 ans maxi	3	
Refus	Refus d'obtempérer	Maxi 7500 €	1 an	6	Tribunal
	Délit de fuite	Maxi 75000 €	3 ans	6	Tribunal

## En prévision dans l'année 2024

Classe	Nature de l'infraction	Amende	Suspension de permis	Retrait de points	Divers
Délit	Stupéfiants et alcool (à partir de 0,80 g/l)	Maxi 9000 €	3 ans maxi	8	Immobilisation et mise en fourrière Confiscation obligatoire du véhicule

Le libellé de certains textes officiels peut parfois prêter à des interprétations différentes. Les textes de cet ouvrage ont été rédigés en fonction d'informations émanant des autorités compétentes; ils ne sauraient préjuger de l'appréciation souveraine des tribunaux.

**Votre avis nous intéresse. Nous vous remercions à l'avance de nous faire parvenir vos suggestions: [conception@codes-rousseau.fr](mailto:conception@codes-rousseau.fr)**

Photos: J. Boulissière/Codes Rousseau

© Codes ROUSSEAU

Toutes reproductions même partielles interdites. Toute utilisation informatique interdite.

Éditeur: Codes ROUSSEAU

1 rue Albert Einstein - 85340 Les Sables d'Olonne

ISBN 978-2-7095-1640-2 - Dépôt légal n° 3524 - Imprimé en France